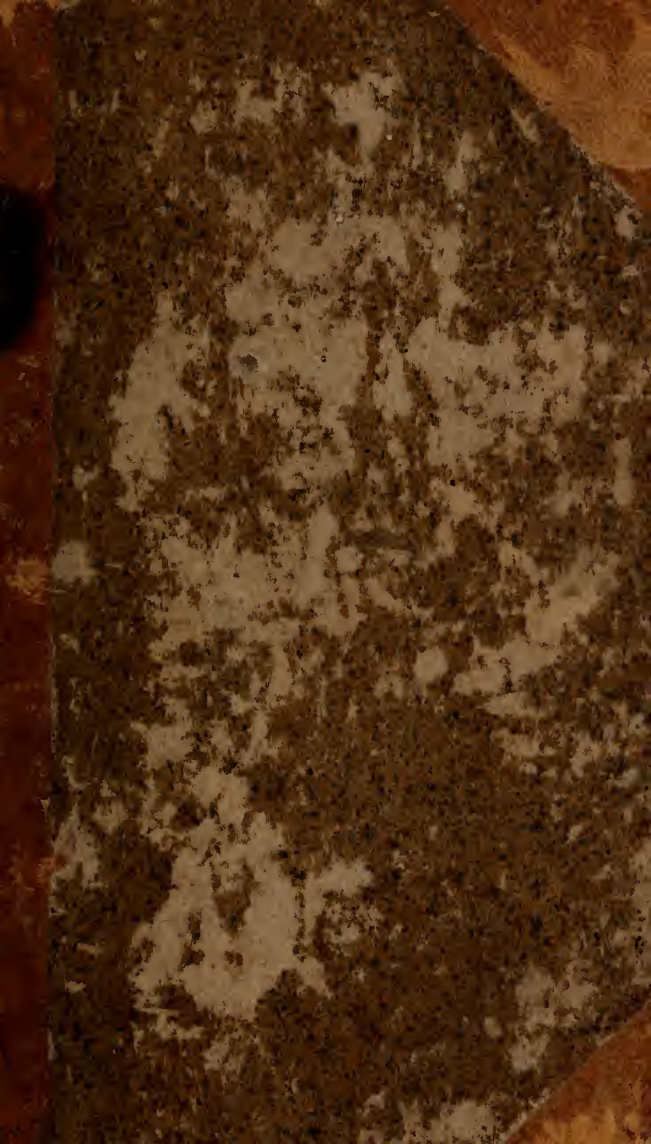
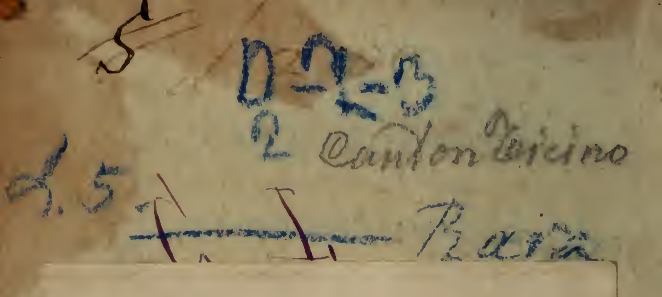



Canton Ticino

LE GUIDE
DES VOYAGEURS
EN SUISSE.

LE GUIDE
DES VOYAGEURS
EN SUISSE,

PRÉCÉDÉ d'un Discours sur l'état Politique du Pays.

A PARIS,

Chez BUISSON, Libraire, rue Haute-Feuille, près celle des Cordeliers, n°. 20.

1790.

DISCOURS

SERVANT D'INTRODUCTION.

Des moeurs des anciens Suisses.

Les Suisses ont été de tout temps un peuple pasteur ; l'administration des troupeaux les occupoit seuls, dans un temps où l'agriculture leur étoit à peine connue. Des forêts considérables, entrecoupées de quelques prairies, couvroient toute l'étendue du pays : les forêts ont insensiblement été défrichées ; elles ont fait place à la culture, et le nombre des habitans s'est augmenté. La gradation des pasteurs nomades, aux pasteurs sédentaires ; des derniers, aux agriculteurs, puis aux villes et aux arts, a constamment suivi la multiplication de l'espèce

humaine. Le pain, que l'Europe entiere regarde comme une denrée de premiere nécessité, est mis au nombre des superfluités dans plusieurs vallées des Alpes, où les mœurs anciennes se sont conservées; le lait et ses différentes préparations, y forment la base de la nourriture : l'agriculture ne s'est établie en Suisse, que longtemps après la vie pastorale.

Une vie simple et dure, étoit la suite de cette maniere d'exister : l'hospitalité n'étoit pas une vertu, parce que les communications étoient moins fréquentes; la nourriture étoit peu chere, et le plaisir de voir des hommes étoit tout : elle devint une vertu, s'affoiblit et même disparut totalement, dès qu'elle cessa d'être un plaisir, et devint une charge. Les fables de toutes especes, les superstitions des habitans de la campagne, et surtout de ceux des Alpes, prirent naissance, et se sont propagées, parce

que le peuple croit aveuglement, tout ce qui lui est transmis par ses peres.

Un attachement à son pays, à ses mœurs, à ses usages, étoit une suite naturelle de ce genre de vie : tout gouvernement paroissoit un joug ; tout seigneur, un tyran ; tout souverain, un obstacle à la liberté. Cette impatience des entraves, qu'imposent les loix, engage les Suisses à se réunir; ils se rapprochent, ont les mêmes craintes, un même danger cimente leurs liaisons ; ils se liguent, et c'est ainsi que commencerent leurs alliances. Différentes vallées formerent des communautés ; ces communautés se réunirent, pour résister à ce qu'ils nommoient des tyrans : de-là une lutte d'autorité, une dissention qui produisoit bien des abus, et enfin la révolte des premiers confédérés, et le traité qui forma leur premiere réunion.

Longtemps, les Suisses conserverent

la simplicité des mœurs, auxquelles ils devoient leur liberté. L'ignorance des objets de luxe, des agrémens de la vie, et une valeur à toute épreuve, furent leur apanage : mais, dans les services étrangers et dans les pillages qu'on leur permit, ils prirent de nouveaux goûts et de nouveaux besoins; leur pays étoit pauvre, ils se vendirent; les mêmes bandes passerent sous tous les drapeaux, et se déclarerent pour le plus généreux. Ces mêmes bandes, de retour dans leur pays, accoutumées à l'insubordination, commirent plusieurs désordres : les cantons parvinrent à corriger ces abus; et si les Suisses continuerent à fournir des soldats, au moins ils parvinrent à les fournir d'une maniere moins deshonorante.

Les lumieres, qui ont fait des progrès assez rapides dans toute l'Europe, perçoient avec plus de peine,

chez un peuple, qui, par une suite de sa constitution, redoutoit les innovations étrangeres : tout abus détruit, tout préjugé aboli, lui paroissoit un attentat contre sa liberté : car le peuple ne peut concevoir ce mot, dans aucune circonstance ; il n'entend, dans un pays républicain, que la conservation de sa maniere d'être actuelle, même des usages les plus contraires à ses droits ; dans un pays monarchique, il croit que la liberté c'est la licence.

Outre cet attachement invincible à ses préjugés, la nature de la constitution s'opposoit nécessairement au progrès des lumieres. Ce progrès exige des encouragemens, qui ne peuvent exister, avec l'égalité des cantons démocrates, avec les droits des familles dans les autres cantons. Les Suisses étoient plongés dans la barbarie, lorsque les autres peuples s'éclairoient déja ; mais les voyages,

des communications plus faciles, et les alliances étrangeres, ont enfin commencé à détruire cette ignorance: leur sort seroit plus heureux, si le luxe n'avoit pas servi de véhicule aux lumieres.

MOEURS ACTUELLES DES SUISSES.

LA Suisse se trouve actuellement dans une espèce de lutte, entre son ancienne simplicité et les goûts du dix-huitieme siécle, et la balance penche encore vers cette simplicité, dont les Suisses ont la foiblesse de rougir. La grande inégalité des fortunes annonce ordinairement, dans les républiques, ces moments de crise, où la nation veut encore exister, tandis que ses besoins la soumettent aux puissances voisines. Aussi long-temps que les habitans conservent des mœurs simples, l'état peut se soutenir, parce que l'agriculture est honorée et fournit des branches

d'exportation, qui balancent le petit nombre de denrées, que le climat refuse, et que les peuples voisins fournissent. Examinons l'état actuel de la Suisse.

Moeurs dans les petits cantons et dans les vallées des Alpes.

Jadis les habitans, tous égaux, vivoient au milieu de leur famille : des mœurs simples, des goûts analogues à leur position, des occupations faciles, remplissoient leurs momens. Si quelques uns des jeunes gens sortoient du pays, pour suivre les drapeaux, il falloit des précautions, pour leur faire oublier leur patrie : tout le monde sait l'effet prodigieux que le ranz des vaches produisoit sur les Suisses, dans le temps où ce peuple aimoit sa patrie et ses usages.

Le soldat, plus séparé des autres classes, revenoit dans ses foyers, content d'avoir vu des lieux éloignés,

et surtout de l'espèce de gloire qu'il croyoit partager avec ses généraux : il se marioit et devenoit un bon citoyen. Les magistrats, pris au nombre de leurs égaux, ne quittoient point leur charue, pour régir un état, où la simplicité des mœurs permettoit peu de crimes, où le mépris général corrigeoit quelquefois les hommes corrompus. On se souvient que la bataille de Morgarten a été gagnée, parce que cinquante hommes, jugés indignes d'être reçus dans les bataillons, à cause de leurs dettes et de quelques légers délits, formerent une embuscade, et répandirent le désordre dans l'armée ennemie.

En communiquant davantage avec les étrangers, ils ont insensiblement pris leurs goûts. Les soldats se sont plus rapprochés des classes inférieures du peuple, à mesure que le militaire a été moins considéré : leur paye a baissé, avec la valeur du numéraire;

ils ont été forcés de joindre au métier, jadis estimé, des armes, des travaux qui les confondoient avec la populace : ils ont pris ses goûts, et les ont portés dans leur pays. D'abord on a méprisé ses vices, on les a tolérés ensuite, bientôt après on les a imités; de nouveaux besoins naquirent de l'inégalité des fortunes et l'expatriation s'offrit comme un remède, d'autant plus séducteur, que les nouveaux besoins attiroient dans les villes, séjour du luxe.

Les habitans des petits cantons, et ceux des vallées, se nourrissoient des produits de leurs troupeaux, de lait et de ses préparations. Le pain, qu'ils faisoient cuire une fois dans l'année, leur servoit les jours de fêtes, avec la viande de quelques jeunes animaux. Le vin n'étoit connu, que comme un moyen de prolonger la vie des vieillards et des

malades; les gens en santé n'en usoient pas.

Les mariages réunissoient les familles : on préparoit, en commun, un fromage, sur lequel étoit gravé le nom des époux : ce fromage servoit pour le mariage des enfans ; on en mangeoit souvent, qui avoit plus d'un demi-siécle. Les naissances et les morts étoient consacrées de la même maniere. Cet usage subsiste encore dans toute la partie montagneuse du canton de Berne. Ces fromages sont d'une qualité supérieure, les habitans en présentent à ceux qu'ils veulent honorer.

Dans un pays, où chaque maison avoit une existence particuliere, où une famille vivoit isolée au milieu de ses possessions ; les riches faisoient des provisions pour l'année, les pauvres seuls étoient privés de cet avantage. Dans la lutte des mœurs antiques et des modernes, on apprit à

estimer les richesses : tout homme, qui avoit des provisions pour son année, étoit considéré. On en trouve encore des traces, dans les montagnes du gouvernemeut d'Aigle et du Gessenay, où les habitans se font un point d'honneur de manger des provisions de l'année précédente ; et n'offrent, aux personnes qu'ils veulent honorer, que des mets corrompus par leur vétusté.

Il n'existoit, il y a vingt ans, aucune auberge dans les montagnes; les passagers y trouvoient un asile, chez le ministre ou curé, ou chez le premier cultivateur, qu'ils rencontroient à l'entrée du village. L'affluence des étrangers, curieux de voir des mœurs si différentes de celles des villes, a fait établir des auberges : les habitans du pays ont bientôt pris le goût des denrées, qu'il leur devenoit facile de se procurer. Actuellement il n'existe aucune vallée, où l'on ne

trouve du vin et du café, où les habitans n'en fassent usage; les étoffes étrangeres ont succédé à celles qu'ils tissoient dans leur maison ; et de proche en proche, les mœurs souffrent des comunications plus faciles. Les premiers des villages, quittent déja le costume national, et suivent, autant que leur fortune le permet, les usages des villes ; les jeunes gens vont y demeurer, et la plupart s'expatrient.

Ce n'est point l'abolition d'un costume national ridicule, la préférence que les habitans donnent à certain mets, qui constituent leur corruption, ou leur tendance à perdre leurs mœurs : ce sont les conséquences. Ce nouveau costume exige des étoffes d'autres pays; ces mets sont fournis par des peuples voisins, il faut les payer ; la masse des choses que la nation fournit, cesse de balancer la masse de celles qu'elle reçoit; il faut

que les habitans quittent leur patrie, pour satisfaire des besoins qu'ils se sont donnés, dès-lors une dépopulation évidente. Car un homme ne devient pere de famille, que dans les circonstances où il est sûr de nourrir ses enfans; s'il reste, il est célibataire et à charge à l'Etat; s'il s'expatrie, il prive son pays d'une postérité qu'il lui devoit.

Les délits deviennent nécessairement une suite de l'état précaire d'un peuple, qui a plus de besoins qu'il n'en peut satisfaire : ces délits se multiplient dans la même proportion; à de simples fraudes, que des répréhensions publiques font cesser, succèdent des crimes, contre lesquels les loix doivent sévir. On peut observer que les petits cantons n'avoient point de bourreaux, il y a une vingtaine d'années; dans les cas, infiniment rares, d'exécutions, ils faisoient venir ceux des cantons aristocra-

tiques voisins. Si les vallées des Alpes ont la plûpart leur justice particuliere, c'est que les crimes y étoient si rares, lors de la premiere confédération, qu'on a négligé un droit pernicieux à l'Etat; car la jurisprudence criminelle ne peut jamais être trop uniforme. Tous les droits particuliers, qui la concernent, sont des attentats à la sureté générale.

Etat actuel des cantons démocratiques.

L'inégalité des fortunes a commencé dans les cantons démocratiques, par le retour de quelques personnes, qui avoient acquis des richesses dans les pays étrangers : elle s'y est propagée par le moyen des acquisitions, dans les cantons qui sont restés pasteurs; et par les manufactures, dans ceux où elles sont admises. Plusieurs des habitans du

canton d'Appenzel, surtout de la partie protestante, ont une fortune considérable : la misere n'y existe pas, parce qu'ils ont encore conservé un reste de simplicité, et que la plû-part des cultivateurs possédent les terres qu'ils font valoir. D'ailleurs les prairies sont sujettes à un si petit nombre de ces fléaux, qui menacent les cultures, que les peuples, dont elles forment la majeure partie des possessions, sont à leur aise.

Ces changemens, dans les fortunes, apportent nécessairement des changemens dans la constitution. Jadis tous les hommes, égaux par leur état et par leurs occupations, s'assembloient au milieu d'une prairie : là, ils se nommoient des chefs, se donnoient des loix, régloient les affaires de l'Etat, qui les intéressoient tous personnellement. Actuellement le plus riche a nécessairement un ascendant marqué ; les pauvres redoutent de

l'indisposer, parce qu'ils craignent de perdre une subsistance, qu'il peut leur assurer; les autres le ménagent, par des raisons de convenance; et chacun se rend à l'assemblée, bien résolu de se conformer à ses désirs. Plusieurs riches ont des intérêts séparés, ou semblables; ils forment des partis, ou dictent ensemble des arrangemens qui leur sont avantageux. Dès-lors, plus d'égalité démocratique; une aristocratie inconstitutionelle prend sa place, et produit des maux infinis; parce que le bien de tous est sacrifié aux passions de quelques-uns.

Elle n'a point les avantages d'une véritable aristocratie; parce que le pouvoir des personnes en crédit, n'est pas assez assuré, pour qu'elles s'occupent du bonheur général; elle en a tous les désavantages, joints à ceux d'une démocratie.

Dans les temps, où le luxe n'avoit

pas encore pénétré en Suisse, les habitans avoient peu de besoins et moins de dépendance. Un homme riche ne leur en imposoit pas, il leur devenoit suspect; c'étoit un crime, à leurs yeux, d'avoir cet avantage sur les autres citoyens; et des émotions populaires le sacrifioient à la sureté générale : la maze, chez les Valaisans; la justice de sang, chez les Grisons; diverses émeutes, à différentes époques, nous retracent bien des scênes sanglantes, où des hommes, souvent estimables, furent sacrifiés à la jalouse ignorance du peuple.

Des exécutions sanglantes, une proscription générale de tous les hommes actifs et industrieux, ne suffisoient pas pour conserver cette égalité primitive, qui faisoit le bonheur des anciens Suisses : état, sans doute, heureux, lorsque la félicité des hommes consiste à satisfaire leurs besoins physiques. Exempts d'inquiétudes;

sûrs d'une existence, que leur fournissoit leurs troupeaux ; certains, qu'aucune exaction, aucun impôt, ne pourroit les plonger dans l'indigence, puisqu'eux-mêmes faisoient leurs loix ; ils étoient, sans doute, heureux ; la portée de leur esprit étoit analogue à leur état. Mais pour que les Suisses pussent conserver ce bonheur, il falloit rompre toute communication avec les peuples voisins, et que les barrieres, que la nature avoit posées, fussent impénétrables. Je crois que des peuples semblables aux anciens Suisses, séparés du monde entier, isolés dans une terre inaccessible, et sans connoissance de l'état des autres hommes, pourroient conserver leur égalité : cependant ils n'en jouiroient qu'un temps ; et les changemens, arrivés chez les Suisses, auroient été une suite de leur état d'homme, s'ils n'étoient pas celle des circonstances.

La démocratie pure n'existe plus dans les petits cantons de la Suisse; ils s'en sont éloignés, à proportion de l'inégalité des richesses et de l'augmentation des manufactures; car aucun genre d'occupations n'asservit un plus grand nombre d'individus, aux volontés d'un seul. La plûpart des hommes, qui donnent leur voix dans les assemblées générales, ne sont pas libres; puisqu'ils vivent aux dépens d'un autre; dès-lors leur suffrage n'est pas volontaire, et ces assemblées deviennent le simulacre de la liberté.

Moeurs dans les cantons aristocratiques.

Les traces des mœurs antiques sont moins communes, dans les cantons aristocratiques, que dans les cantons populaires; puisque l'inégalité des conditions existoit déja, à l'époque

de la premiere association, qui leur donna naissance. Quelques familles opulentes, quelques nobles trop faibles pour résister à des voisins puissans, se réunirent et se réserverent dans leurs pactes, l'autorité qu'ils avoient sur leurs serfs. A mesure que les nations ont acquis des lumieres, le sort du peuple s'est amélioré ; mais les familles anciennes ont conservé la plus grande portion possible de leurs droits, et les serfs, en devenant sujets, céderent la souveraineté à leurs anciens maîtres.

Les souverains avoient nécessairement la plus grande portion de richesses, réunie sur un petit nombre de personnes ; dès ce moment, leurs mœurs durent contraster avec celles des peuples, ou du moins, offrir des traces de luxe, lorsque le reste de la nation étoit encore caractérisée par sa simplicité. Les cantons aristocratiques sont tous sur le même modèle, à

quelques différences près ; dans tous, les bourgeois de la capitale sont souverains, et le reste du pays est sujet : la seule modification que l'on trouve entr'eux ; c'est que, dans les uns, le gouvernement est confié à un conseil nommé par les bourgeois ; tandis que, dans les autres, ce conseil se nomme lui-même, et tout homme, qui n'est pas dans la magistrature, est décidément sujet. Il est vrai que l'espoir d'y être admis, dédommage de ce léger désagrément.

Chaque canton nous offre des particularités, qui tiennent aux détails du gouvernement. A Berne, tout le monde voit, dans les charges de magistrature, une ressource fixe et certaine contre l'indigence, ou un moyen d'améliorer sa fortune. Tous les bourgeois de la ville n'ont d'autre but que de s'y avancer, et les protections, la naissance et les circonstances, y portent plutôt que les ta-

lens et les lumieres. Une suite inévitable de cet abus, fût une dépravation générale des mœurs des jeunes gens : ils crurent inutile de s'instruire ; étant bien sûrs d'obtenir, sans ce moyen, les objets de leurs vœux. Ils consacrerent les premieres années de leur vie, aux plaisirs ; et ces plaisirs n'étoient pas ceux qui peuvent orner l'esprit. La froideur naturelle, ou de convention, des femmes de leur rang ; un ridicule jetté sur ceux qui avoient des relations intimes avec elles ; les engageoient à choisir des paysannes, dont la santé robuste, étoit, à leurs yeux, la beauté. Des jeunes gens qui vivoient entr'eux, avec des paysannes grossières, et qui souvent y joignoient des goûts aussi peu délicats, parvenoient à l'âge d'entrer dans les charges : ils s'instruisoient, à la hâte, des formes ; apprenoient à juger, en voyant faire aux autres ; se trouvoient enchassés

au milieu de leurs collègues, et participoient à l'impulsion générale. Cette maniere d'instruction contribuoit à propager les erreurs, les préjugés, et les vices du gouvernement; et transportoit un régime, bon autrefois, dans un siécle où il cessoit de l'être. Des hommes instruits par l'usage, qui n'ont d'autres lumieres qu'une routine aveugle, ne peuvent avoir la philosophie nécessaire, pour soumettre à leur raison des abus consacrés, pour proscrire des usages vieillis et devenus nuisibles, pour s'élever contre des préjugés, que leur ancienneté rend respectables aux yeux du plus grand nombre.

Les jeunes gens commencent à s'instruire, à Berne; dans leurs relations plus intimes avec les étrangers, ils ont appris à rougir de leur ignorance; plusieurs d'entr'eux aiment les sciences, et osent l'avouer. Mais ces jeunes gens ne sont pas encore

dans les emplois ; ou n'y sont pas depuis assez longtemps, pour avoir influé sur la constitution. Dans ce moment, Berne offre des loix antiques et des mœurs modernes ; une lutte, de loix insuffisantes, faites dans les temps où la simplicité commençoit à se relâcher, avec des goûts dispendieux et des superfluités recherchées. Les loix somptuaires, que l'on promulgue à de certaines époques, augmentent les dépenses et manquent leur but ; parce que le goût de la parure et du luxe en tout genre, cherche, au même instant, d'autres moyens de se satisfaire. D'ailleurs un peuple, qui est réduit à de pareils moyens, ne pourra jamais revenir à sa simplicité premiere ; jamais les loix coercitives n'ont produit l'effet qu'on attendoit d'elles.

Les cantons de Zuric et de Bâle sont beaucoup plus petits, que celui

de Berne : tous les habitans de la capitale ne peuvent y trouver une ressource dans les charges; et la faveur a moins d'influence sur les élections, la bourgeoisie y ayant beaucoup de part. Dans ces villes, les hommes sont plus occupés, le commerce y fleurit, on y voit des manufactures, et les arts, fruits de l'aisance, y sont cultivés avec quelques succès. On remarque une différence sensible, entre Berne et les villes de Zurich et de Bâle. A Berne, le goût de l'occupation n'est pas général, les siences et les arts y sont peu favorisés, le commerce est un détail indispensable ; toute industrie en est exilée : ces traits appartiennent davantage aux temps passés, qu'au temps présent; et tous les jours on verra disparoître des taches, qui déshonorent une nation estimable, sous tant d'autres points de vue. Les ouvrages publics, entre-

pris dans le cours du siécle, ont un caractere de grandeur, bien éloigné des vues mesquines de l'ancien gouvernement. A Zurich et à Bâle, le goût des arts et des siences est plus général; nombre de personnes, de toutes les classes, consacrent à des occupations aussi louables, les momens que les affaires leur laissent; et le commerce enrichit des familles, qui ne se croyent point déshonorées, pour avoir été utiles : il est vrai qu'un changement de tribu en est une suite inévitable; mais ces tribus ont également droit au gouvernement; au lieu qu'à Berne, où les emploissont plus multipliés, l'éloignement des charges entraîne une espèce de honte. Dès-lors, le commerce devient le réfuge des personnes indigentes; leurs facultés bornées, restreignent leurs efforts, perpétuent, à jamais, la médiocrité des fortunes,

et l'avilissement de cet état.

Les villes de Fribourg et de Lucerne, sont encore fort peu avancées; tout y est, ou peuple par ses goûts et ses mœurs, ou de la premiere condition, et ces derniers apportent, en Suisse, les mœurs de la France, où ils passent la plus grande partie de l'année; le reste des habitans ignorant, livré à ses prêtres, vit, parce qu'il est né, et remplit les fonctions vitales, sans que rien dérange leur régularité. Aussi l'on remarque que, de tous les cantons, se sont les plus aristocratiques, ils penchent même vers l'oligarchie.

Les habitans des cantons aristocratiques, qui n'ont pas le bonheur d'être nés dans la ville capitale, sont sujets; et la différence énorme de leurs vues et de leurs ressources, en apporte dans leurs mœurs. Une barriere invincible les éloigne du

gouvernement, des charges, mêmes inférieures ; les bourgeois de la capitale se sont tout réservé. En naissant, ils peuvent se dire ; je suis voué à la médiocrité, car les moyens de déployer les ressourses de mon génie me manquent ; et cette idée, pénible pour lui, le dégoûtera de ses études, et privera son pays d'un homme utile. Ils suffit à la plûpart des hommes, de penser qu'ils peuvent parvenir à telles ou telles choses, pour développer leur esprit : mais, presque toujours, l'objet primitif de leurs vœux, n'est point celui qu'ils se procurent. Ce désir de se distinguer, cet espoir d'occuper les autres de soi, est le premier mobile de toutes les actions ; et, dans le pays où les hommes sont exclus de la carriere des honneurs, ils tombent dans l'apathie ; parce que tous les genres sont liés ensemble, et que l'espoir des places et des hon-

neurs anime, par des voies détournées, jusqu'à l'artisan même.

On remarque que les cantons, où le commerce et les manufactures fleurissent dans la capitale, offrent moins d'industrie et d'activité dans les autres villes ; la jalousie de la capitale doit y contribuer ; mais le défaut d'encouragemens, d'énergie et d'activité, a sans doute plus d'influence. Dans les cantons, où la capitale n'a aucun commerce, les autres villes ont encore moins d'industrie ; les habitans y croupissent dans l'indolence, ou cherchent des ressources chez l'étranger. L'homme à talens, dont l'esprit actif et le génie inventeur, auroit fait époque dans son pays, le quitte, pour satisfaire la passion de la gloire ; ou lutte contre la médiocrité, qui l'environne, jusqu'au moment, où noyé dans le torrent, il se laisse entraî-

ner, et perd, dans le frottement des êtres ordinaires, les angles qui lui donnoient une forme à lui. J'ai vu beaucoup d'hommes à talens étouffés, au moment où ils auroient commencé à se rendre utiles; et que le moindre encouragement, l'espoir d'un succès, même éloigné, auroit soutenu contre les premieres difficultés: la Suisse ne doit pas oublier, que la plûpart des hommes de génie, qu'elle a fourni, ont vécu hors de leur patrie. On me répondra, peut-être, que la Suisse ne peut être heureuse, que dans un état de médiocrité: cette raison, juste dans le temps où les mœurs étoient simples, cesse de l'être actuellement, que le luxe n'est pas même arrêté par la médiocrité des fortunes. On répondra aussi, qu'il est inutile de favoriser les hommes à talens, qu'ils sont inutiles à l'Etat; cependant des récompenses, accordées à un seul, en encouragent mille. Il

est un âge heureux, qui confond le feu de la jeunesse avec le génie. Une récompense accordée à l'homme illustre, encourage le jeune homme; il espere le mériter à son tour, et cette perspective le soutient, jusqu'au moment où l'âge mûr lui donne une maniere de voir plus saine; alors il rentre, de lui-même, dans la classe où l'étendue de sa sphere le place. Mais s'il ne voit rien devant lui, il se rebute; rien ne le soutient contre l'ennui des premiers pas, fastidieux dans toutes les carrieres.

Dans les villes sécondaires de la Suisse, des charges municipales, sont les seules distinctions qui puissent se présenter : les habitans les saisissent avec empressement, parce que la sphere de leurs idées, passe rarement les murs de leur ville. Ils y végétent tristement, éprouvent les inconvénients d'une fortune médiocre, et ne

se sentent pas l'énergie nécessaire pour l'augmenter. On peut excepter quelques villes privilégiées, où le hazard a fixé un petit commerce; et quelques autres, où l'instruction a donné des idées plus étendues.

Le luxe a percé dans toutes les villes, il a rendu les fortunes encore plus bornées, à mesure qu'il a multiplié les besoins; mille inconvéniens ont été une suite de ce premier mal. Les personnes qui avoient des richesses, ont voulu les doubler; les emprunts étrangers leur ont offert un moyen commode, que leur inertie approuvoit : le numéraire est devenu plus abondant, en apparence, quoique ce moyen ait privé l'Etat d'une portion, infiniment considérable, de son numéraire réel; et ce mal s'est répandu, même dans les capitales. Ceux dont la fortune étoit trop peu considérable, pour employer ce moyen

de l'augmenter, ont quitté leur patrie. Ces hommes s'éloignent fort jeunes; n'y rentrent jamais, ou dans un âge où ils sont inutiles; la dépopulation augmente d'une maniere visible; il n'existe aucune ville, qui ne puisse offrir un grand nombre de jeunes personnes du sexe, qui, avec la beauté, les graces, et mille qualités, se flétrissent, avant d'avoir rempli les devoirs de mere. Pourquoi les Suisses, jadis attachés à leur pays, auroient-ils pris un sentiment contraire? peut-on croire, que ce soit par goût, qu'ils quittent leur famille, leurs amis, une personne plus chere encore, dans un âge, où les émotions du sentiment ont toute leur vivacité, dans un pays, où les mœurs ont encore un certain empire? La nécessité de se procurer une subsistance assurée, le désir de la partager avec la personne qu'ils aiment, l'espoir enfin d'un

prompt retour, adoucissent leurs regrets à leur départ ; mais bientôt de nouveaux objets effacent les anciens, les sentiments s'émoussent au milieu des spéculations, et beaucoup oublient leurs foyers. Cette expatriation a lieu dans toutes les classes ; depuis le noble, jusqu'au cultivateur : il existe donc un vice caché, dans le gouvernement ou dans les circonstances, qui, s'il étoit détruit, feroit cesser cet état violent d'un pays, dont les hommes sont forcés de s'exiler. J'ai beaucoup voyagé ; mais il est sûr que j'ai rencontré des Suisses, même dans les lieux les plus reculés : les uns étoient mariés, d'autres célibataires ; et tous étoient fixés, par habitude, dans les lieux où ils se trouvoient, quoiqu'attachés au pays, qu'ils ont été forcés de quitter. L'envie de faire fortune dans l'étranger, n'est point particuliere aux habitans

des villes ; elle pénétre dans les campagnes, et donne, aux cultivateurs, le dégoût de leur état, et l'envie de se procurer une existence, qu'ils croyent plus douce : ils s'approchent d'abord des villes ; la servitude les éloigne bientôt de leur patrie, et corrompt leurs mœurs. La domesticité enleve partout des hommes à l'agriculture ; mais, au moins, ils restent dans leur pays, au lieu qu'en Suisse, ils sont perdus, et pour l'agriculture, et pour la population. On a cru, longtemps, que la Suisse étoit trop peuplée, qu'elle ne pouvoit pas nourrir ses habitans : on avançoit ce paradoxe, pour colorer les vues, pour lesquelles, on favorisoit l'expatriation des hommes. Mais des recherches plus saines, et un coup d'œil moins prévenu, ont bientôt prouvé que la Suisse, excepté quelques portions, n'est pas cultivée, comme elle pourroit l'être ; qu'on y

manque de bras pour l'agriculture, et que l'excédent de la population ne peut être nuisible, puisque des manufactures, où l'on manque d'ouvriers, leur offriroient une ressource assurée, et un moyen de se rendre utiles à l'Etat. Il est possible que, dans des temps très-reculés, des peuplades trop nombreuses, ayent été forcées d'exiler quelques-uns de leurs membres, pour pouvoir nourrir les autres : mais, dans le régime actuel, une population abondante est une richesse réelle ; une partie nourrit l'autre, et celle-là paye les objets qu'on tire de l'étranger. Alors les hommes trouvent, dans leur patrie, un moyen sûr de se procurer leur subsistance, ne pensent point à la quitter, et cherchent leur bonheur, dans un lien auquel ils se voyoient forcés de renoncer. La population augmente à mesure qu'on trouve plus de ressources, pour faire sub-

sister ses enfans; et chaque homme de plus, contribue à la richesse générale.

Du Commerce.

Si les Suisses quittent leur patrie, avec peine, pourquoi ne cherchent-ils pas à s'y fixer ? pourquoi n'y élevent-ils pas une nouvelle branche d'industrie ? le besoin donne de l'activité, surtout lorsque l'amour doit être sa récompense. Mais un homme isolé, jeune encore, qui a seulement des idées vagues, ne peut rien entreprendre avec succès; il lui manque des exemples et des modèles; il va les chercher dans l'étranger, et c'est-là qu'il perd de vue sa patrie. Plus éclairé sur ses intérêts, il balance les avantages que lui offrent différents pays, il voit ceux où il trouve le moins d'obstacles à ses travaux, et certainement il s'en présente moins, dans ceux où l'industrie

existe, que dans ceux où il faut la faire naître. D'autres inconvéniens se réunissent encore à celui dont je viens de parler. Avant que la Suisse se fît libre, chaque ville et chaque district avoit ses seigneurs particuliers, indépendans les uns des autres : à mesure que le peuple s'est éclairé, il a profité des circonstances, pour se faire céder des droits qui lui étoient avantageux ; parce que les intérêts particuliers étoient les seuls qui pouvoient exister. Lorsque les cantons se formerent, ils attirerent à eux les communautés, par la promesse de conserver leur liberté, et par l'offre de nouveaux priviléges ; après les conquêtes, ils s'attachoient leurs nouveaux sujets, par les mêmes avantages. Un Etat qui se forme et qui n'a encore aucune consistance, ne peut pas songer au bien général des sujets, sur lesquels il ne peut compter. Ces priviléges ont vieillis,

Ils sont consacrés par leur ancienneté; et fussent-ils décidément vicieux, les bourgeois de chaque ville et de chaque communauté, les défendent avec zèle; plutôt pour la vanité de dire, *mon univers a tels avantages*, que pour les avantages réels qu'ils en retirent. Mais dans un pays, où les seuls honneurs, qu'on peut obtenir, sont des dignités municipales, un péage que retire la ville, une jurisdiction particuliere, le droit de gêner le souverain dans des innovations heureuses, flattent tellement leur amour propre, qu'ils ne les abandonneroient qu'avec la vie.

Il est absolument nécessaire, pour fixer le commerce et les manufactures en Suisse, et pour la rendre florissante, d'abolir les droits intérieurs sur les marchandises, que les villes renoncent aux priviléges particuliers, favorables pour eux, et nuisibles au reste du pays; et que tout

ce qui concerne l'industrie, soit soumis à une régle uniforme. Il faudroit même que les divers cantons rompissent les barrieres, qui les séparent, et qu'ils formassent, relativement au commere, des provinces d'un même pays, et non pas des états distincts. Il faudroit aussi une uniformité de poids, de mesure et de monnoie; des droits d'entrée, seulement aux frontieres; aucun droit de passage, sur les objets qui vont d'un canton à l'autre, sans aller dans l'étranger; et plutôt des encouragemens, que des gênes, pour la sortie des objets manufacturés. Ces changemens, et des encouragemens bien distribués, donneroient sans doute une certaine impulsion aux esprits, et décideroient ceux qui sont retenus par la difficulté des transports. Le mauvais état des chemins, déja pénibles par la nature du pays, mais

bien plus encore par la négligence de l'administration, mettoit des entraves au commerce : cette partie est déjà plus soignée, ainsi les frais de transports doivent être moins considérables ; ils diminueront encore, lorsque les autres obstacles auront été détruits.

Des services étrangers.

Lés Suisses ont pris l'habitude des armes, à l'époque des longues guerres qu'ils ont soutenues, pour fixer leur liberté. La connoissance du pays leur donnoit une supériorité, dont ils ont su profiter ; les batailles de Morgarten, de S. Jacques, de Nœfels, de Sempach, où ils ont détruit des troupes infiniment plus nombreuses et mieux armées, fixerent leur réputation. On les désira, dans les services étrangers, à cause de la force de leur corps, qui étoit alors un avantage : leur habitude des fa-

tigues, leur confiance dans leur bravoure, et leur ignorance des objets de luxe, augmentoient encore l'opinion qu'on avoit d'eux : les gens instruits les croyoient des hommes extraordinaires ; le peuple, des êtres surnaturels. L'envie de les attacher, fit prodiguer l'or, la vénalité de leur bravoure, suivit bientôt leur corruption ; elle fut portée à un tel point, que les cantons furent obligés de la réprimer. Mais le goût du militaire se conserva : les vétérans, qui croyoient avoir été des héros, enflammoient leurs enfans, et ce goût s'est perpétué d'âge en âge. Actuellement les services étrangers sont consacrés par les traités des cantons, avec les souverains : ces traités rendent les Suisses moins vénals ; ils ne le seroient pas du tout, si les hommes, dans quelques cantons, ne recevoient pas, en naissant, une espèce de pension, ou

d'engagement, que la France leur paye.

Différens inconvéniens sont une suite nécessaire des services étrangers ; ils encouragent l'expatriation, peut-être même en sont la premiere origine. La moitié de ceux qui s'engagent, meurent, ou se fixent hors de leur patrie ; les autres y rentrent, après avoir passé leur jeunesse dans l'indolence des garnisons ; ils ont perdu l'habitude du travail, et substitué, à la simplicité des mœurs, le goût de la débauche ; leurs corps énervés ne produisent que des enfans foibles et en petit nombre. Et comme c'est la classe des agriculteurs, qui fournit la plûpart des soldats, ce sont autant de bras enlevés à l'agriculture, autant de peres de famille, dont l'Etat se prive volontairement. Les enrôlemens ne sont pas forcés, mais les ruses des recruteurs sont tolérées; on leur permet d'aller dans

les villages, d'y faire briller l'or ; ce métal séduit le jeune homme, le costume du bas officier, acheve de le décider ; mais il n'a pas quitté son village, que les regrets s'emparent de son cœur ; et c'est le prestige d'un moment, qu'on nomme engagement volontaire. Puisque la Suisse est un état libre ; puisque les Etats aristocratiques sont heureux ; qu'on laisse, aux jeunes gens, la possibilité de se repentir, pendant quelques jours : on blâme les recrues dans les Etats monarchiques ; sont-elles moins blâmables en Suisse ?

Les places, dans les régiments Suisses, sont certainement une ressource pour bien des jeunes gens, et leur donnent un état ; mais ce léger avantage peut-il balancer l'intérêt de la nation et un principe de dépopulation qui se renouvelle tous les ans ? On ne peut pas soupçonner qu'une telle considération entre dans

la masse des motifs, qui empêchent d'abolir les services étrangers. Les sujets des cantons aristocratiques, se plaignent un peu de ne pouvoir s'avancer, dans les régimens, avec autant de rapidité que les habitans de la capitale : il leur paroît dur, ne partageant pas, avec eux, les autres places, de se trouver exclus, ou du moins éloignés, d'une carriere bien indépendante du gouvernement. Peut-être seroient-ils moins touchés de ces entraves, s'ils ne sentoient pas la nécessité de se faire un sort hors de leur patrie.

Des milices Suisses.

La même cause, à laquelle les Suisses doivent les services étrangers, a fait naître chez eux la milice; armée avantageuse, dans un temps, où la force du corps, la bravoure personnelle, et l'amour de la patrie,

étoient la force des armées. Alors l'homme le plus vigoureux portoit des armes, dont le poids effrayoit le vulgaire; et Winkelried ouvroit les bataillons ennemis, en dirigeant leurs lances contre son sein. Mais actuellement que la précision du mouvement suffit pour faire un soldat, il a moins besoin d'intrépidité, que d'un grand usage; et des milices ne peuvent être exercées, à moins de leur faire perdre un temps infiniment considérable.

Tous les ans, pendant trois ou quatre mois, on exerce, chaque dimanche, les milices, et pendant trois jours, on les passe en revue: cette espèce de charge n'est pas forte; mais chaque homme doit se procurer, à ses frais, son uniforme et ses armes, et présenter l'attirail complet, sans quoi il ne peut être marié. Le plus simple équippement revient à cinq louis au moindre soldat; et ce moment, tou-

jours couteux pour le pauvre, le devient encore plus par cette nouvelle gêne : j'ai vu plusieurs exemples de mariages différés par cette seule raison.

On dit que ces milices serviroient en temps de guerre ; qu'elles s'opposeroient aux premieres attaques des ennemis ; qu'elles donneroient le temps de rappeller les régimens étrangers, et de former de nouveaux corps des soldats vétérans. Ces hommes se feroient un devoir de mourir pour leur patrie. On s'y attache, en effet, lorsqu'on y est heureux : mais je demande, si ceux qui se préparent à la quitter, et ceux qui y sont rentrés, après une longue absence, doivent avoir cet enthousiasme? Cependant ces hommes composent les deux tiers des régimens de milice: et tous regrettent les pertes, qu'ils éprouvent en abandonnant leurs affaires. On a vu, pendant les troubles

de Genêve, que les milices y resterent deux mois avec impatience : peut-être, qu'elles préféreroient de changer de maître, plutôt que de quitter leurs occupations (1).

(1) Ce discours étoit fait, ainsi que l'ouvrage, vers la fin de l'année 1788; les événemens ont retardé son impression. On sera surpris, sans doute, de la maniere dont je parle des milices, après avoir vu cè que la bourgeoisie armée de France a su faire : mais un moment d'attention fera bientôt disparoître cet étonnement. Tout François a un intérêt direct à la constitution qu'il défend, puisqu'elle a été faite par des représentans, nommés par lui; puisqu'elle est, et sera défendue par d'autres représentans, chargés de soutenir ses droits. Le François est libre. Mais peut-on le dire des habitans des cantons Suisses aristocratiques? Ils n'ont aucune part au gouvernement; une barriere invincible, exclut tout homme qui n'est pas né dans la capitale. Quel intérêt ont ces hommes à la chose publique? Qu'ont-ils à perdre, en changeant de maître? Pourquoi montreroient-ils cette résolution de vaincre ou de mourir, puisqu'ils sont, eux-mêmes, la victime de ce gouvernement qu'ils défendroient? Encore une observation : excepté les revues, pour quelle raison le gouvernement a-t-il fait prendre les armes? Pour reprimer les efforts des Fribourgeois qui vouloient se délivrer de l'oligarchie : pour arrêter les efforts des Genevois, qui vouloient ôter, à leurs magistrats, un pouvoir qu'ils s'étoient arrogés, e qui les

Est il

Est-il probable que les Suisses soyent jamais dans le cas d'opposer des troupes à leurs voisins? les traités qu'ils ont fait; leur position au milieu de plusieurs états, intéressés à les soutenir, contre des puissances dont ils craignent l'aggrandissement, suffisent pour conserver, aux Suisses, leur liberté et leur indépendance. Supposons même un de ces cas extraordinaires, où les Suisses devroient opposer des milices à des troupes réglées: bientôt ils verroient, que le

conduisoit visiblement à l'aristocratie. Des peuples vraiment libres, qui consentent les décrets souverains, porteroient-ils les armes, contre des hommes qui défendent la cause des sujets opprimés. Aussi longtemps, que les habitans des cantons aristocratiques n'auront pas une influence directe dans le gouvernement; que le conseil souverain ne sera pas composé de représentans, nommés dans tout le pays; que la ville capitale sera un maître absolu, et juge de sa propre cause; les milices Suisses me paroîtront un établissement nuisible à l'Etat, parce qu'il distrait le sujet de ses affaires, lui fait perdre son temps, et lui donne le goût d'un métier, qui ne doit pas être le sien.

courage ne suffit pas ; et le mécontentement des artisans et des cultivateurs, qui auroient quitté le soin de la subsistance de leur famille, forceroit à lever une armée volontaire. Ainsi les milices seroient inutiles, dans le cas même où la Suisse auroit une guerre à soutenir ; circonstance qu'on peut regarder comme presqu'impossible. Mais les milices existent depuis des temps, où elles servoient avec succès : tout a changé ; et les milices subsistent dans un siécle où elles sont à charge à l'Etat, par la gêne qu'elles imposent aux particuliers, par les frais qu'elles leur occasionnent ; peut-être encore, par la débauche qui suit ordinairement les exercices, et par le goût des armes, qu'elles propagent dans une nation, qui ne peut le satisfaire que hors de sa patrie.

Etat et occupations des cultivateurs.

Comme la Suisse contient, dans une étendue de pays fort peu considérable, plusieurs espèces de cultures différentes ; l'état des cultivateurs ne peut pas être considéré sous un point de vue général. Ils payent peu d'impôts, quoique la plûpart des impôts soient sur les terres : les cultivateurs du pays de Vaud, sont ceux qui sont les plus chargés ; et l'on évalue ce qu'ils payent à l'Etat, au trente pour cent de leurs revenus annuels (1).

(1) Le lods, imposé sur les ventes, est du dixiéme du prix total ; toutes les terres sont vendues une fois dans quinze ans, les unes dans les autres ; donc le lods est l'équivalent d'une imposition annuelle de seize pour cent, sur les produits. La dîme est une imposition du dix pour cent sur les champs ; elle est du cinq pour cent sur les vignes, mais l'augmentation des frais de culture compense cette diminution. Les cens sont au moins du deux pour cent par an : il reste encore deux pour cent, qui sont couverts par les droits de passage, de transports, &c. Dans cette évaluation, ne

Ainsi les cultivateurs Suisses sont heureux, dans tout ce qui concerne leur état de sujets contribuables; et s'ils sont malheureux, les causes en sont différentes.

On remarque généralement trois choses, qui nuisent infiniment au progrès de l'agriculture : ce sont les entraves aux ventes, les parcours, et les communes. Ceux qui veulent éclairer sur ces abus, sont arrêtés par mille obstacles.

La vente d'un bien immeuble ne peut pas avoir lieu, sans payer, au souverain, le dixiéme de la valeur

sont pas compris les droits sur les marchandises que le cultivateur consomme, droits qui retombent sur lui, quoique payés par le marchand; non plus que les impositions pour les chemins, et plusieurs objets semblables.

Le lods.	16 pour 100.
La dîme.	10
La cense.	2
Les droits de passage, transports, &c.	2
TOTAL.	30 pour 100.

Revenus annuels.

totale : cette imposition, ajoutée au prix réel, gêne les arrondissemens, empêche les ventes ; et la plûpart des cultivateurs ont des possessions éloignées les unes des autres, perdent un temps infini pour y aller, et les négligent souvent en raison de leur distance. Un cultivateur soigne toujours mieux ses possessions, lorsqu'il demeure dans leur centre ; il peut alors leur consacrer tous ses moments.

Le parcours et les communes diminuent tous les jours en Suisse ; comme on a beaucoup écrit sur leurs inconvéniens, et que ceci n'est pas un traité d'économie rurale, je me borne à les indiquer. Ces deux obstacles à l'agriculture ne sont pas particuliers à la Suisse.

La Suisse étant un pays montagneux, dont les productions sont variées, et dont tous les points n'ont

pas également de luxe ; la richesse des cultivateurs est proportionnée à la simplicité des mœurs, au nombre des possesseurs qui cultivent eux-mêmes, et à la nature des cultures, moins exposées aux intempéries, qui sont une suite nécessaire de la proximité des montagnes. La fréquence des grêles, et les retours du froid au printemps, dévastent, presque toutes les années, une étendue de pays assez considérable, et les productions les plus délicates, sont les plus maltraitées. On remarque que les vignerons sont dans un état de pauvreté absolue ; ils doivent, la plûpart du temps, les récoltes de deux années, d'avance ; une mauvaise année acheve de les abîmer. Les laboureurs sont un peu mieux ; quelques-uns peuvent vivre dans une espèce d'aisance ; mais les possesseurs de prairies, dont le produit est moins sujet aux vicissitudes du climat, sont généralement

les plus riches : surtout lorsqu'ils ont leurs prairies sur des montagnes, et qu'ils possédent quelques petites portions de terre dans la plaine. Alors les prairies assurent leur bien-être, les possessions de la plaine ajoutent l'opulence, dans les bonnes années, sans les ruiner lorsque les récoltes ont manqué.

Le sort des cultivateurs Suisses est généralement heureux ; il le seroit davantage, si l'expatriation ne les privoit pas du nombre de bras nécessaire pour bien cultiver, si le retour de ceux qui ont été au service, ne répandoit pas, chez eux, le goût de bien des superfluités dispendieuses, et des vices qui nuisent encore plus à leur bonheur. Les obstacles, qui gênent l'agriculture, sont peut-être moins nombreux que dans les autres pays ; et les plus nuisibles s'affoiblissent tous les jours. Il seroit à désirer que le goût de l'agriculture

fût plus répandu dans toutes les classes; alors les cultures seroient perfectionnées, et bien des préjugés s'effaceroient d'eux-mêmes. Le peuple, livré constamment au joug de l'habitude, suit les traces que la routine lui a marquées, et nie qu'il puisse exister une autre maniere d'agir. Lorsqu'on veut l'éclairer, il répond qu'il imite son pere, et l'habitude perpétue les abus, jusqu'au moment, où l'imitation les fait cesser.

De l'administration des troupeaux sur les Alpes.

L'usage de conduire les troupeaux sur les Alpes, pendant l'été, et de les faire passer, d'un lieu dans un autre, à mesure qu'ils consomment l'herbe, est un reste de la vie nomade des anciens Suisses. Les vastes prairies, qui couvrent les Alpes, n'étoient pas habitables, pendant toute

l'année; les vallées offroient un climat moins rigoureux; elles étoient plus faciles à cultiver, plusieurs se sont trouvées fertiles. Il est inconcevable, que les Suisses ayent conservé un goût aussi vif, pour ce genre de vie. Les habitations des Alpes sont les mêmes, que dans les temps les plus reculés; ils y sont exposés à toute l'intempérie d'un climat infiniment variable, y vivent isolés, et ce genre de vie a des attraits pour eux. Les plus riches fermiers disputent, aux journaliers, le soin des troupeaux sur les Alpes : ils y vont ordinairement deux, et se séparent, pendant l'été, de leurs parens, de leurs connoissances, de toutes les femmes. Le soin, peu pénible, d'un troupeau, qui vit à l'air et ne quitte la prairie que pour se débarasser de son lait, et la fabrication des fromages sont leurs seules occupations : le reste de la journée, ils le passent

assis devant leurs huttes, ou chalets, et dorment ou végetent. Un certain calme de la nature, analogue à leurs ames sans passions, est peut-être la cause de cet attrait, pour un genre de vie, dont l'uniformité seroit insupportable, à tout autre.

Ces hommes voyent cependant, avec plaisir, d'autres hommes : le besoin de leur parler, une curiosité inséparable d'une tête vide, sont les vrais principes de cette hospitalité, que l'on admire chez les habitans des Alpes. Le laitage et surtout ses produits, ont peu de valeur; le seret, qui forme leur principale nourriture, sert ensuite pour engraisser différens animaux : ils se font un plaisir de partager cette nourriture avec un ou deux voyageurs, qui passent, par hazard, près de leur chalet, et la font bien payer par la multitude de leurs questions. Cet empressement à offrir

du laitage, est uniquement un effet de leur curiosité.

Il existe, chez les Suisses, un préjugé bien singulier ; c'est celui qui exclut les femmes des chalets ; ils prétendent que, dans de certaines circonstances de leur vie, elles feroient aigrir le lait, par leur seule présence. Cependant les Savoyards, dont les relations, avec les Suisses, sont très-intimes, chargent les femmes du soin des troupeaux sur leurs montagnes, et n'éprouvent jamais cet inconvénient. Mais les Suisses sont imbus de ce préjugé : lorsque je leur ai cité ce fait, ils m'ont répondu constamment, chez nous ce n'est pas ainsi. Il est inconcevable, combien l'homme tient à ses préjugés, même aux plus absurdes, même à ceux qui choquent sa raison, et qui sont démentis par son observation de tous les jours : il y tient ; et cette même paresse d'imagination, qui le rend

heureux, dans la monotonie de ses Alpes, le prive de la compagnie de sa femme, parce qu'il faut réfléchir, pour renoncer à ses préjugés.

LE GUIDE

LE GUIDE DE CEUX QUI VOYAGENT EN SUISSE.

GENÊVE.

GENÊVE est sur les confins de la France, de la Savoie et de la Suisse; son territoire est fort peu étendu, et à proprement parler, la ville forme la partie la plus considérable de cette république, puisqu'elle contient près de 30,000 ames et qu'on en compte, à peine 16,000, dans le reste du pays.

Position.

LA ville est dans une position des plus heureuses, au bord du lac Leman (1), dans l'endroit où le Rhône

(1) Lorsqu'un lac porte un nom, il convient de le conserver plutôt qu'un nom de ville qui n'est jamais bien consacré, et qui change dans toutes les villes situées sur ses bords, toutes ont la prétention de nommer la masse d'eau qui les borde.

en sort. Les vues sont infiniment riches et variées : au bord du lac sont des côteaux couverts d'une belle culture : l'horizon est borné par la masse imposante des Alpes, le Mont-blanc et la chaîne du Jura.

La ville.

La ville est bâtie en partie sur une hauteur, ses rues sont, en général, larges et bien percées, excepté celles du quartier marchand, nommées *rues basses*, qui sont offusquées par des arcades, que soutiennent des piliers de bois.

Les édifices.

La ville ne contient aucun édifice remarquable. L'hôtel de ville est un ancien et vaste bâtiment, où l'on fait voir de grandes salles bien gothiques et une rampe pavée au lieu d'escaliers.

L'arsenal, comme tous les édifices de ce genre, contient de vieilles

armures, des souvenirs des anciennes invasions des Savoyards, et des armes pour plus de douze mille hommes.

Les églises sont très-ordinaires; celle de S. Pierre, qui est la principale, est un ancien bâtiment rajeuni par une colonade d'un assez bon goût. Quelques savans soupçonnent que cet édifice, construit dans les premiers siécles, a été bâti sur les ruines d'un temple du soleil, et même ont trouvé, dans une tête sculptée sur un des murs, une tête d'Apollon.

Machine hydraulique.

Les fontaines publiques sont fournies par une machine hydraulique qui éleve l'eau du Rhône à plus de cent pieds de hauteur.

Académie et bibliothéque.

Genêve a une académie illustrée par plusieurs savans qui y ont professé, et par d'autres qui existent

encore. Plus de 600 jeunes gens y font leurs études; et chaque année, à l'époque des changemens de classe, on distribue des prix, à ceux qui se sont distingués. Cet usage existe dans les divers colléges de la Suisse. La bibliothéque publique est confiée à l'académie; elle est assez bien composée et tous les citoyens ont le droit d'y prendre des livres. On y voit des manuscrits curieux, un bouclier votif, trouvé dans l'Arve, et quelques tableaux.

Cabinets d'histoire naturelle.

Le goût de l'histoire naturelle et des sciences est extrêmement répandu à Genêve; plusieurs savans illustres et beaucoup d'amateurs ont des collections précieuses, qu'ils ne refusent pas de faire voir aux personnes instruites qui voyagent. Les principaux sont ceux de MM. du Saussure, de Luc, Tollot, Rillet et Tingry.

Société des arts.

On a formé depuis peu un établissement qui répandra le goût de l'instruction dans toutes les classes. Une société libre, sous le nom de *société des arts*, encourage les talens, cherche à les développer, en donnant des secours aux jeunes gens, qu'un défaut de fortune condamneroit à la médiocrité de leur art, et les anime par des récompenses publiques, qui développent le germe de l'ambition et le désir de se distinguer. Ils est intéressant de voir les Saussurés se confondre avec de simples artistes, et conférer avec eux sur les moyens de perfectionner les arts. Cet établissement n'existe que depuis peu d'années, et, déja, on en recueille les fruits heureux.

Gouvernement.

Le gouvernement est mixte : le pouvoir législatif réside dans l'assem-

blée générale des citoyens, le pouvoir exécutif réside dans la magistrature, composée du conseil des 25 qui nomme la moitié du grand conseil, et dans lequel l'assemblée générale choisit tous les ans quatre syndics; on doit y ajouter le conseil des 200.

Chambre des bleds.

Le gouvernement établit une commission permanente chargée de fournir les greniers publics, de maniere qu'ils contiennent toujours au moins la quantité de bled nécessaire pour nourrir la ville pendant 18 mois. Cette chambre vend, en détail, le bled aux boulangers, à un prix fixe, toujours un peu plus haut que le prix moyen dans les pays frontieres. Cet établissement seroit infiniment utile, s'il étoit un moyen de soulager le peuple, et non un motif de spéculation.

Revenus.

Les revenus de l'état montent à

500,000 livres tournois : ils servent à pensionner les magistrats et le clergé, payer une garnison, réparer les fortifications, les édifices publics, les routes, *&c.*

Religion.

La religion dominante est la réformée : on y tolere l'exercice public de la luthérienne. Le clergé est pensionné par l'état, et ses membres ne sont pas consacrés avant l'âge de 25 ans : ils s'assemblent tous les samedis pour le maintien des mœurs, et s'occupent principalement des divorces.

Amusemens.

Avant la révolution de 1782, il étoit défendu d'avoir aucun spectacle dans la ville ; les hommes se rassembloient le soir, dans des cercles, ou clubs, et les femmes se réunissoient pour jouer et prendre du thé. Depuis 1782 on a construit un théâtre dans

la ville et défendu les cercles (1).

Excursions dans les environs de Genêve.

Pendant le séjour qu'on fait à Genêve, on peut voir, dans les environs, le mont Salêve, la perte du Rhône et Fernex.

Le mont Salêve.

Le mont Salêve est à deux petites lieux de Genêve, on voit depuis cette ville un de ses côtés qui paroît avoir été partagé par quelque violente secousse. M. de Saussure y a reconnu des traces évidentes de l'érosion des eaux et les explique : les plus frappantes sont vers le pas de l'échelle, près des grottes de l'hermitage, &c. Les naturalistes trouvent sur cette montagne, dont le corps est une pierre calcaire, des pétrifications et des plantes

(1) Au moment où j'écris ceci, j'apprends qu'il y a eu de nouveaux changemens, dont j'ignore encore les suites.

intéressantes ; on y a découvert quelques veines de charbon. Les amateurs des vues peuvent se satisfaire sur cette montagne : on domine le lac Léman, Genêve et ses environs, toutes les villes du pays de Vaud, et une partie de la Savoie jusqu'au lac d'Annecy. Le mont Salêve est si près de Genêve, qu'on peut aisément faire cette course en un jour.

La perte du Rhône.

La perte du Rhône doit exciter l'attention des voyageurs, elle n'est qu'à cinq lieues de Genêve, un jour suffit pour faire ce voyage. Le Rhône, après s'être creusé, pendant quelques temps, un lit très-profond dans une pierre calcaire tendre, tombe dans un gouffre, qu'il s'est creusé, et disparoît bientôt après, sous des entassemens formés par la chûte d'une partie des montagnes voisines. C'est surtout au printemps qu'on jouit de

ce spectacle dans toute sa beauté; en été et en automne, les eaux sont trop hautes et n'entrent pas toutes dans l'excavation. Comme les entassemens qui cachent le Rhône sont très-irréguliers et qu'il faut pour y parvenir, descendre une échelle de 31 pieds de hauteur, on a construit un pont, nommé le pont de Lucey, pour établir la communication des deux rives. M. de Luc a trouvé qu'il est de 39 toises au-dessous de la surface du lac Léman.

Ferney.

Tout a bien changé à Ferney, depuis la mort de Voltaire, les habitans, qu'il y avoit attirés, se sont dispersés et la plûpart des maisons tombent en ruine. Cependant les étrangers voyent encore, avec plaisir, un lieu que Voltaire a rendu célebre.

Voyage au tour du lac Léman.

On ne peut pas quitter les bords

du lac Léman avant d'en avoir fait le tour, et d'avoir vu les villes intéressantes et les beaux points de vue, qu'ils offrent à chaque pas.

VERSOIX.

BIENTÔT après avoir quitté Genêve, on entre sur les terres de France, qui viennent aboutir au lac, depuis que le pays de Gex est soumis à cette couronne. Sous le ministere de M. de Choiseuil, on voulut bâtir une ville et construire un port à Versoix, au lieu d'un mauvais bourg qu'il y avoit auparavant : l'emplacement avoit été choisi, les rues étoient tracées, mais le projet ayant été suspendu, le peu de maisons qui ont été bâties sont à peu près désertes.

COPPET.

UNE lieue et demie plus loin on arrive à Coppet, petite ville et baronnie située sur les bords du lac. Le châ-

teau est assez beau, les Comtes de Dohna l'ont fait rebâtir le siécle passé. C'est actuellement M. Necker qui posséde cette baronnie.

NION.

DEUX lieues plus loin on arrive à Nion, l'une des quatre bonnes villes du pays de Vaud; elle est bien située, en partie sur une colline et le reste dans la plaine au bord du lac.

Antiquités.

LA ville est très-ancienne, on voit encore quelques traces de son antiquité, une vieille tour, quelques inscriptions, des figures fort mutilées, &c. On croit que c'est la *colonia equestris Noviodunum* des anciens géographes.

Commerce.

LA ville fait un certain commerce, surtout avec la Franche-Comté; depuis quelques années, il y existe une

manufacture de porcelaine qui auroit besoin de quelques encouragemens.

Vignoble de la Côte.

C'EST dans les environs de Nion, que commence le district de vignobles, qui porte le nom de la Côte; il occupe le penchant des collines; leur sommet est couvert de forêts, de chataigners, de bois et de pâturages, qui se prolongent jusqu'au pied du Jura.

PRANGINS.

A une demi-lieue de Nion, on passe à côté du village de Prangins, qui a le titre de baronnie. Le château est un bâtiment moderne, d'un beau genre, placé sur une hauteur, d'où l'on découvre tous les bords du lac. Près du village on trouve des eaux sulphureuses peu connues.

ROLLE.

ROLLE est située à deux lieues de

Prangins; c'est une petite ville joliment située au bord du Léman, on y trouve une eau martiale, dont les habitans du pays font usage. Cette ville est environnée du vignoble de la Côte.

Allamand, Aubonne.

A Rolle, on peut suivre la grande route qui passe par le village d'Allaman, ou se détourner, pour voir Aubonne, ville et baronnie, sur un torrent du même nom; cette ville n'offre rien d'intéressant que des belles vues dans ses environs, surtout dans un lieu nommé le signal de Bougy; son château, qui est très-vieux, et le nom des personnes qui l'ont habité; Mayenne, Tavernier, Duquesne, ont successivement possédé cette baronie.

Morges.

De Rolle, jusqu'à Morges, on compte trois lieues; le détour, par Aubonne,

est tout au plus d'une lieue. Morges est une petite ville jolie et bien située. Un port et des halles bien construites, y fixent une partie du commerce du pays de Vaud, et peut-être le fixeroient entierement, si le projet de réunir le lac Léman & celui de Neuchâtel avoit été mis en exécution. Alors le transport des márchandises qui se fait actuellement par des rouliers, qui suivent la route de Berne et Soleure, jusqu'à Bâle, se feroit, depuis Morges, à Yverdun, par le canal interrompu d'Entreroche, et depuis Yverdun, par le lac de Neufchâtel, la Thiele, le lac de Bienne, l'Aar et le Rhin. Des intérêts particuliers ont mis obstacle à l'exécution de ce canal, il faut espérer que ces obstacles s'applaniront un jour.

Privilége singulier.

Morges est l'une des quatre bonnes villes du pays de Vaud ; elles ont

entr'autres le privilége singulier du tirage de l'oiseau. Celui qui abat le but, placé au sommet d'un mât, est nommé Roi pour l'année, & pendant son régne, a le droit d'acheter des terres sans payer les lods ; ce privilége est assez important, puisque cette imposition, sur les ventes, est le dixiéme de leur valeur.

LAUZANNE.

LE chemin s'écarte insensiblement du lac, lorsqu'on approche de Lausanne, ville à deux lieues de Morges et à demi-lieue du lac. La ville est ancienne, elle existoit déja du temps des Romains. Antonin en fait mention dans son itinéraire, et plusieurs inscriptions romaines le confirment. Il paroît prouvé qu'elle étoit située alors à une petite demi-lieue de sa position actuelle, au moins c'est-là qu'on a trouvé et qu'on trouve journellement des antiquités. On y voit

aussi les traces d'une chaussée romaine, dans le chemin qu'on laisse à droite, après avoir passé le pont de la Maladiere, chemin qui se prolonge et paroît donner son nom à un des fauxbourgs de Lausanne, nommé l'Estraz, *via strata*.

Position.

LAUSANNE est bâtie sur trois collines, ses rues sont laides, étroites, et la plûpart assez montueuses pour que les voitures y passent avec peine; sa position & la vue délicieuse dont on jouit, peut dédommager de ce désagrément.

Édifices.

L'ÉGLISE de Notre-Dame est un ancien bâtiment gothique, mais beau dans son genre; du haut du clocher, la vue est des plus étendues.

L'hôpital est un bâtiment neuf très-vaste, où les pauvres bourgeois de la

ville, reçoivent tous les secours qui leur sont nécessaires. On a consacré deux des salles, pour une bibliothéque formée par une société libre.

Le château, ancienne demeure des évêques, est un vieux bâtiment qui n'a rien d'intéressant.

Droits de la ville.

La ville de Lausanne est la plus grande du pays de Vaud, elle est aussi celle qui posséde le plus de priviléges; lorsqu'elle se soumit en 1536 au canton de Berne, elle les conserva tous, et même en obtint de nouveaux. Elle posséde la haute et basse jurisdiction, nomme ses magistrats, et fait prêter, aux baillifs, le même serment, qu'elle exigeoit jadis de ses évêques, celui de maintenir la ville dans ses droits et franchises. Les affaires criminelles, après avoir été examinées par un tribunal particulier, sont jugées par une assemblée de tous

les propriétaires des maisons d'une rue nommée la rue de Bourg. On ignore l'origine d'un droit aussi singulier.

École de charité.

Cet établissement fait honneur à une société de particuliers : on y éleve et donne un métier aux jeunes gens pauvres des deux sexes, qui, après leur premiere communion et la fin de leur apprentissage, quittent cette maison en état de se procurer leur subsistance. On y a réuni depuis peu un établissement pour procurer de l'ouvrage aux personnes âgées. L'école de charité est administrée, sous la protection du souverain, par les ministres et les personnes qui veulent y donner leurs soins. Les frais sont couverts par des contributions volontaires.

Académie.

L'académie est principalement

destinée aux jeunes gens qui se destinent à l'état ecclésiastique, et, jusqu'à présent, le plan des études a été dirigé vers ce but. On peut voir une bibliothéque destinée à l'usage de cette académie, mais elle ne contient rien d'intéressant. Les étudians avoient jadis le port d'armes et le droit de garder le château en temps de guerre : il les autorisoit à faire des exercices, une procession militaire et à tirer un prix; ce droit a paru peu décent, pour de jeunes ecclésiastiques, et a été supprimé. Il en restera des traces, dans un prix, que les jeunes gens du collége tirent à l'arc, chaque année, après la distribution des prix, qui suit le changement des classes.

Société d'histoire naturelle.

Il s'est formé, depuis quelques années, une société des sciences physiques, qui a déjà publié le résultat de ses travaux. On peut espérer qu'elle

deviendra plus utile, lorsqu'elle aura obtenu la protection du gouvernement.

Cabinets d'histoire naturelle.

Les sciences naturelles commencent à être cultivées à Lausanne. Jusqu'à présent, les savans, que Lausanne a produit, se sont distingués dans d'autres genres. Les amateurs connus verront avec plaisir les collections de M. le baron d'Erlach et de M. le professeur Struve, M. Van Berchem, fils, posséde déja plusieurs morceaux intéressans, et sans doute que sa collection deviendra très-considérable.

Environs de la ville.

Les environs de Lausanne offrent les vues les plus pittoresques; à une demi-lieue au-dessus de la ville, est un rocher élevé, nommé le signal, d'où l'on peut saisir aisément l'ensemble d'une partie du pays de Vaud

et tous les bords du lac. Ces vues étendues doivent intéresser les étrangers, puisqu'elles les mettent à même de saisir la position respective des lieux qu'ils parcourent. Ouchi, petit village, au bord du lac, sert, en quelsorte, de port à cette ville.

PAUDEX.

A une demi-lieue de Lausanne, sur la route de Vevey, en côtoyant le lac, on trouve des mines de charbon de terre qui sont en exploitation. On peut y voir aussi des fourneaux à cuire le plâtre, en forme de cône renversé; cette forme est très-avantageuse, elle a été conseillée d'abord dans les mémoires de l'académie de Suéde pour le grillage des mines, et l'application qu'on en fait à Paudex est des plus heureuses.

LE VIGNOBLE DE LAVAUX.

DEPUIS Paudex, les collines se

rapprochent encore plus du lac, leurs pentes sont escarpées et couvertes par le vignoble de Lavaux, vignoble estimé et très-ancien, puisqu'un piedestal, trouvé à Cully, porte cette inscription.

LIBERO PATRI COCLIENSI.

CE vignoble, quoiqu'il ait à peine trois lieues de long, contient nombre de villages & deux petites villes, Lutri et Cully. A S. Saphorin, village à une lieue de Versey, on peut voir, dans le mur de l'église, une colonne milliaire, qui porte le nom de l'empereur Claude. Le château de Glerolles, qui est près de ce village, est généralement cru un reste des Romains; les évêques de Lausanne y faisoient souvent des séjours; actuellement un concièrge, chargé de percevoir des revenus pour le souverain, y fait sa demeure. Le vignoble des environs de ce dernier village est plus escarpé

que dans le reste de Lavaux; des mûrs soutiennent les terres; et souvent quelques seps couvrent un rocher, où l'on a porté des terres.

Le Jorat.

La chaîne des collines, où est situé le vignoble de Lavaux, porte le nom de Jorat; elle commence près de Cossoney, passe à Lausanne et borde le lac jusque près de Vevey, où elle se recourbe et se prolonge le long du canton de Fribourg, vers Bulle, Moudon, Estavayer, et finit entre les lacs de Neufchâtel et de Morat. Elle est composée d'un grès, nommé *molasse*, dans le pays; cette pierre est compacte et résiste très-bien aux injures de l'air; les plus anciens bâtimens, même ceux qui sont évidemment romains, sont construits avec cette pierre et sont encore en très-bon état.

VEVEY.

VEVEY est une petite ville, à trois lieues et demie de Lausanne ; sa position est très-jolie, mais elle ne contient aucun édifice remarquable. Comme toutes les communications de la Suisse méridionale, avec l'Italie, par le S. Bernard, et tout ce que le Vallais consomme passent dans cette ville, elle fait un certain commerce ; elle sert aussi d'entrepôt pour le commerce de fromages du canton de Fribourg et du pays d'Enhaut. Les étrangers verront avec plaisir, chez M. Brandoin, une collection assez considérable de vues de la Suisse, qu'il a dessinées lui-même. M. le docteur Levade posséde quelques morceaux d'histoire naturelle assez intéressans.

LA TOUR DE PEYL.

LA tour de Peyl, petite ville mal bâtie, n'est séparée de Vevey que par

une promenade, et lui est réunie sous différens points de vue, quoique séparée à l'égard du gouvernement civil.

Clarens.

En continuant à suivre le lac, on arrive, après une heure de marche, au village de Clarens, immortalisé par J.-J. Rousseau, qui, n'ayant jamais été sur les lieux, a substitué des bosquets, aux vignobles et aux terreins brûlés qu'on y trouve. Plusieurs voyageurs les ont cherché et les cherchent journellement ; quelques-uns ont même vu les ruines du château de Wolmar, parce qu'ils se trouvoient avec des personnes qui se plaisoient à les induire en erreur.

Moutru.

Au-dessus du village de Clarens est la paroisse de Moutru, connue dans le pays par la richesse de ses habitans, qui possédent, en même temps, d'excellens vignobles et des prairies

sur les montagnes auxquelles le village est adossé. Ces montagnes contiennent plusieurs grottes, où se forment de belles incrustations de mousses, des stalactites et de ces petites concrétions nommées *confetti di Tivoly*: les plus intéressantes de ces grottes sont, l'une au-dessus du village de Brent, dans un lieu nommé le *séque pliau, le rocher qui pleut,* et l'autre sous l'église de Moutru.

CHILLON.

DEMI-LIEUE plus loin, on passe à côté du château de Chillon, vieux bâtiment construit sur un rocher, dans le lac : il étoit imprenable avant la découverte de l'artillerie, et défendoit l'accès du pays de Vaud du côté du Vallais : les montagnes plongent dans le lac vis-à-vis de lui, et laissent à peine un espace pour le chemin. Chillon a servi de résidence aux baillifs de Vevey jusqu'en 1733; depuis

cette époque, il n'y demeure plus qu'un concierge.

Villeneuve.

Depuis Chillon jusqu'à Villeneuve, vilain bourg situé à l'extrémité du lac, on ne compte qu'une demi-lieue; cette ville paroît avoir été le *Penni-lucus* des Romains. On trouve en entrant dans la ville, une inscription, mais elle ne décide rien en faveur de cette opinion. L'extrémité du lac étant environnée de marais, qui se prolongent dans la vallée, je conseille aux voyageurs de prendre à Villeneuve un petit bateau, qui les transporteroit à Meillerie et leur éviteroit un trajet dans de mauvais chemins, la plûpart du temps inondés. De Meillerie ils iroient à Evian, à Thonon, et ensuite à Ripaille, où ils auroient le choix de traverser le lac, pour se rendre à Rolle, ou de faire le tour par Genêve.

Du lac Léman.

Nous avons voulu parler des objets intéressans qui bordent le lac Léman, avant de rien dire de relatif à lui. Il est formé par le Rhône, qui s'y jette près de Villeneuve, en quittant le Vallais, et qui en sort à Genêve : sa longueur est de quatorze lieues trois quarts, sur trois lieues un quart dans sa plus grande largeur : sa forme est à peu près celle d'un arc. Il est probable que ce lac étoit jadis plus long qu'il n'est actuellement ; tout le terrein, entre Villeneuve et Bex, sur une étendue de quatre lieues, est formé par des attérissemens ; et l'on trouve, à une demi-lieue de ses bords actuels, un village nommé *Portvallay*, dont le nom paroît dériver de *Portus Vallesiæ, Port du Vallais*. Le lac, comme tous ceux qui sont au pied des Alpes, croît en été pen-

dant la fonte des neiges : il hausse année commune de cinq ou six pieds. On remarque aussi sur ce lac d'autres crues plus irrégulieres : dans des journées orageuses, on voit l'eau s'élever et s'abaisser successivement de quatre ou cinq pieds, et continuer ces alternatives pendant plusieurs heures. On attribue ce phénomene à des nuées électriques ; et j'adopterais d'autant plus volontiers cette opinion, qu'on observe assez fréquemment des trombes sur ce lac. Ces irrégularités portent le nom de *seiches*. Les amateurs d'histoire naturelle peuvent se procurer, sur les bords du Léman, quelques espèces d'oiseaux et de poissons peu communes, et recueillir une abondante collection de pierres de toutes les espèces. M. de Saussure les a fait connoître, dans un ouvrage digne de la réputation de cet auteur célébre.

Excursion dans la vallée de Joux.

De retour à Rolle, on peut faire une excursion dans la vallée de Joux, pays intéressant sous plusieurs points de vues. En sortant de Rolle, on commence à gravir les collines de la Côte, dont nous avons déja parlé, et l'on traverse des prairies marécageuses, qui les séparent du pied du Jura. Après deux heures de marche, on arrive à Gimel, petit village situé sur le penchant de la montagne.

Glaciere naturelle.

Près de ce village on peut voir une grotte où se trouve une glaciere naturelle. On entend couler une riviere au fond de cette grotte, qui paroît être l'Aubonne, dont les sources sont immédiatement au-dessous.

De Gimel, on emploie deux heures et demie pour parvenir au plus haut point du passage nommé le *Mar-*

chairu; enfin, après une heure de descente, on arrive au premier village de la vallée nommé *le Brassu* et demi-heure après au *sentier* chef lieu de la paroisse de Chenit. La riviere de l'Orbe, qui prend sa source quatre lieues plus loin, dans le lac des Rousses, passe près de ce village et se jette ensuite dans les deux lacs qui occupent le fond de la vallée. Les voyageurs s'arrêtent ordinairement au village du *Pont*, situé entre les deux lacs, parce que c'est le seul endroit où il y ait des auberges supportables.

La vallée est généralement froide et stérile, comme la plûpart de celles qui ont leur direction du nord au sud; il n'y croît que de l'avoine et de l'orge, les prairies sont marécageuses et aucun arbre fruitier ne peut y réussir. Les habitans vivent du produit de leurs montagnes et de quelques arts dont ils s'occupent pendant

l'hiver; on y trouve sur-tout beaucoup d'horlogers et de lapidaires.

Les deux lacs reçoivent plusieurs ruisseaux, outre l'Orbe et une petite riviere qui sort d'une grotte, près du village de l'*Abbaie*; ces lacs se déchargent par des conduits souterreins, nommés *entonnoirs* dans le pays; les habitans ont profité de la chûte de l'eau, qui se précipite dans le principal de ces entonnoirs, pour construire un moulin, nommé *le moulin de Bonport.* Les voyageurs le verront avec plaisir. L'eau, qui se perd dans la terre, reparoît à trois quarts de lieue de là, au pied de la montagne, sous la forme d'une riviere, assez large, qui porte le nom d'*Orbe*. Il est probable que d'autres rivieres et quelques ruisseaux qui sortent aussi au pied de ces montagnes, tirent leur origine des eaux de ce lac, surtout la Venoge qui sort d'une caverne près de Lille.

Lorsque les entonnoirs se bouchent, il suffit, pour en établir de nouveaux, de creuser des puits, de 15 à 20 pieds de profondeur, dans les couches minces et inclinées des rochers, qui bordent le petit lac, ou lac Brenet.

Les montagnes qui environnent la vallée de Joux, sont criblées d'une multitude de cavernes et grottes, dont quelques-unes sont très-profondes; plusieurs aboutissent à des lacs souterreins; j'en ai visité plusieurs. La nature de ces montagnes est calcaire, comme toute la chaîne du Jura; on y trouve des pétrifications et quelques mines de fer.

Les voyageurs montent ordinairement sur les montagnes qui séparent cette vallée du pays de Vaud. Ils choisissent presque tous la dent de *Vaulion*, qui est moins élevée et d'un accès plus facile. Ils y jouissent aussi de la vue d'un précipice qui

domine presque à plomb une vallée cultivée. Ceux qui craignent moins la fatigue peuvent monter sur le *Montendre*, où la vue est infiniment plus étendue ; on voit, sur cette montagne, une caverne, dont la profondeur est immense. Les pierres, qu'on y jette, paroissent tomber dans de l'eau.

Sources de l'Orbe.

Après avoir vu tout ce qui peut intéresser dans cette vallée, on la quitte du côté opposé à celui par où l'on est entré, du côté du moulin de Bonport : au bout de trois quarts d'heures, on parvient à la source de l'Orbe, ou plutôt, à l'endroit où elle reparoît. Elle sort d'une voute de 200 pieds de haut, couronnée de sapins, et forme, au moment où elle s'échappe du rocher, une riviere assez large. Le paysage ressemble beaucoup à celui de la fontaine de Vaucluse ; il est peut-être plus pittoresque.

VALORBE.

TROIS quarts de lieue plus loin est le village de Valorbe, dont les habitans vivent du produit d'une multitude de forges et de martinets répandus dans la vallée ; tout le minerai, qui se fond dans cet endroit, est tiré des montagnes de St[e]. Croix; c'est une mine de fer en grains.

ROMAINMOTIER.

DE Valorbe, on peut aller à Romainmotier, petite ville située dans un vallon sauvage, mais pittoresque ; elle s'est formée successivement autour d'une abbaye, que Saint Romain y fonda, au sixieme siecle. Le bailliage de Romainmotier est très-considérable, il embrasse toute la vallée de Joux; le baillif réside dans le bâtiment où demeuroit jadis l'abbé.

ORBE.

APRÈS deux lieues de marche on

arrive à Orbe, petite ville fort ancienne ; on y entre par un pont assez hardi, sur la riviere de l'Orbe. Les voyageurs peuvent y voir une machine hydraulique, imaginée par M. Venel, médecin, connu par ses découvertes sur l'ortopédie, et les tableaux en broderie de mademoiselle Thomasset, tableaux d'une belle exécution et d'autant plus étonnans, que cette personne a découvert son talent, dans un âge, où l'on cesse d'en avoir, à soixante ans. Dans quelques années on y verra, avec plaisir, le jardin botanique, que le neveu de cette dame fait établir.

Mine de pétrole.

On vient de découvrir une mine de pétrole à une lieue de la ville, son exploitation se fait avec succès.

Orbe est située dans le bailliage d'Echallens, bailliage que les cantons de Berne et de Fribourg possedent

en commun. Les deux religions y sont permises, mais, par une contradiction singuliere, le mariage entre les personnes de cultes différens est défendu : si l'amour, qui ne respecte pas toujours les opinions, se rend maître de deux cœurs, et si leurs foiblesses ont des suites, l'enfant ne peut dans aucun cas obtenir son état civil par le mariage des pere et mere.

YVERDON.

YVERDON est éloigné d'Orbe, de deux lieues; cette ville est ancienne, elle fleurissoit déja sous les Romains, qui la nommoient *Castrum Ebrodunense :* il paroît même, par les ruines qui l'environnent, qu'elle avoit jadis beaucoup plus d'étendue qu'à présent.

Position.

ELLE est située à l'embouchure de la riviere de l'Orbe, dans le lac de Neufchâtel; près de la ville, cette

riviere perd son nom et prend celui de *Thiele.* Les marais qui l'environnent et d'autres observations locales, prouvent que le lac s'étendoit jusque dans un lieu nommé *Entre-roches*, situé au-dessous d'Orbe : c'est au travers de ces marais, qu'on vouloit creuser le canal destiné à réunir le lac de Neufchâtel et le lac Léman; on peut encore voir les travaux qui ont été commencés.

Edifices.

Le château d'Yverdon a été bâti par Conrad, duc de Zeringuen, dans le douzieme siécle; c'est un vieux bâtiment gothique. Les autres édifices sont modernes. Une des salles de la maison de ville est occupée par une bibliothéque publique, formée aux frais d'une société de particuliers. On peut y voir les antiquités, qui ont été découvertes, dans les environs de la ville.

Commerce.

YVERDON fait quelque commerce. Cette ville est surtout un des entrepôts du sel, que la France fournit au canton de Berne.

EXCURSION A CHEYRE.

AVANT de quitter Yverdon, on peut faire une petite excursion à Cheyre, village sur les bords du lac, à deux lieues de cette ville. On y a découvert, depuis quelques années, un pavé de mosaique des plus curieux. Tous les environs de ce village paroissent remplis d'antiquités; sa situation, sur l'une des chaussées romaines des plus fréquentées, a sans doute engagé nombre de personnes à construire des maisons de campagne; et les pavés de mosaique, qu'on y découvre, étoient destinés aux salles de bain.

ESTAVAYER.

UNE lieue plus loin, aussi le long

du lac, est la ville d'Estavayer, dans le canton de Fribourg, dont la position est très-jolie.

GRANDSON.

On compte une lieue d'Yverdon, à Grandson, petite ville dépendante des cantons de Berne et de Fribourg, qui y envoyent alternativement un baillif. Cette ville est connue par la bataille, que Charles le Hardi y a perdue, le 3 mars 1476.

Antiquités.

On peut voir, dans l'église, des statues antiques ; on croit qu'elles représentent des Isis, ou quelqu'autre divinité égyptienne ; elles sont en très-mauvais état.

EXCURSION DANS LE VAL TRAVERS.

Depuis Grandson, on peut faire une excursion dans le val Travers, cette course n'exige qu'un jour. Le val

Travers est une vallée du Jura, dans la principauté de Neufchâtel; elle est arrosée par la Reuse, qui sort d'une grotte près de Saint Sulpice, dans le fond de cette vallée; cette source est très-curieuse.

Motiers.

MOTIERS, qui est le chef lieu du val Travers, est un grand village, au pied des ruines d'un château du moyen âge. Les habitans, ainsi que ceux du reste de la vallée, s'occupent de différens arts, et particulierement de l'horlogerie. On y a découvert au commencement du siecle, une mine d'asphalte qui est très-riche, cependant on la néglige depuis bien des années.

Le Temple des Fées.

AVANT de quitter le val Travers, on peut faire une excursion au village de la Côte aux Fées, dans la mairie des Verrieres, pour voir une

grotte fort vaste, nommée *le Temple des Fées*, elle est remplie de stalactites. M. Sinner croit que cette qualification d'ouvrage des Fées, que l'on donne à nombre de lieux du Jura, vient de l'altération du mot celte *feith*, qui signifie *borne*; cette opinion est très-fondée.

On peut aller en droiture de Motiers à Neufchâtel, ou retourner à Grandson, pour suivre les bords du lac; je conseillerais le dernier parti.

BOUDRY.

BOUDRY est une petite ville à deux lieues de Grandson, dans le comté de Neufchâtel; ses habitans sont assujettis à la glêbe, et, comme on se glorifie de tout, ils se vantent de recevoir des bourgeois, sans la participation de leur souverain; il est tout simple que personne ne s'oppose à ce qu'ils augmentent le nombre des sujets, qui ne peuvent plus cesser de l'être.

COLOMBIER.

A une lieue de Boudry est le village et le château de Colombier ; cette seigneurie a eu ses seigneurs particuliers jusqu'au quinzieme siécle, qu'elle passa aux comtes de Neufchâtel. On y remarque entr'autres de belles allées, que l'on doit au duc de Longueville.

SERRIERES.

UN peu avant d'arriver à Colombier, on passe à Serrieres, petit village rempli de manufactures. Une riviere du même nom, qui sort du rocher à peu de distance du chemin, met en mouvement les rouages et les usines de ces manufactures.

NEUFCHATEL.

DE Colombier on ne compte qu'une lieue jusqu'à Neufchâtel, capitale du pays. Cette ville est belle, située au

bord du lac de même nom, et adossée à des collines cultivées et à des montagnes qui la garantissent des vents du nord. Elle paroît avoir succédé à la ville de *Noidenolex*, qui fleurissoit sous les Romains; dont on fixe généralement la position, entre les lieux nommés *la Roche à Chazel* et *la Roche du nid du Croz*.

Gouvernement.

Les états s'assemblent tous les ans à Neufchâtel et à Valengin; ils ont le pouvoir législatif et jugent en dernier ressort les causes civiles majeures; ils peuvent même décider les questions relatives à la succession de leurs souverains : les autres affaires sont décidées par la magistrature des différentes mairies. Les princes de Neufchâtel ont fort peu de pouvoirs : leurs droits ne consistent presque, que dans des péages : ils ont aussi la liberté de faire des recrues, sans gêner néan-

moins la volonté des Neufchâtelois, qui peuvent servir chez toutes les puissances. Dans les cas de dissentions entre le prince et les états, la république de Berne juge le procès; cet usage singulier est consacré par le temps. La ville de Neufchâtel jouit de plusieurs droits municipaux, tels que le droit de police et le port d'armes.

Edifices.

Les édifices publics n'ont rien d'intéressant; le château, ancienne demeure des comtes, est bâti sur une hauteur qui domine la ville, son enceinte est très-vaste. Les églises n'ont rien de remarquable, excepté le tombeau des anciens comtes de Neufchâtel. Les maisons particulieres ont une élégance qu'on ne trouve pas dans les villes de la Suisse; celle de M. du Peyron excite la curiosité des étrangers.

Commerce.

Le commerce de Neufchâtel est assez considérable, surtout en toiles peintes, dont il y a plusieurs manufactures. Les richesses, le désir d'en acquérir et les jouissances qu'elles procurent, font un peu négliger les sciences dans cette ville, les livres qu'on y imprime sont lus ailleurs.

Valangin.

Valangin est à une lieue de Neufchâtel; c'est un bourg très-petit, situé dans un fond environné de montagnes; il seroit inconnu, s'il n'étoit pas le chef lieu du comté de Valangin. Les états de Neufchâtel et de Valangin s'y assemblent, et si quelqu'un sollicite une assemblée extraordinaire, elle se tient à ses frais. Il n'y a rien à voir à Valangin : un château moderne, bâti sur les ruines de l'ancien, et une église gothique, bâtie sur une voute, au-

dessus du torrent de la Sauge, n'offrent rien de curieux.

La Ferriere.

A quatre lieues de Valangin est le village de la Ferriere ; les amateurs peuvent y voir le cabinet de M. Gagnebin, où les productions les plus rares du regne minéral, sont confondues avec des collections bizares, tels que des cranes coëffés, &c.

Les Brenets.

De Valangin, on peut aller aux Brenets, village chef lieu d'une des mairies du comté de Valangin. A une lieue de ce village, on peut voir la chûte, où la riviere du Doux tombe de 80 pieds de haut.

La Brévine.

De-la on peut faire une excursion à la Brévine, autre mairie et village du comté de Neufchâtel, pour voir

un

un exemple de l'industrie des habitans. Le lac d'Etalieres se décharge dans un gouffre, où les habitans ont construit trois moulins à cent pieds sous terre ; l'eau du lac tombe successivement dans cinq citernes, et met chaque fois des roues en mouvement; elle se perd ensuite dans les fentes du rocher : on soupçonne qu'elle forme la riviere de la Reuse, qui sort de l'autre côté de la montagne, dans le val Travers. On voit à la Brévine des eaux minérales dont on ne fait presque plus d'usage : de bonnes auberges leur donneroient peut-être de la réputation.

Le Locle.

De retour aux Brenets, on peut aller au Locle, qui en est distant d'une lieue. Ce village a toute l'apparence d'une ville; peuplé d'artistes et d'artisans, dont la plûpart sont à leur aise, les maisons ont une certaine

élégance, qui, accompagnée de beaucoup de simplicité, plaît infiniment aux voyageurs. On ne peut s'empêcher d'admirer l'industrie des habitans, et le nombre de découvertes que l'horlogerie, leur occupation journaliere, les a mis à même de faire en méchanique : les automates de M. Jacques Droz, sont connus de toute l'Europe. On peut voir, à un quart de lieue de l'église, dans un lieu nommé *sous les Roches*, un exemple de leur industrie : ils ont pratiqué dans un gouffre, où un ruisseau se perdoit, des moulins souterreins, semblables à ceux d'Etalieres et même plus hardis ; on y pénétre par une caverne. Les habitans du Locle, qui sont environ au nombre de 3,000, s'occupent la plûpart d'arts méchaniques, et surtout des différentes branches de l'horlogerie : on compte qu'il sort annuellement, près de 40000 montres de ce village et des autres vallées de

ces montagnes : ils s'occupent aussi d'orfévrerie, coutellerie, dentelles, ouvrages en acier, émail, &c. Les habitans se font un plaisir d'ouvrir leurs atteliers aux voyageurs.

La Chaux de Fond.

A deux lieues du Locle, on trouve le village de la Chaux de Fond, chef lieu d'une mairie aussi riche et aussi peuplée que le Locle : les mœurs des habitans et leurs occupations sont parfaitement les mêmes. On voit aussi à la Chaux de Fond, des moulins souterreins, semblables à ceux du Locle. Les voyageurs seront, sans doute, surpris de cette multiplicité de gouffres, où l'eau disparoît ; mais ils doivent observer que toutes ces montagnes sont de nature calcaire, et que l'eau se creuse des routes souterraines entre les couches ordinairement inclinées de cette pierre. Aussi on peut remarquer que les montagnes

calcaires sont généralement seches et même stériles; et qu'à leur base, on trouve des sources abondantes et même des rivieres qui y prennent naissance : nous avons déja vu que l'Orbe, la Venoge et la Reuse, naissent de cette maniere; et je soupçonne que la Suze, riviere de l'évêché de Bâle, doit son origine à cette riviere qui se perd à la Chaux de Fond.

Le val S. Imier.

On quitte les vallées du comté de Neufchâtel, en traversant le val St. Imier, pour se rendre à la Neuveville, ville de l'évêché de Bâle, au bord du lac de Bienne : la distance est de sept lieues. Le val St. Imier n'offre rien de curieux aux voyageurs, les naturalistes y trouvent beaucoup de pétrifications.

La Neuveville.

La Neuveville est une petite ville,

qui n'offre rien d'intéressant ; elle se gouverne par ses propres magistrats, sous la présidence d'un maire établi par l'évêque de Bâle.

L'isle de S. Pierre.

De la Neuveville on peut faire une excursion sur le lac de Bienne, pour voir l'île de S. Pierre, que Rousseau a rendue célébre : la position de cette île, où plusieurs cultures et une ou deux maisons sont réunies, rend son séjour vraîment romantique. De-là on peut débarquer à Erlach, petite ville du canton de Berne, ou à Nidau : comme rien ne peut intéresser dans la premiere de ces villes, je conseillerois d'aller en droiture à Nidau.

Nidau.

Nidau est une jolie ville à l'extrémité du lac de Bienne, dans l'endroit où la Thiele en sort : comme cette riviere est navigable et se jette

dans l'Aar, Nidau fait un certain commerce. La ville n'offre rien d'intéressant, que les restes d'une chaussée des Romains, près d'un village nommé *Tribey ;* on y trouve aussi d'autres antiquités; ce qui fait soupçonner que le *Petinesca* des anciens géographes étoit dans cette place. Nidau est dans un lieu bas et marécageux ; les maisons y sont bâties sur pilotis.

BIÈNNE.

A demi-lieue de Nidau, on trouve Bienne, ville aussi jolie que Nidau, et dans une position plus saine, sur la pente d'un terrein, arrosé par la Suze, qui s'éleve insensiblement jusqu'au mont Jura. La ville n'offre ni édifice, ni rien qui puisse piquer la curiosité ; sa situation est agréable.

Gouvernement.

CETTE ville est une espèce de répu-

blique, et, sous ce titre, elle est alliée des Suisses, reçue dans les alliances étrangeres de cette nation, et elle envoye un député aux diètes générales. Elle est en même temps soumise aux évêques de Bâle, dont les droits actuels consistent à nommer un maire, qui préside les conseils sans avoir voix délibérative, et à voir son nom, conjointement avec celui de la ville, à la tête des arrêts, sans influer sur leur contenu. A chaque élection d'évêque, il est tenu de venir recevoir le serment des habitans. Le pouvoir législatif, l'administration de la justice, le droit de faire des alliances et le port d'armes, appartiennent à la ville. On ignore si elle a le droit de battre monnoye, ou si les circonstances ne lui ont pas permis d'en faire usage.

Religion.

Les habitans sont de religion ré-

formée ; ils font leurs études à Berne : ce canton s'est établi le protecteur de tous les sujets protestans de l'évêque de Bâle, non-seulement de Bienne, mais des vallées où leur nombre est très-considérable.

EXCURSION A SOLEURE.

DEPUIS Bienne, on peut faire une excursion à Soleure, et revenir sur ses pas pour prendre le chemin de Pierre Pertuis, ou, si on veut abréger, on peut aller, en droiture, de Soleure à Delmont et delà à Bâle ; mais en prenant cette route, on négligeroit la plus grande partie de l'évêché de Bâle, qui cependant est très-curieux.

La ville.

SOLEURE est à cinq lieues de Bienne ; la ville est dans une jolie position ; elle est partagée en deux par l'Aar, qui, dans cet endroit, a une certaine

largeur. Elle est bâtie sur une petite élévation qui descend, par une pente douce, jusqu'à la riviere.

Position.

La ville est mal bâtie; les maisons ont un ensemble de mauvais goût, qui est général dans la plûpart des villes de la Suisse, et qui les fait paroître laides, quoique la nature et la beauté des lieux dût contribuer à leur agrément. On peut cependant en compter quelques-unes de plus modernes, et qui, même, sont construites avec une certaine régularité; on remarque surtout l'hôtel de l'Ambassadeur de France.

Edifices.

L'église de S. Urse est un bâtiment moderne, d'un très-bon goût, et sans contredit la plus belle qu'il y ait en Suisse; la rampe qui est devant la façade est d'un bon genre.

L'église des Jésuites a une assez belle façade, elle a été construite aux frais de Louis XIV.

L'hôtel de ville, la monnoie et la bibliothéque publique, sont aussi des édifices qui peuvent intéresser les voyageurs; la bibliothéque est ouverte deux fois par semaine.

Antiquités.

On voit, au centre de la ville, une grande tour quarrée, qu'on croit un ouvrage des Romains, et près de la halle une inscription; comme la ville est très-ancienne et qu'on a trouvé, en creusant les fondemens de l'église de S. Urse, plusieurs antiquités romaines, ce sentiment peut avoir un certain fondement. Il est constant que Soleure est une ville des plus anciennes de la Suisse, on croit même que c'est une des huit villes que les Helvétiens détruisirent du temps de Jules-César.

Gouvernement.

Le gouvernement du canton est aristocratique ; les citoyens de la ville peuvent seuls entrer dans les charges, et l'autorité appartient au petit et grand conseil. Mais l'aristocratie est plus modifiée qu'à Berne, puisque le corps des bourgeois a part aux élections et confirme les conseillers.

La grand conseil est composé de cent et un membres, il décide de toute les affaires importantes à la convocation du petit conseil ; le petit conseil est un démembrement du grand, et administre la justice civile et criminelle , avec appel au grand conseil dans les cas réservés.

Les deux avoyés et le banneret sont élus chaque année, le jour de la St. Jean , par la bourgeoisie assemblée dans l'église des Franciscains ; ordinairement ils conservent leur place à vie, et sont confirmés tous les ans. Le

même jour les conseillers sont grabelés et confirmés dans leur emploi.

Environs de la ville.

Les environs de Soleure sont assez irréguliers pour offrir des points de vue intéressans.

Hermitage.

Les voyageurs peuvent faire une promenade à un hermitage situé à une lieue de Soleure ; la beauté du lieu et ses points de vue champêtres, les intéresseront davantage que le travail de l'hermite.

Montagnes.

Une excursion jusque sur l'une des sommités du Jura, dont le pied n'est qu'à une lieue de Soleure, offrira une vue également riche et plus étendue. On saisit des points les plus élevés, non-seulement tout le canton de Soleure, le plus fertile de tous ceux de

la Suisse, après celui de Lucerne, mais aussi une partie considérable des autres; on découvre jusqu'à sept lacs.

Cabinet d'histoire naturelle.

Le canton de Soleure contient peu de choses curieuses, il est très-cultivé et ses montagnes sont calcaires : M. Wallier posséde une suite des pétrifications qu'on y trouve.

BOUJEAN.

On doit retourner à Bienne pour entrer dans les montagnes de l'évêché de Bâle ; à une petite lieue de la ville est le village de Boujean, au pied du mont Jura. L'art y a profité d'une chûte de la riviere de la Suze, pour faire mouvoir les roues d'une fabrique de fil de fer et d'autres manufactures ; une partie des atteliers est creusée dans le roc.

PIERRE PERTUIS.

Le chemin côtoie la Suze ; depuis

Boujean, jusque près de Pierre Pertuis, cette riviere offre des vues vraiment pittoresques, mais il est faux qu'elle traverse le passage, elle prend sa source à côté et à quelque distance. Le roc a été percé pour pratiquer un chemin et une communication entre les vallées du comté de Neufchâtel, et celles de l'évêché de Bâle. Il paroît que cet ouvrage a été fait sous les empereurs, l'inscription suivante, qui est au-dessus du chemin, fait soupçonner que c'est sous l'un des Antonins.

NVMINI AVGVS
TV̄M
VIA VCTA PER M
DVI VM PATER
Ī I VII COL HELVET.

On lit cette Inscription de la manière suivante:

Numini augus
torum
Via ducta per montem
Durvum Paternus
Duumvir coloniæ Helvetiæ.

Durvus est le nom de la montagne que l'on nomme actuellement *Durveau.* La longueur de cette route creusée dans le roc, est de cinquante pieds, sa largeur de vingt-cinq pieds, et sa hauteur de vingt-six.

BELLELAY.

A trois lieues de Pierre Pertuis, on arrive à l'abbaye de Bellelay, riche monastere, dont l'abbé est indépendant de l'évêque de Bâle. Le dernier abbé a établi un séminaire qui mérite des éloges, par son but et par la maniere dont il est rempli. Le monastere est beau, mais dans un lieu sauvage.

PORENTRUI.

HUIT lieues plus loin, on trouve Porentrui, capitale de l'évêché de Bâle et résidence de l'évêque. La ville est dans une position agréable; on peut y voir le palais du prince, l'hôtel

de ville et l'hôpital, mais ces édifices n'ont rien d'intéressant.

Gouvernement.

La ville a son propre conseil, présidé par un gouverneur et par un maire établis par l'évêque ; elle jouit de plusieurs priviléges.

L'évêque de Bâle.

L'évêque de Bâle est prince de l'empire ; il est allié avec les cantons catholiques, mais n'a point le droit d'envoyer des députés à la diete. Ce sont ses relations avec une partie des cantons, qui le font considérer comme membre du corps helvétique, et lui font partager les droits que les Suisses ont en France. En cas de guerre entre cette couronne et l'Empire, il jouit de la neutralité.

Une partie de ses sujets suit la religion protestante, et dans les temps des crises de religion, les deux croyances

se séparerent et s'établirent dans des lieux différens. Les protestans firent un pacte avec les Bernois, qui nomment des ministres à leurs cures vacantes, et envoyent tous les ans un sénateur et un ministre, faire une visite sur les lieux. Ces mêmes peuples qui sont soumis à un prince, et appellent de ses jugemens aux conseils de l'Empire, ont une certaine dépendance d'un second souverain. Ces bizareries sont fréquentes en Suisse, où le gouvernement et l'état se sont formés successivement.

Le Creugenat.

Les curieux peuvent voir une vallée, à trois quarts de lieue de Porentrui, nommée *le Creugenat ;* une multitude de ruisseaux s'y rendent et s'y perdent dans des entonnoirs, on entend le bruit de l'eau, qui se précipite, entre les fentes des rochers.

Delemont.

On compte sept lieues de Porentrui à Delemont, ou Delsberg, ancien séjour des évêques de Bâle, qui y ont encore un palais; sa situation, au bord de la Sorne, est très-agréable. Cette ville a un conseil, présidé par un maire et un gouverneur, nommés par l'évêque.

Saut de la Birse.

Lorsqu'on va de Delemont à Lauffen, petite ville située à quatre lieues delà, on doit s'écarter un peu de la grande route, pour voir une chûte de la Birse, dont le coup d'œil est très-pittoresque. Quoique cette riviere ne tombe pas de très-haut, elle a quelque chose de vraiment imposant.

Lauffen.

La ville de Lauffen, distante de

demi-lieue de cette chûte, n'offre rien d'intéressant, quoique jolie et très-marchande.

Basle.

On compte encore quatre lieues, depuis Lauffen, jusqu'à Bâle ; le pays s'ouvre à mesure que l'on approche de cette ville; et la chaîne du Jura, que nous avons suivi jusqu'à présent, fait place à de petites collines couvertes de vignobles; la plaine de l'Alsace s'étend jusque près de Bâle, et se couvre des plus belles moissons.

La ville.

La ville de Bâle est la capitale du canton de ce nom; elle est grande, mal peuplée; sa position, sur les bords du Rhin, à l'extrémité de la Suisse, la rend très-commerçante. Les bâtimens publics n'ont rien qui puisse piquer la curiosité ; la ville en général est mal bâtie, le luxe est réservé pour l'intérieur des maisons.

La cathédrale.

La cathédrale est un édifice gothique, dont le peu d'élégance est encore masqué par la couleur rouge, dont on l'a barbouillée extérieurement ; elle renferme le tombeau d'Erasme. On croit qu'il y avoit un fort, à cette même place, du temps des Romains.

La danse des morts.

La danse des morts, attribuée à Holbein, quoiqu'elle soit d'une époque plus ancienne, est très-inférieure aux ouvrages de ce peintre. Cet ouvrage est du plus mauvais goût ; et si les étrangers la voyent encore, c'est par désœuvrement et par habitude : elle est sur les murs du cimetiere de l'église françoise. L'opinion la plus probable, au sujet de la danse des morts, est qu'elle a été peinte, lors de la peste qui ravagea Bâle, en 1314, pendant le concile. D'autres la croyent

d'un éléve d'Holbein, nommé *Jean Cluber*, qui s'y est même représenté avec son nom.

La maison de ville.

La maison de ville est un bâtiment assez vaste; il a été rebâti en 1508, cependant on y fait voir la salle où s'est tenu le concile en 1431.

La bibliothéque.

La bibliothéque contient une suite de livres assez considérable, et quelques manuscrits précieux, comme ceux relatifs au concile, des lettres des premiers réformateurs, des manuscrits d'Erasme, &c. Des salles qui en dépendent, contiennent un cabinet d'histoire naturelle, des antiquités découvertes à Augst, dont nous parlerons plus bas, et des tableaux de Holbein, peintre célébre, né dans cette ville. On remarque surtout son tableau de la passion, et un portrait de

femme en Lais, qui, par méprise, a longtemps été vénérée par le peuple, qui y voyoit une vierge.

Université.

La ville de Bâle a une université, où l'on compte presque toujours des professeurs célébres ; l'état de langueur où elle est tombée, est moins une suite du défaut de bonnes instructions, que de circonstances particulieres.

Société de physique.

Il existe à Bâle une société de physique, dont les travaux sont connus, depuis longtemps, sous le nom *d'Acta helvetica.* Cette société est la plus ancienne de la Suisse, après celle de Zurich.

Cabinets d'histoire naturelle et de tableaux.

Les sciences et les arts sont cultivés

avec zèle par les bâlois; plusieurs leur consacrent les instans de loisir, que leur commerce, ou les affaires leur laissent. Les cabinets d'histoire naturelle de MM. d'Annone, Bernouilli, Frey, &c., l'herbier et le jardin de M. de la Chenal, et les tableaux de MM. Burkard, Heusler, de Mechel, &c., peuvent intéresser les amateurs.

Heures.

Il existe, à Bâle, un usage assez singulier; les horloges, de temps immémorial, avancent d'une heure. On attribue cette bizarrerie à différentes causes, à une conspiration, à la paresse des peres du concile, &c. Mais l'opinion la plus vraisemblable, c'est qu'elle provient de la fausse position du méridien, qui marque, encore actuellement, les heures comme les horloges. Il est possible que dans des temps d'ignorance, on n'ait pas apperçu cette erreur; elle est consacrée

par le temps, et le peuple de Bâle l'a défendue, avec zèle, toutes les fois qu'on a voulu que les horloges marquassent l'heure. Dans les républiques, le peuple tient encore plus stupidement à ses habitudes, que dans les monarchies, parce qu'il les confond avec ses droits.

Gouvernement.

Le canton de Bâle est une espèce d'aristocratie mitigée. La puissance législative réside dans la réunion du grand et du petit conseil; ils font les loix, décident de la guerre ou de la paix, créent des impôts, nomment leurs membres, &c. L'administration des affaires de l'état, est remise au petit conseil ou sénat, qui est un démembrement de l'autre. La ville de Bâle est divisée, en deux parties, par le Rhin; la grande ville et la petite, et tous les citoyens sont classés en dix-huit tribus; chacune fournit un

certain

certain nombre de membres pour les conseils, et en cas de vacance, la tribu choisit six persònnes, entre lesquelles le sort décide. Comme une partie de ces tribus ou corporations n'admet que les gens du métier dont elles portent le nom, il y a nécessairement des gens du peuple dans la magistrature : mais les trois tribus de la petite ville et trois de celles de la grande, n'exigent pas l'exercice d'un métier. C'est cette admission de personnes de toutes les classes, dans la magistrature, et les élections qui dépendent des citoyens, qui font considérer Bâle comme une aristocratie mitigée, car, du reste, le conseil a autant de pouvoir que celui des autres cantons aristocratiques. Le reste du canton est sujet, et n'a aucune part au gouvernement.

Loix somptuaires.

Les loix somptuaires sont très-

sévères à Bâle ; il y a peu d'années qu'il n'étoit pas permis aux femmes de paroître dans les églises, autrement que défigurées par l'ancien costume national. On s'est un peu relâché ; cependant, aucune ville de la Suisse n'a conservé autant de simplicité et autant d'attachement aux anciens usages.

EXCURSION A MULHAUSEN.

UNE excursion peu nécessaire à la vérité, mais qui peut intéresser un voyageur qui désire voir la Suisse dans ses détails, est à Mulhouse, ville libre et république, à six lieues de Bâle.

Position.

CETTE ville est enclavée dans les terres de la France ; son territoire a tout au plus deux lieues de long sur une lieue de large ; elle est sur la petite riviere d'Ill, qui se partage en

trois bras, avant de traverser la ville.

Edifices.

La ville est dans une jolie position, ses maisons sont la plûpart joliment bâties, mais avec la simplicité d'un peuple commerçant; les édifices publics n'ont rien de frappant: on fait voir l'hôtel de ville aux étrangers.

Gouvernement.

La ville de Mulhausen est une république absolument indépendante, et comme telle a été reconnue alliée des Suisses. Son gouvernement est une aristocratie mitigée; le pouvoir réside dans le grand et le petit conseil: le petit conseil est seul juge dans les affaires criminelles. Lorsqu'il vient à y vaquer une place, c'est le grand conseil qui nomme; il nomme aussi les places qui viennent à vaquer dans son corps, mais sur la présentation que celle des six tribus de la bour-

geoisie, dont le défunt étoit membre, fait de trois sujets. J'ignore si cette restriction suffit pour regarder Mulhausen comme une aristocratie mitigée.

Commerce.

Mulhausen est très-commerçant; on y remarque, surtout, de belles manufactures de toiles peintes, genre de commerce et d'industrie qui fleurit le plus dans le petit nombre des villes de la Suisse, où le commerce est en vigueur.

Excursion a Hidelsheim.

Pendant le séjour qu'on fait à Bâle, on peut aller voir les jardins d'Hidelsheim, à deux lieues de cette ville; la nature se seroit prêtée à tous les embellissemens qu'on auroit voulu faire, mais ils sont entassés sans goût, et l'on a plutôt ménagé des surprises mesquines, que dessiné des

masses analogues à la grandeur du plan qu'on avoit embrassé. Ces jardins renferment une colline, plusieurs grottes, différens ruisseaux, un vallon avec un petit lac dans son milieu. La proximité de la Birse et des montagnes, ajoute encore au pittoresque du paysage.

Route de Basle a Schaffouse-Augst.

Les amateurs d'antiquités peuvent passer à Augst, en allant à Rheinfelden : on prend alors un chemin sur la rive méridionale du Rhin, qui est moins bon que la route ordinaire. Augst est un petit village, à une lieue de Bâle, où se trouvoit jadis une colonie romaine, sous le nom d'*Augusta Rauracorum* : on y trouve journellement des antiquités ; les plus intéressantes sont à la bibliothéque de Bâle et dans les cabinets des MM. Bruckner et Harscher. On voit prin-

cipalement sur les lieux, les ruines d'un théâtre, celles d'un temple et celles d'un attelier.

RHEINFELDEN.

RHEINFELDEN est une des villes forestieres; elle est au bord du Rhin, avec un grand pont de bois couvert, qui le traverse : ce pont est partagé par un ancien château, bâti sur un rocher, au milieu du fleuve. Sa distance de Bâle est de six lieues.

LAUFFENBOURG.

A quatre lieues de Rheinfelden, on passe à Lauffenbourg, autre ville forestiere. Le Rhin y forme une espece de chûte, moins élevée, mais peut-être plus pittoresque que celle de Schaffouse. La position de la ville est très-jolie. Les rochers y sont d'une nature quartreuse.

ALPBRUCK.

ENTRE Lauffenbourg et Waldshut,

on trouve les usines d'Alpbruck, établissement des plus commodes et des plus complets de ce genre. Le minerai y est apporté de Zurzach, sur le Rhin ; et différens atteliers pour travailler le fer, sont réunis aux fourneaux de fonte.

WALDSHUT.

WALDSHUT, est distant de Lauffenburg de deux lieues, c'est une des villes forestieres; elle n'offre rien d'intéressant. On compte encore neuf lieues, jusqu'à Schaffouse.

Le pays qu'on traverse pour aller de Bâle à Schaffouse, fait partie de là forêt noire, il est sauvage et couvert de bois : on peut faire le voyage en un jour, à moins qu'on ne s'arrête longtemps dans chacun des lieux qu'on traverse ; mais les voyageurs feront bien de ne pas coucher en route, les auberges y sont mauvaises.

Schaffouse.

Schaffouse est la capitale du canton de ce nom : c'est une ville irréguliere et mal bâtie ; presque toutes les maisons sont anciennes, et couvertes extérieurement de mauvaises peintures et d'inscriptions ou sentences.

Edifices.

Les églises sont deux anciens édifices sans élégance : la citadelle, qu'on fait voir aux étrangers, est un vieux château délabré, où la réunion de quelques armes forme un arsenal.

Pont.

La seule chose qui puisse réellement exciter l'attention des voyageurs, est le pont de bois jetté sur le Rhin. Ce pont est long de 342 pieds, en bois, sans ceintre et couvert d'un toit dans toute sa longueur : tous les chariots

qui le traversent lui impriment un mouvement. Il est l'ouvrage d'un simple charpentier du canton d'Appenzel, nommé Grubenmann. Pour ajouter au merveilleux, on assure que ce pont est d'une seule arche, et que le pilier qui est dans le milieu de la riviere, a été ajouté pour satisfaire les magistrats de Schaffouse qui étoient effrayés de l'hardiesse de cet ouvrage. Il est singulier que tous les voyageurs se soyent copiés, sans observer la position des culées, dont l'un des points d'appui est sur ce pilier. En réduisant la singularité de cet ouvrage à son juste dégré, il est toujours étonnant qu'un simple charpentier ait pu faire un ouvrage qui paroît exiger des connoissances étendues en mécanique.

Gouvernement.

Les bourgeois de Schaffouse sont divisés en douze tribus, qui chacune élisent cinq membres pour le grand

conseil et deux pour le sénat : les élections se font le jour même que la place devient vacante. Le pouvoir est dans les mains des deux conseils, présidés par un bourgmestre, qui, à son avénement, prête le serment de maintenir les droits de la bourgeoisie. Cette constitution est la même que celle de Bâle.

Cabinets d'histoire naturelle.

On peut voir le cabinet de M. Amman, composé d'une très-belle suite de pétrifications, dont le plus grand nombre est du canton de Schaffouse.

Chûte du Rhin.

Ce qui attire, sur-tout, les étrangers à Schaffouse, c'est la chûte du Rhin, qui en est distante d'une demi-lieue. On va d'abord à Neuhausen, hameau de quelques maisons, situé dans l'endroit, où le cours du Rhin commence à se précipiter; on y dé-

tourne quelques filets d'eau qui mettent en mouvement des usines. De-là on descend au bas de la chûte, où l'on prend un bateau pour passer de l'autre côté de la riviere, et l'on monte au château de Lauffen, d'où l'on a une vue des plus pittoresques. On descend ensuite dans une espèce d'échaffaudage, pratiqué presqu'au-dessous de la chûte, d'où l'on jouit d'une vue encore plus étonnante. Le Rhin tombe d'un rocher, après avoir coulé pendant quelques temps sur un plan très-incliné; la hauteur réelle de la chûte ne paroît pas excéder la hauteur de quatre-vingt pieds dans les plus grandes fontes de neige, saison où les rivieres de la Suisse sont les plus hautes. Mais il paroît des traces sur les rochers qui sont au milieu de la chûte et sur ceux qui portent le château de Lauffen, dont on pourroit conclure que le Rhin tomboit jadis d'une hauteur plus

considérable et que son lit s'est creusé successivement.

Diessefhofen.

En quittant Schaffouse pour aller à Constance, on passe à Diessefhofen, petite ville à une lieue de Schaffouse. Cette ville dépend, ainsi que toute la Thurgovie, des huit anciens cantons et de celui de Schaffouse, mais elle possède plusieurs priviléges.

Stein.

De Diessefhofen on compte deux lieues jusqu'à Stein, ville libre, sous la protection du canton de Zurich, qui y possède plusieurs droits, comme celui d'appeller à lui les affaires dont les deux parties ne sont pas des bourgeois de la ville. Elle s'est mise dans cette relation avec Zurich, depuis 1484. Les environs de la ville et principalement le fauxbourg nommé *Auf-burg*, contiennent plusieurs traces

d'antiquités romaines, comme des ruines d'un ancien château et des inscriptions dans l'église.

Carrieres d'OEningen.

LES carrieres d'OEningen, connues par les empreintes qu'on en tire tous les jours, sont situées près de cette ville; quelques-unes de ces empreintes sont de la plus grande beauté.

PFIN.

PRÈS de Stein est une autre ville ancienne nommée *Pfin*, dont le nom dérive, suivant quelques savans, de *ad fines*, parce qu'elle étoit située sur les frontieres. On y voit encore des antiquités romaines, des restes de murs, &c.

REICHENAU.

ON peut s'embarquer à Stein, ou continuer la route par terre, pour aller à Constance, dont on est encore éloi-

gné de quatre lieues ; si l'on fait le voyage par eau, on doit s'arrêter à l'île de Reichenau. On y voit le tombeau de Charles le Gros, qui vint finir ses jours dans cette abbaye, et un trésor où l'on remarque une émeraude qui seroit unique, si elle étoit autre chose qu'un spath fluor. Cette île dépend des treize cantons pour le temporel, et de l'évêque de Constance pour le spirituel.

CONSTANCE.

La position de Constance est très-belle ; elle est sur le Rhin, entre les deux bras du lac de Constance, et paroît faite pour le commerce. Cette ville qui étoit très-florissante lorsqu'elle étoit libre, est absolument tombée, malgré quelques efforts que l'empereur a fait pour la rétablir. La colonie des Genevois qu'il y avoit attirée, paroît déchoir tous les jours.

La ville est mal bâtie, les maisons

y sont laides et désertes, et rien ne peut y piquer la curiosité des voyageurs ; on leur fait voir cependant l'hôtel de ville et la salle où le concile s'est tenu. On voit, dans l'église de S. Maurice, une inscription romaine, relative à Wintherthur.

Le lac de Constance.

Le lac de Constance, est le plus grand de tous les lacs de la Suisse ; il est formé par le Rhin qui y entre près de Rheineck, et en sort à Stein ; sa longueur est de 15 ou 16 lieues, et sa largeur de 6 ; il est environné de collines couvertes de vignobles, mais les points de vue y sont moins pittoresques que ceux du lac Léman. Le lac de Constance croît en été comme les autres lacs de la Suisse.

Voyage de Constance a Rheineck.

On peut également faire le voyage depuis Constance jusqu'à Rheineck,

par terre ou par eau, suivant le goût ou les circonstances.

ROMISHORN.

On passe d'abord à Romishorn, vieux bourg avec un château; cet endroit étoit connu des Romains qui y avoient fait un camp.

ARBON.

On passe ensuite à Arbon, connu des Romains sous le nom d'*Arbor Félix*; cette ville est petite, elle se gouverne par un conseil de douze de ses habitans, sous la présidence d'un lieutenant de l'évêque de Constance, qui n'a point de voix. Les huit anciens cantons Suisses ont aussi de certains droits de souveraineté.

ROSCHACH.

On passe ensuite à Roschach, bourg dépendant de l'abbé de S. Gall; il est bien bâti et dans une position agréable.

On quitte à Roschach les bords du lac de Constance, et à la distance d'une lieue, on trouve la ville de Rheineck. La distance de Constance à Rheineck, est de douze lieues.

RHEINECK.

RHEINECK est une petite ville assez bien bâtie, capitale du Rheinthal, bailliage dépendant des huit anciens cantons et de celui d'Appenzel. Ce pays est généralement fertile. Les habitans jouissent d'un droit plus commode aux individus qu'utile à l'état; c'est celui de retrait sur les étrangers, sans être tenus à aucun terme ni même au prix d'achat qu'ils peuvent faire réduire par des arbitres.

S. GALL.

EN six heures on peut aisément se rendre à S. Gall; sous ce nom sont compris l'abbé de S. Gall et la ville, deux souverains différens, quoique

réunis dans une même enceinte.

La ville.

La ville est médiocre, mais bien bâtie et très-peuplée, son commerce et le nombre de ses manufactures de toiles lui donnent une existence. Cette ville, dont le territoire a tout au plus deux lieues de tour, forme une république indépendante; elle est l'une des trois villes, alliées des Suisses, qui ont le droit d'envoyer des députés à la diette, les deux autres sont Bienne et Mulhouse. Anciennement elle étoit sujette de l'abbé de Saint Gall, mais actuellement elle se gouverne par ses propres magistrats; les différens qui s'élèvent entre ces deux souverains, sont bientôt pacifiés par les cantons; le dernier eut lieu, en 1566, au sujet d'un mur que l'abbé avoit fait construire autour de chez lui. Le pouvoir existe dans le conseil étroit ou sénat, composé des représentans choisis par

les six tribus ou corporations des bourgeois et par celle de la noblesse.

L'Abbaye.

L'ABBAYE est renfermée dans la ville, mais le territoire qui en dépend est très-considérable ; l'abbé est prince de l'Empire et allié des Suisses, il envoye un député à la diette ; on le choisit toujours dans le nombre des soixante-dix bénédictins qui composent cette abbaye. Les étrangers doivent voir la bibliothéque qui contient une multitude de manuscrits, et l'église, bâtiment neuf, construit avec magnificence, mais sans goût.

HÉRISAU.

EN quittant Saint Gall, on entre dans le canton d'Appenzel, et l'on va d'abord à Hérisau, bourg considérable de ce canton, distant de Saint Gall de six à huit lieues. Ces deux villes sont séparées par deux chaînes

de montagnes qui renferment une vallée où coule la *Slinter*. Ce bourg est surtout habité par des manufacturiers en toiles; ce commerce et le produit des troupeaux qui couvrent les montagnes de ce canton, forment les deux branches d'industrie dont les habitans s'occupent; la simplicité de la vie pastorale y existe encore, même chez les manufacturiers qui ont amassé de certaines richesses. Hérisau est le chef lieu du canton extérieur ou protestant, quoique les assemblées se tiennent ordinairement à Trogen, autre bourg moins considérable.

APPENZEL.

De Hérisau on peut aller à Appenzel, gros bourg, chef lieu du canton intérieur ou catholique. Les habitans sont moins industrieux que ceux du canton extérieur et se bornent au soin des troupeaux, soit parce que leur pays est plus montagneux, ou pour d'autres raisons.

Alpsée.

De ce bourg, les voyageurs peuvent faire des excursions dans les montagnes voisines, ils y verront avec plaisir, diverses curiosités naturelles, comme par exemple, le lac d'*Alpsée*, qui donne naissance à la Slinter, riviere qui traverse le canton. Ce lac est d'une profondeur excessive, et son bassin est dans le roc pur.

Nitrières.

Ils y suivront aussi les détails de la vie pastorale, et plusieurs traits d'industrie particuliers à ce canton. Comme par exemple, le procédé qu'ils ont adopté pour faire des nitrières, au moyen de leurs étables.

Grotte.

On peut voir près d'Appenzel, une grotte assez vaste, nommée le

Wildekirchlein, située sur le mont *Gamor.*

Gouvernement.

Le canton d'Appenzel est divisé en deux états indépendans l'un de l'autre; leur gouvernement, police, finance, &c., sont séparés, mais les deux députés qu'ils envoyent à la diete, n'ont qu'une voix, et la perdent, s'ils ne sont pas du même avis. Ces deux états, le canton extérieur ou protestant, et l'intérieur qui est catholique, sont démocratiques; tous les hommes au-dessus de seize ans, ont voix dans l'assemblée, qui se tient une fois l'année, au mois d'avril, à Trogen pour les protestans, à Appenzel pour les Catholiques; c'est dans ces assemblées tenues en plein air, où l'on juge les voix par le nombre des mains qui s'élevent, que se traitent les alliances, la paix et la guerre, les loix, l'élection des magistrats, et celle du con-

seil qui s'assemble toutes les semaines.

OBERRIED.

D'APPENZEL à Oberried, ville du Rheinthal, on compte trois lieues; on quitte, avant d'y arriver, les montagnes pour entrer dans une espèce de plaine. Oberried est une petite ville au bord du Rhin, elle n'offre rien d'intéressant.

SENNEWALD.

D'OBERRIED on peut aller à Sargans, petite ville, capitale du comté de ce nom, située à sept lieues d'Oberried. On traverse, pour y aller, les villages de *Saletz* et de *Trivabach*. On passe aussi près de *Sennewald*, où l'on peut voir le cadavre d'un seigneur de Hohensax, tué en 1596; on l'a trouvé, il y a une quinzaine d'années, lorsqu'on raccommoda l'église. Ce cadavre et ceux de deux femmes, qui étoient enterrées avec

lui, ont de la flexibilité, et sont moins décharnés que ceux de la chapelle des Cordeliers à Toulouse.

SARGANS.

La ville de Sargans est petite, et n'offre rien d'intéressant; elle jouit de beaucoup de priviléges, quoique sujette des huit anciens cantons, ainsi que tout le comté. On remarque une mine de fer assez riche, à une lieue de la ville.

MEYENFELD.

On peut faire, depuis Sargans, une petite excursion à Meyenfeld, ville des Grisons, dans la ligne des dix droitures, distante de Sargans d'une lieue; pour y aller on traverse le Rhin. La ville est assez jolie, mais n'offre rien de curieux. Elle est un des passages pour entrer en Italie, et sert d'entrepôt pour les marchandises. A une lieue de la ville, est le village de Flaesh,

Flaesh, où il y a des eaux minérales.

PFEFFERS.

Les eaux de Pfeffers ont acquis une certaine célébrité ; comme elles ne sont éloignées de Sargans que de trois lieues, on peut y faire une excursion. Ces eaux appartiennent à un couvent, dont l'Abbé est Prince d'Empire depuis le douzieme siécle. Elles sortent de terre, dans une caverse au fond d'un abyme où coule la *Tamine*, et sont conduites à la maison des bains, au moyen d'un aqueduc, soutenu par des crochets de fer, qui surplombe la riviere à une grande hauteur.

EXCURSION DANS LE VATISTHAL.

On peut voir dans cette vallée, à demi-lieue du village de Vattis, deux cavernes, d'où sortent, au printemps, deux torrents, nommés *Gorbsbrunnen*, qui tombent en cascade au fond

de la vallée ; ces eaux sont visiblement le produit de la fonte des neiges.

WALLESTADT.

De Pfeffers on peut aller à Wallestadt, petite ville à l'extrémité du comté de Sargans, et près d'un petit lac, auquel elle a donné son nom. Cette ville a beaucoup de priviléges, et sa position, sur la route de l'Allemagne pour aller dans les Grisons, lui procure un certain commerce et un très-grand passage. On voit encore des restes d'une chaussée romaine, dans les prairies qui sont situées entre la ville et le lac.

LE LAC DE WALLESTADT.

Le lac de Wallestadt est long de cinq lieues, sur une lieue de largeur; il est encaissé entre de hautes montagnes, et n'est abordable qu'à ses deux extrémités. Il est formé par la

Linth, qui, de-là, va se jetter dans celui de Zurich. Ce lac est extrêmement dangereux, et malgré toutes les précautions, il y périt beaucoup de barques; cependant comme il facilite infiniment les transports des marchandises destinées pour l'Italie, il est toujours couvert de barques. On prétend que les vents d'est et d'ouest s'y succèdent toujours; comme le midi et le nord sont garantis par des montagnes, cette assertion prend un dégré de vraisemblance; cependant cette succession n'est pas sans interruption, puisque ce sont les vents du nord, qui causent les tempêtes effrayantes qu'on observe sur ce lac.

Chûtes d'eau.

Plusieurs chûtes d'eau tombent dans ce lac; la principale est celle du *Muslen*, qui tombe de la montagne *Auf Ammon.*

Le Bejerbach.

Le Bejerbach, riviere qui descend du mont *Seren*, et se jette dans le lac de Walestadt, a, suivant les habitans du pays, des communications souterraines avec le Rhin : ils fondent cette opinion invraisemblable, sur une prétendue conformité entre leurs crues.

Wesen.

Après avoir traversé le lac, on arrive à Wesen, petit bourg situé dans le canton de Zurich ; c'est-là qu'on embarque les marchandises qui doivent aller à Walestadt, et passer dans les Grisons. Ce bourg est situé à la tête de grands marais, qui s'étendent jusqu'au lac de Zurich, sur une étendue de quatre lieues. Ils paroissent démontrer que ces deux lacs ont été réunis autrefois.

SCHENNIS.

ON peut faire une excursion à Schennis, grande abbaye à une lieue de-là ; l'Abbesse est Princesse du St. Empire, et en même temps bourgeoise de Zurich.

UTZNACHT.

ON peut aussi aller jusqu'à Utznacht, petite ville à quelque distance du lac de Zurich, éloignée de Schennis, de trois lieues; cette ville est le chef lieu d'un bailliage qui appartient aux cantons de Schwitz et de Glaris, elle a conservé plusieurs privilèges. On trouve, près de cette ville, des eaux sulphureuses, et une caverne nommée *Cham*, dans un lieu nommé *Goldenenthal*, qui peut exciter l'attention des personnes qui ont ce genre de curiosité.

NOEFELS.

DE retour à Wesen, on peut aller

à Nœfels, bourg considérable du canton de Glaris ; on y remarque une chapelle, que ce canton fit élever sur le champ de bataille, après la victoire que 350 Glarois remporterent en 1388, sur les Autrichiens. Cette date est gravée sur plusieurs pierres des environs; ces monumens simples, disent plus que des inscriptions. On célébre encore tous les ans, cette victoire, le premier jeudi d'avril ; et par un abus singulier, la ville de Wesen, qui avoit secouru les Autrichiens, est obligée d'envoyer des députés, pour entendre les reproches que l'on fait à leurs ancêtres de leur trahison. Nœfels est le seul endroit par où le canton soit accessible, il est environné de tous les autres côtés, par des montagnes où l'on trouve des sentiers impraticables, pendant quelques mois de l'année.

Glaris.

On compte encore deux lieues jusqu'au bourg de Glaris, chef lieu du canton. Il est le siège des conseils, et c'est dans une plaine voisine ou dans l'église, que s'assemblent, tous les ans au mois de mai, les hommes au-dessus de seize ans; cette assemblée générale établit les loix nouvelles, impose les contributions, fait les alliances, traite de la guerre et de la paix.

La religion catholique et la réformée, sont permises dans ce canton : outre l'assemblée générale des habitans, chaque religion en a une particuliere, les Protestans à Schwanden, et les Catholiques à Erlen. C'est dans ces assemblées, que les habitans élisent leurs magistrats, dont le nombre est fixé pour chaque religion. Un usage bien singulier, c'est de fixer, avant l'élection, la

somme que doit payer celui qui sera revêtu de la charge, et de partager cette somme entre les membres votans. Cet usage est commun à tous les cantons démocratiques, il entraîne plusieurs inconvéniens. Des personnes qui ont acquis une place, cherchent tous les moyens de s'indemniser, et les personnes, surtout, nommées à des bailliages, ou à des inspections dans les bailliages italiens, n'ayant aucun dédommagement pour les frais de leurs voyages, y punissent trop souvent, par des amendes, les criminels qui ont le bonheur d'être en état de les payer.

Grottes.

On fait voir dans les environs de Glaris, une grotte qui a servi, dit-on, de retraite à des Saints de la légion Thébaine, on y montre même les empreintes de leurs doigts. Des naturalistes ont très-bien reconnu que ces

empreintes étoient des stalactites, effets des eaux.

Pont.

On doit voir près du bourg, un pont de bois, construit par ce même Grubenman, qui a fait celui de Schaffouse; il est plus intéressant de voir, comment le génie de cet homme singulier s'est modifié suivant les circonstances, que d'examiner des empreintes, qui n'offrent rien que de fort ordinaire aux yeux des naturalistes.

EXCURSION DANS L'INTÉRIEUR DU CANTON.

Les voyageurs s'arrêtent ordinairement à Glaris, et ne pénétrent pas dans l'intérieur du canton; il offre cependant des choses aussi intéressantes, que les autres cantons démocratiques.

SCHWANDEN.

On doit d'abord s'avancer jusqu'à

Schwanden, grand bourg qui sert de lieu d'assemblée aux Protestans; ce bourg est à deux lieues de Glaris, au point de réunion des deux vallées qui composent le canton, et des deux rivieres, le Sernft et le Sandbach, qui les arrosent. Ces deux rivieres prennent là le nom de *Limmat*, et traversent une vallée en plaine, qui s'étend jusqu'à Nœfels, où un retrécissement des montagnes la sépare des plaines, qui bordent le lac de Zurich de ce côté là.

Le Grosthal.

L'une de ces vallées porte le nom de *Grosthal*; elle est la plus méridionale des deux. On passe d'abord près du village de *Ruti*, où une chûte d'eau, de la plus grande beauté, doit fixer l'attention. On voit depuis là quelques glaciers sur le mont *Glarnich*, mais ils ne sont pas assez intéressans pour dédommager des

peines qu'on trouveroit à les approcher.

On passe ensuite à *Leugelbach*, où une riviere qui sort des rochers, près du chemin, et se jette dans le Sandbach, doit être remarquée; elle sert de décharge à un lac, situé sur les montagnes voisines; on nomme ce lac *Oberblegisée*, et on ne lui connoît aucune décharge extérieure.

Depuis Leugelbach, on ne peut plus avancer qu'à pied dans l'intérieur du pays, cependant le *Pantenbrück* doit être un motif pour y aller. C'est un pont, dont l'arche a plus de soixante-dix pieds, et qui est placé au-dessus d'un abyme effrayant, où le Sandbach se précipite. Ce pont aussi hardi que le *pont du Diable*, est moins connu, parce que le pays où il est placé, n'est connu que des habitans, et d'un très-petit nombre de voyageurs.

Ce pont est à peu de distance des

frontieres des Grisons ; un sentier au travers des montagnes, forme la communication des deux pays. On compte environ huit lieues de Glaris usqu'au Pantenbrück.

Le Kleinthal.

Le Kleinthal est une vallée plus étroite que la premiere, elle lui est paralelle dans toute sa longueur. Le village de *Matt* est le premier que l'on rencontre, il est situé près des carrieres d'ardoise du *Blattemberg*; leur produit forme, depuis très-long-temps, une branche importante de commerce d'exportation. On y trouve fréquemment des empreintes de poissons et d'autres corps, quelques-unes de ces empreintes sont très-belles. Les montagnes du canton de Glaris, contiennent en général beaucoup d'ardoises, et des schistes de différentes couleurs.

A l'extrêmité de la vallée, se trouve le village d'*Elm*, qui est situé dans

un fond, et tellement couvert par les montagnes, que, pendant six semaines de l'hiver, les habitans ne voyent pas le soleil; l'une de ces montagnes nommée le *Falzaber*, est percée, à son sommet, d'un trou, que le hazard a placé de maniere qu'il sert de méridien naturel, les 3, 4 et 5 mars, et les 14, 15 et 16 septembre, vieux stile; le disque du soleil, paroît au travers et éclaire le clocher du village d'Elm.

Elm n'est qu'à une lieue et demie des frontieres des Grisons, le village de *Flims* est situé de l'autre côté de la montagne; un chemin assez mauvais, ou espece de sentier, forme les communications pendant l'été.

Occupations des habitans du canton.

Les habitans du canton de Glaris soccupent, comme ceux du canton d'Appenzel, de l'administration de

leurs troupeaux ; ils sont cependant moins attachés qu'eux à la vie pastorale , peut-être parce qu'ils s'expatrient davantage pour les services étrangers. Les fromages qu'ils préparent sont très-estimés, et forment avec les peaux, le produit des nitrieres qu'ils établissent sous les étables, et les ardoises, les seules exportations qu'ils peuvent faire , et qui doivent balancer la multitude de choses qu'ils tirent de l'étranger.

LACHEN.

DE retour à Glaris, on peut se rendre, par Nœfels, à Lachen, gros bourg, chef lieu du pays de March, dans le canton de Schwitz , et sur les bords du lac de Zurich. Ce pays a de beaux privileges , qui sont confirmés chaque année dans l'assemblée générale du canton. Le bourg de Lachen est très-peuplé ; le passage des marchandises qui prennent la

route de Walestadt, lui donne une espece d'aisance.

ALTENDORF.

A quelque distance de Lachen, est le village d'Altendorf, qui a été ruiné en partie, l'an 1704, par les éboulemens d'une montagne ; le reste du village est continuellement menacé d'un pareil sort.

KOEPFNACHT.

ON voit aussi dans les environs de Lachen, des mines de houille très-abondantes, situées près du village de Koepfnacht.

RAPPERSCHWYL.

ON peut s'embarquer à Lachen pour Rapperschwyl, ou bien aller joindre le pont, qui traverse le lac vis-à-vis de la ville. Ce pont, long de 1850 pieds, et large de douze, a été construit sur des pilotis, dans un bas

fond du lac : les planches sont simplement posées sur des pilotis ; on craignait que le vent n'eût trop de prise sur le pont , si elles étoient fixées , et que leur résistance n'ébranlât les pilotis. Cette précaution expose journellement à voir disparoître les planches devant et derriere soi, lorsqu'on est pris par un coup de vent. Ce pont a été construit en 1358 , par les comtes de Habsbourg : la ville de Rapperschwyl l'entretient, et tire un péage.

La ville.

Rapperschwyl est une ville assez grande , mais peu peuplée ; elle dépend des cantons de Zurich , Berne et Glaris , à qui elle prête hommage tous les six ans , mais elle se gouverne par ses propres magistrats. La ville est joliment située au bord du lac de Zurich; on y a trouvé beaucoup d'antiquités romaines , mais en

général, rien ne peut y fixer l'attention des voyageurs.

ZURICH.

RAPPERSCHWYL est à neuf lieues de Zurich ; on peut faire la route par terre, ou s'embarquer sur le lac ; cette derniere maniere de faire ce voyage, est la plus intéressante ; le peu de largeur du lac laisse appercevoir les deux rives, et présente mille points de vue, sur un pays généralement cultivé : la plus grande largeur du lac est d'une lieue.

Position.

ZURICH est une des villes les plus considérables de la Suisse. Sa position, dans l'endroit où la Limmat sort du lac de Zurich, est très-avantageuse pour le commerce ; plusieurs manufactures et diverses branches d'industrie y fleurissent. Zurich est, après Genêve, la ville la plus agréable

de la Suisse; l'aisance qui y regne et le goût de l'instruction qui accompagne toujours l'industrie nationale, lui a fait donner, avec raison, le nom d'Athênes de la Suisse.

Édifices.

Les rues de la ville sont généralement étroites, et les maisons sont antiques et mal bâties, les édifices même n'offrent rien d'intéressant. L'hôtel de ville est un grand bâtiment sans élégance, sa position sur les bords de la riviere, fait une partie de sa beauté. Des quatre églises, aucunes ne peut fixer l'attention. L'arsenal est en très-bon état; il renferme des armes pour trente mille hommes, beaucoup d'anciennes armures, des souvenirs de l'héroïsme helvétique, comme la vraie arbalête de Guillaume Tell, &c.

Grenier.

Le grenier public mérite plutôt

l'admiration des étrangers, que les bâtimens et les prétendues reliques. Le gouvernement achete des grains et les vend en concurrence avec les particuliers, au même prix; mais dans les années de cherté, il les vend à un prix beaucoup plus bas. Cet établissement coute à l'état, mais aussi remplit mieux ses vues que celui de Genêve, qui est devenu une espèce de monopole.

Un autre grenier, près de l'église des Dominicains, conserve du bled de l'an 1540, qui peut encore servir pour faire du pain; l'imagination aide beaucoup en pareille circonstance.

Maisons des Orphelins.

La maison des Orphelins est aussi un établissement que les étrangers verront avec plaisir; la propreté qui regne dans cette maison et les soins qu'on donne aux enfans, rendent son plan l'un des meilleurs de ce

genre. C'est M. Lavater, homme singulier et par-là même célébre, qui est pasteur de l'église des Orphelins.

Académie.

Il y a, à Zurich, une académie et des professeurs, les jeunes gens en profitent.

Société économique.

La société économique est connue par ses travaux; elle est la premiere établie en Suisse et se soutient toujours, on lui doit beaucoup pour l'agriculture, qui est singulierement perfectionnée dans ce canton.

Cabinets.

On peut voir plusieurs cabinets intéressans à Zurich, les principaux sont ceux de MM. Schultess, Gesner, Lavater, Scheuchzer, Escher, &c. Les possesseurs de ces cabinets les

ont moins par ostentation que dans des vues utiles. Le nombre des personnes instruites, même de celles qui sont célébres, est assez considérable à Zurich : comme le commun des voyageurs met les gens de lettres, au nombre des curiosités des villes où il passe, je me dispense de les nommer ; il est très-peu nécessaire que des hommes, dont les momens sont précieux, soient exposés aux visites, au moins inutiles, des curieux peu instruits, qui forment la classe la plus nombreuse des voyageurs.

Gouvernement.

Le canton de Zurich est aristocratique ; l'autorité souveraine réside dans le grand et petit conseil, mais elle est mitigée en ce que les bourgeois de la ville, divisés en treize tribus, ont le droit d'en choisir les membres dans leur corps ; si on peut nommer mi-

tigation, cette réserve, faite seulement pour les bourgeois de la ville; le reste du canton est sujet dans toute l'étendue du terme. Cette observation est très-importante : il est certain que les cantons aristocratiques ne sont pas républicains, la ville principale est la seule qui jouit des avantages de ce gouvernement. Le pouvoir législatif réside dans le conseil souverain, ou des deux cents; une partie de ce conseil, réunie à quelques autres magistrats, forme un sénat permanent, mais soumis à une confirmation annuelle. Ce corps examine tout, civil et criminel, on ne peut y être admis avant trente-cinq ans. On observe dans ce canton, plus que dans aucun autre, l'influence de ce régime, où la capitale est un corps de souverains, tandis que le reste du pays est sujet; la capitale jouit des fruits de l'industrie et du commerce, malgré les en-

traves imposées par une loi, qui fait changer de tribu et dégrade, en quelque maniere, l'homme qui entreprend le commerce. Le reste du canton, excepté la ville de Winterthour, qui est presque libre, croupit dans une espèce d'inertie.

Premier canton.

Le canton de Zurich est le premier des treize cantons Suisses, il préside aux dietes, a le droit de les convoquer, et reçoit les lettres adressées aux cantons par des souverains; mais ce droit honorifique ne lui donne aucun autre avantage.

Excursions dans l'intérieur du canton.

Pendant un séjour à Zurich, on peut faire quelques excursions dans l'intérieur du canton; il est généralement peu montagneux et bien cultivé; on y voit peu de ces curiosités

naturelles, qui attirent les étrangers en Suisse : ils y voyent seulement des positions riantes, de petites villes joliment situées et qui participent à l'industrie de la capitale, mais d'une maniere très-éloignée.

On verroit dans la partie méridionale du canton, quelques antiquités assez curieuses : à *Lunneren*, à *Ottembach*, les ruines d'un temple d'Isis et d'un *vaporarium*; à *Buchs* un pavé de mosaique &c.

WINTHERTHOUR.

WINTHERTHOUR est la ville la plus considérable du canton, après la capitale ; dès les plus anciens temps, elle a joui de très-grands priviléges, qu'elle n'a point perdu en passant sous la domination du canton de Zurich; elle a son grand et petit conseil, présidés par deux avoyers, choisis dans le nombre des bourgeois; ces conseils jugent, en dernier ressort,

sort, des affaires civiles et criminelles ; les étrangers ont seuls le droit d'en appeller au petit conseil de Zurich ; ce privilege est d'autant plus singulier, que les étrangers sont moins favorablement traités que les citoyens, dans le reste de la Suisse.

Commerce.

Les habitans de Winterthour se livrent au commerce et aux manufactures ; leur industrie auroit des succès plus heureux, sans la rivalité de la ville de Zurich, qui, malgré l'espèce d'indépendance de Winterthour, trouve encore les moyens de mettre obstacle à sa prospérité. Dans une monarchie, la rivalité de deux villes contribue aux progrès des arts ; dans les républiques, la plus faible est constamment opprimée par l'autre.

Baillif.

Le baillif que le canton de Zurich

envoye à Wintherthour, n'a aucun pouvoir sur la ville, il assiste seulement au serment de fidélité, que les bourgeois prêtent, tous les ans, au canton.

Cabinets d'histoire naturelle.

Les sciences sont cultivées avec succès à Winterthour, par quelques personnes; on peut voir avec plaisir, les cabinets de MM. Sultzer et Ziegler.

Antiquités.

La ville de Winterthour est ancienne; on voit dans la bibliothéque plusieurs antiquités romaines, qu'on a déterrées dans les environs; dans le village nommé vieux *Winterthour*, à une lieue de la ville, on trouve des mazures, qu'on croit des restes de l'ancien *Vitodurum*, et une chaussée romaine qui conduit à Frauenfeld.

Pendant un séjour à Zurich, on

peut aisément faire une excursion jusqu'à Winterthour, qui en est seulement éloigné de huit lieues, et même jusqu'à Frauenfeld, qui est quatre lieues plus loin.

FRAUENFELD.

FRAUENFELD est la capitale de la Thurgovie ; elle ne seroit pas connue si les dietes des Suisses ne s'y tenoient pas depuis l'an 1712. La ville est assez jolie, et jouit de beaucoup de priviléges.

PFEFFICON.

EN s'écartant de la route qui conduit de Winterthour à Zurich, on pourroit passer à Pfefficon et à Greiffensee, deux petites villes situées chacune au bord d'un lac ; les habitans en sont très-industrieux.

WANGEN.

AVANT d'arriver à Greiffensee, on

peut passer à Wangen, village remarquable par une source périodique, jadis assez célébre. Le peuple l'a nommée *Hungerbrunn*, fontaine de famine, parce qu'elle ne coule que dans les temps où l'on est menacé de disette. Il paroît qu'elle sert de décharge à quelque réservoir souterrain, qui ne déborde, qu'après des pluyes très-considérables, et comme ce canton est peu montueux, l'eau qui séjourne sur les terres, doit faire pourrir les bleds.

WETTINGEN.

De Zurich, on peut aller à Wettingen, abbaye dans le comté de Baden, fondée au treizieme siécle, par les comtes de Rapperschwyl; elle est distante de Zurich de trois lieues et demie.

BADEN.

Une demi-lieue plus loin, on ar-

rive à Baden, ville capitale du comté de ce nom ; elle est mal bâtie, et renfermée entre deux collines ; sur l'une d'elles se trouvent les ruines d'une citadelle, qui a été détruite au commencement du siécle.

Gouvernement.

A cette même époque, la souveraineté de ce comté, qui appartenoit aux huit anciens cantons, a été cédée aux cantons de Berne, Zurich et Glaris, qui nomment alternativement le baillif. Cet officier possède la justice civile et criminelle et toutes les différentes parties du gouvernement, excepté le gouvernement municipal de la ville. Les habitans ont droit d'appel, au conseil de Zurich, de ses sentences.

Antiquités.

La ville de Baden est très ancienne ; elle existoit du temps des Romains,

et portoit alors le nom de *Thermæ helveticæ*. On y trouve quelques antiquités, quelques inscriptions, une colonne avec une figure d'Isis, qui est placée au milieu du bain de Ste. Vérêne, une pierre milliaire au-dessous du château neuf, près du chemin, et des restes d'une chaussée, dans un bois près du village de Klingnau; la pierre milliaire, dont il est parlé, en fait mention. On connoît les dés de Baden, qui ont occasionné tant de dissertations : ils commencent à être moins communs qu'autrefois.

Bains.

Ce sont ses bains chauds à qui Baden doit sa premiere existence ; actuellement ils sont situés à un quart de lieue de la ville, sur les deux bords de la Limmat, et forment un bourg distinct de la ville. Outre les salles publiques des bains, il y a

une multitude de bains particuliers pour ceux qui veulent en faire les frais. Ces bains, quoique dans un lieu très-abordable, ne sont pas mieux fournis des commodités nécessaires que les autres de la Suisse, ainsi, ce désagrément tient plutôt à l'ancienne ignorance helvétique, qu'à la difficulté des transports.

KOENIGSFELDEN, WINDISCH.

DE Baden, on peut aller à Koenigsfelden, et delà à Windisch, cette course est de trois lieues; tout l'espace compris entre ces deux villages et leurs environs, sont couverts des ruines de l'ancienne *Vindonissa*, ville qui étoit considérable sous les Romains. L'eau dont on se sert actuellement à Koenigsfelden, y est conduite par les restes d'un ancien aqueduc.

SCHINZNACH.

A une lieue de Windisch, on trouve

les bains de Schinznach, aussi célébres que ceux de Baden et peut-être plus fréquentés. Leur position est plus jolie, et l'on y trouve plus de commodités, peut-être à cause du grand nombre de personnes qui y font des parties de plaisir.

HABSBOURG.

AU-DESSUS de Schinznach, sur la hauteur, est l'ancien château de Habsbourg, célébre à cause de la maison d'Autriche, qui y a pris naissance. Il n'y reste plus qu'une seule tour, où les Bernois entretiennent un concierge, chargé de donner un signal, en cas d'incendie dans les environs.

BRUGG.

LE château d'Habsbourg est à une lieue de la ville de Brugg, les voyageurs ni verront rien de curieux. La ville est petite, elle a son gouverne-

ment municipal, avec appel au conseil de Berne, dont elle est sujette.

Usage singulier.

Des restes d'anciens usages, qui existent encore dans le collége de Brugg, accordent les prix d'émulation, non pas à celui qui est le plus instruit, mais à celui qui court le mieux. Les étudiants vont processionnellement avec leurs professeurs, dans une plaine, où ceux de chaque classe courrent après un homme d'office, le plus leste lui enleve une feuille de papier qu'il tient à la main, et obtient le prix. Ce moyen d'apprécier les talens et de les découvrir, étoit trop singulier pour le passer sous silence.

Zurzach.

De Bruck, on peut faire une excursion à Zurzach, petite ville mal bâtie, peut-être la plus laide de la

Suisse. Dès les temps les plus reculés, deux foires annuelles attirent une multitude de marchands étrangers ; on soupçonne que c'est le *Forum Thiberii* des Romains, mais on n'en a aucune preuve. Il est cependant hors de doute, que cette ville existoit de leur temps. On y trouve des inscriptions et des dés semblables à ceux de Baden. Cette excursion ne peut intéresser qu'un négociant, ou un homme qui désire voir la Suisse dans tous ses détails.

LENTZBURG.

LENTZBURG est à trois petites lieues de Brugg; c'est une petite ville, que ses manufactures commencent à mettre dans l'aisance; elle est bien bâtie, on y remarque surtout l'hôtel de ville et l'église. Cette ville a son gouvernement municipal, et ne dépend point du baillif, qui demeure dans le château au-dessus de la ville.

MELLINGEN.

De Lentzburg, on peut faire une excursion à Mellingen, autre petite ville située à deux lieues de Lentzburg; cette ville est presque libre, mais ses habitans ont le droit d'appel aux cantons qui possédent le comté de Baden. Elle exige un péage assez fort à l'entrée d'un pont qu'elle a fait construire sur la Reuss. On admire ces libertés, ces droits que possédent la plûpart des villes de la Suisse, cependant rien de plus nuisible à l'intérêt général : ces privileges mettront un obstacle invincible à l'abolition des droits intérieurs sur les marchandises, l'un des moyens de tirer la Suisse de sa léthargie.

L'ARGEU.

De Lentzburg à Berne, on compte vingt lieues; le chemin traverse à peu près dans toute sa longueur, la

partie la moins montagneuse de la Suisse, et, en même temps, la plus généralement fertile. La principale culture est celle des champs, on y voit aussi beaucoup de prairies naturelles et artificielles, ce pays fait partie de l'Argeu. Comme il n'y a rien à voir de bien remarquable sur la route, je donnerai une notice des lieux qu'on laisse à droite et à gauche.

ARAU.

A deux lieues de Lentzburg, on laisse à quelque distance du chemin, la petite ville d'Arau, l'une des quatre villes municipales de l'Argeu. Cette ville fait un certain commerce en étoffes communes, toiles &c. mais principalement en coutellerie; les ouvrages de cette ville ont une espece de réputation.

ARBOURG.

A trois lieues de-là, on apperçoit

la citadelle d'Arbourg, bâtie sur un roc et fortifiée dans le dernier siécle. Les Bernois y entretiennent toujours une petite garnison, et y mettent les prisonniers d'état.

OLTEN.

ON passe à quelques lieues de la petite ville d'Olten : elle seroit ignorée, si la société helvétique, qui s'assemblait jadis à Schintznach, n'avoit pas choisi cette ville pour le lieu de ses assemblées. Cette société est composée de tous les hommes qui conservent le goût de l'ancienne chevalerie Suisse ; elle s'assemble une fois dans l'année, et, pendant trois jours, on lit le matin des productions bien propres à réchauffer le patriotisme et l'esprit national ; le soir, on fait un repas, où l'on boit du vin cru dans des champs de bataille, chante des chansons nationales et célébre Guillaume Tell : après ces trois jours,

chacun se retire chez soi, bien pénétré d'enthousiasme patriotique, et bien résolu d'en donner de nouveaux traits l'année suivante, à pareille époque.

ZOFFINGUE.

Zoffingue est à trois lieues d'Arbourg; cette ville est jolie et située dans un pays fertile. Elle est très-commerçante, et contient beaucoup de manufactures de toiles, de rubans, d'étoffes. Zoffingue est presque libre, les Bernois ont seulement le péage, le militaire et le droit d'y mettre une garnison; la ville a un pouvoir illimité et sans appel : avant d'avoir été conquise par les Bernois, elle avoit le droit de battre monnoie, c'est le seul qu'elle ait perdu.

La principale église est assez belle et mérite d'être vue, ainsi que la bibliothéque, fondée par les bourgeois, en 1695, et qui s'enrichit tous les

jours, quoique de tels établissements ne fassent naître ordinairement qu'un zèle éphémère...

L' EMME.

DEPUIS Zoffingue, on ne trouve rien d'intéressant jusqu'à Hindelbanck ; les villages de *Roderick*, *Murgenthal*, *S. Nicolas*, &c., offrent un tableau de l'aisance, qui regne assez généralement dans cette partie du canton. Un peu avant d'arriver à Hindelbanck, on traverse le grand torrent de l'Emme, où les naturalistes peuvent recueillir une multitude de pierres de toutes les sortes, rares dans d'autres pays. Ces cailloux roulés sont apportés des montagnes voisines. On trouve aussi de l'or dans le sable de l'Emme, on l'extrait au moyen de peaux de mouton, qu'on place dans le courant de l'eau, après les pluyes. Ce travail occupe beaucoup de monde, quoique le

bénéfice soit peu considérable.

HINDELBANK.

Les voyageurs s'arrêtent à Hindelbank, pour voir le beau mausolée de la maison d'Erlack, et celui de madame Langhans, par Nahl, jeune artiste, mort avant d'avoir fait sa réputation. Le tombeau de cette femme, morte en couche, où elle est représentée, brisant d'une main sa tombe, et tenant son fils de l'autre, a de grandes beautés qui couvrent le défaut de proportions qui y régne. Cet ouvrage est de molasse, et déjà se ressent des injures du temps.

FRAUBRUNNEN.

On peut s'écarter un peu de la route à Hindelbank, et joindre celle de Soleure pour voir à Fraubrunnen, village situé à une lieue et demie, un monument en mémoire de la victoire que les Bernois ont remportée

sur les bandes du Sire de Coucy : ce monument est une simple colonne avec une inscription. De-là jusqu'à Berne, rien ne peut piquer l'attention des voyageurs.

BERNE.

La ville de Berne est bien bâtie et propre, mais les maisons n'ont aucune élégance, et les arcades, qui les soutiennent, les défigurent. Les personnes à pied trouvent sous ces arcades, un pavé constamment sec, et un abri sûr dans les temps de pluie.

Position.

La ville est située sur une colline au-dessus de l'Aar, quelques-unes de ses rues sont en pentes, et d'un autre côté des précipices la séparent de la riviere ; les points de vues y sont superbes, on admire surtout celui de la terrasse qui est près de la cathédrale. L'étendue du pays qu'on a

sous les yeux, et la richesse des environs de la ville, égayés par le cours de l'Aar, rendent cette vue l'une des plus riches de la Suisse.

Edifices.

Les édifices publics sont la plûpart gothiques.

La Cathédrale.

La cathédrale est assez belle, on admire surtout le clocher, cependant il n'offre rien qui le distingue des autres de ce genre. L'Europe est couverte de ces anciens monumens du mauvais goût de nos ancêtres, et chaque ville se vante de posséder le plus beau, c'est-à-dire, le plus défiguré par ses ornemens. Tout homme qui a vu la cathédrale de Strasbourg, a tout vu dans ce genre.

Académie.

Les bâtimens destinés à l'académie,

n'ont rien d'intéressant, l'un d'eux contient une bibliothéque assez bien choisie, à laquelle on a réuni différens morceaux d'histoire naturelle et quelques antiquités assez précieuses. On y admire surtout des cristaux, d'une beauté peu commune. L'académie de Berne est sur le même pied que celle de Lausanne, et fournit des ministres au pays Allemand, comme l'autre au pays de Vaud; les études y sont absolument tournées de ce côté-là, et même leur institution n'a pas d'autre but.

Société économique.

Il existe à Berne une société économique, dont l'existence est presque finie; sa premiere institution étoit des plus utiles; elle étoit composée de tous ceux qui s'occupoient de l'agriculture et des autres branches d'économie, et, dans toutes les villes où il y avoit des membres, ils for-

moient un comité particulier, dont les travaux et les questions passoient à Berne, où étoit le centre. C'est à peu près sur ce même plan qu'est formée la société royale d'agriculture de France. La société économique de Berne existe encore, mais son plan est restreint ; elle paroît avoir perdu de son zèle.

Greniers.

Berne a ses greniers publics, pour suppléer en cas de disette ; mais ils ne font pas un commerce en concurrence avec les bourgeois comme à Zurich, ni un monopole comme à Genêve : ces dépôts de bled sont nécessaires dans un état peu étendu, où le même fléau attaque nécessairement la plus grande partie du pays.

Hôpitaux.

L'hôpital est un grand et beau

bâtiment moderne, son administration est très-soignée. Un autre hôpital, nommé *l'Isle* ou l'*infirmerie*, est principalement destiné aux maladies chirurgicales ; cet établissement mérite aussi beaucoup d'éloges pour son administration.

Maison de force.

Les criminels de tout le pays, qui n'ont pas mérité la mort, sont conduits à Berne, où il y a une espèce de galere ; on les employe à nétoyer les rues, aux travaux publics, et dans l'intérieur de la maison, à différens ouvrages. Cet établissement est divisé en plusieurs classes, suivant le sexe et la nature du crime ; la durée du châtiment lui est toujours proportionnée.

Hôtel de ville.

L'hôtel de ville est un bâtiment gothique et sans apparence, la tré-

sorerie, la monnoie et la chancelerie, y sont réunies.

Arsenal.

L'ARSENAL est en très-bon état, il contient des armes pour plus de 60000 hommes, et des anciennes armures en quantité; une remarque singuliere qu'on a faite, c'est qu'elles sont toutes trop petites pour la race d'hommes qui existe actuellement à Berne. On trouve encore dans quelques-unes des vallées du canton, surtout dans le Hasly, des hommes qui réunissent la petite stature et la force des anciens Suisses.

Commerce.

LES Bernois s'attachent peu au commerce, encore moins aux manufactures; on ne peut y voir aucun établissement dans ce genre, excepté d'assez belles forges sur le bord de la riviere. Les jeunes gens se livrent

tous à l'espoir des places ou au militaire, et ceux qu'un défaut de fortune écarte de ces deux carrieres, se jettent dans le clergé, ou dans un commerce de détails, que le défaut de ressources les empêche d'agrandir.

Cabinets d'histoire naturelle.

Le goût des études étoit aussi rare que celui de l'occupation, il y a quelques années; les jeunes gens méritoient alors le reproche qu'on leur fait dans plus d'un ouvrage, celui de passer dans l'inutilité, les années qui précédoient leur entrée dans les affaires. Actuellement plusieurs personnes se sont données à l'étude; et le nombre des jeunes gens instruits augmente tous les jours. Sans doute que la vue des cabinets de MM. Wittembach, Sprungli, Manuel &c., a réveillé ce goût chez eux. L'accueil que les étrangers reçoivent à Berne,

les met à même de vérifier ce que j'avance.

Gouvernement.

Berne est aristocratique : le pouvoir souverain réside dans le conseil souverain, composé, lorsqu'il est complet, de 299 membres, choisis dans le nombre des citoyens de la ville. Ce conseil est censé recevoir son pouvoir des bourgeois, quoiqu'ils ne puissent s'assembler dans aucune circonstance, et que le conseil choisisse lui-même ses membres. Sous ce point de vue, le canton de Berne est le plus aristocratique de la Suisse. Le reste du canton est sujet, et les citoyens même de Berne, ne different des autres citoyens, que par l'espérance de devenir maîtres à leur tour. Je crois ne pouvoir trop le répéter, parce que la multitude croît que les mots *suisse* et *libre* sont sinonimes. Les arrêts émanent sous le

nom

nom d'*avoyer, conseil et bourgeois de la ville et république de Berne*; mais les bourgeois y tiennent la même place, que l'évêque de Bâle, à la tête des arrêts de la ville de Bienne.

Tous les citoyens de Berne peuvent être élus au grand conseil, à l'âge de 29 ans; l'élection se fait au sort en grande partie; il s'assemble trois fois par semaine : le petit conseil ou sénat est chargé de la puissance exécutrice, il est un démembrement du grand conseil, et s'assemble tous les jours; pour en être élu, il faut avoir été au moins dix ans dans le grand conseil, et être marié. Ces conseils sont présidés par l'un des deux avoyers; cette charge est à vie, mais sujette à une confirmation annuelle; la nomination aux emplois et la confirmation des magistrats en place, a lieu dans la semaine de Pâques.

État extérieur.

Il existe à Berne un usage singulier, consacré par le temps. Les jeunes gens, qui n'ont pas encore atteint l'âge d'entrer dans le conseil, forment ce qu'on nomme *l'état extérieur*, parodie du gouvernement, où l'on suit les mêmes cérémonies dans les élections. J'ignore le but primitif de cet usage, mais actuellement il n'est qu'une imitation ridicule et quelquefois indécente du gouvernement ; on puniroit celui qui voudroit l'établir, on la tolére parce qu'elle est ancienne.

Baillifs.

Puisque je donne une esquisse du gouvernement de Berne, je crois que c'est le moment de donner une idée de la charge de baillif, que j'ai vu confondre, par plusieurs personnes, avec les baillifs des villages de France.

Un baillif est un gouverneur, il fait exécuter dans son district, les édits qui émanent de Berne; il juge au civil et au criminel et perçoit les impôts; mais son pouvoir est plus ou moins restraint par les droits des villes, et dans tous les cas, il est comptable de sa conduite au bout des six ans que dure sa préfecture.

Environs de la ville.

Les environs de Berne n'offrent rien d'intéressant, à deux ou trois lieues de distance. Le pays est montueux et couvert de bois, quelques-unes des montagnes contiennent des pétrifications, surtout le Belpberg, on y trouve aussi quelques veines de houille.

GUMINEN.

Lorsqu'on quitte Berne pour aller dans la partie méridionale du canton, on passe d'abord à Guminen,

village qui en est éloigné de quatre lieues ; il est situé au bord de la Sarine, riviere que l'on passe sur un pont couvert.

MORAT.

DEUX lieues plus loin on trouve Morat, jolie petite ville sur le lac de ce nom : elle est le chef lieu d'un bailliage, que les cantons de Berne et de Fribourg possedent en commun; ils y envoyent alternativement un baillif, avec titre d'avoyer, qui prête serment au canton qui ne l'a pas nommé : il préside les conseils, qui sont à la nomination de la bourgeoisie.

Ossuaire.

MORAT est célébre par la défaite de Charles le Hardi ; on voit encore hors de la ville, près du lac, un ossuaire, ou chapelle pleine des os des Bourguignons tués dans cette

bataille ; outre les anciennes inscriptions, qui sont très-verbeuses, il y a quelques années, qu'en renouvellant le bâtiment, on en a ajouté une nouvelle, qui fait honneur, par sa concision et sa simplicité, au célébre Haller, la voici :

DEO. OPT. MAX.
CAROLI INCLITI ET FORTISSIMI
BURGUNDIÆ DUCIS EXERCITUS
MURATUM OBSIDENS AB HELVETIIS
CÆSUS HOC MONUMENTUM SUI
RELIQUIT.
ANN. 1476.

ON pourroit la traduire par ces mots :

L'ARMÉE de Charles le Hardi, duc de Bourgogne, assiégeant Morat, a laissé ce monument de son passage.

Le lac de Morat.

Le lac de Morat n'a que deux lieues de long, sur une lieue dans sa plus grande largeur; il est peu profond et marécageux sur ses bords. La nature du pays et les marais qu'on y trouve, paroîssent annoncer, que jadis ce lac s'étendoit jusqu'à Avenche, et que les trois lacs de Neufchâtel, de Bienne et de Morat, n'en formaient qu'un seul; ils ne sont séparés que par des marais, presque toujours inondés. On trouve dans ce lac et dans les grands canaux qui le bordent, le Silure, poisson qu'on ne trouve dans aucun autre lac de la Suisse.

Avenche.

A deux lieues de Morat, on passe à Avenche, ville ancienne, et qui étoit considérable sous les Romains, si l'on en juge par les antiquités qu'on y trouve, par l'étendue de son en-

ceinte et par les colones milliaires trouvées dans le pays de Vaud, qui toutes comptent depuis cette ville. Actuellement c'est un petit bourg mal bâti, chef lieu d'un bailliage. Les restes d'antiquités qu'on y trouve, sont les suivants.

Pavé de mosaïque.

Un pavé de mosaïque, découvert il y a une vingtaine d'années; il étoit de la plus grande beauté, mais les étrangers qui en lévent des portions, le propriétaire qui s'en sert pour une grange, et l'insouciance du gouvernement, l'ont presque entierement détruit; cependant, ce qui reste peut encore en donner une idée.

Amphithéâtre.

Un amphithéâtre renfermé dans les murs du jardin du baillif; son enceinte est encore assez bien con-

servée, ainsi que les loges où l'on gardoit les animaux.

Colonne.

Une colonne de marbre blanc, d'environ 50 pieds de hauteur, environnée de quelques autres fragmens et de morceaux de sculpture; elle paroît avoir fait partie de quelque temple.

Aqueduc.

Les restes d'un ancien aqueduc, à demi-lieue de la ville, près d'un village nommé *Coppet* ; le bruit public est qu'il vient des environs de la tour de *Gourze*, colline au-dessus de Lavaux. J'ai observé les lieux et je n'en conçois pas la possibilité, ni même la vraisemblance : mais la tour de *Gourze* joue un grand rôle dans l'esprit du peuple du pays de Vaud, donc elle devait communiquer avec cet aqueduc.

Antiquités de Cheyre.

Le pavé de mosaïque de Cheyre, dont nous avons déjà parlé dans le commencement de ce volume, est à quelques lieues d'Avenche, et le pays intermédiaire pourroit sans doute offrir de nouvelles antiquités, si on y faisoit des fouilles avec soin ; elles devroient sur-tout être faites dans la direction d'Avenche à Yverdon, par Cheyre, où il existoit une chaussée romaine.

Le Vuilly.

Avant de quitter Avenche et Morat, je conseille aux voyageurs de faire une excursion dans le Vuilly, chaîne de collines qui sépare le lac de Neufchâtel de celui de Morat ; ce pays est couvert de vignoble sur les pentes, et de moissons ou de pâturages sur les sommets. De quelques-uns des points les plus élevés, comme par

exemple de la tour de la *Moliere*, on jouit de la vue la plus riche : on apperçoit, en même temps, le lac de Neufchâtel et ses bords, l'horizon est terminé par le Jura ; de l'autre côté le lac de Morat et de Bienne, les rivieres qui les forment, et la chaîne des Alpes reposent la vue dans l'éloignement. Les naturalistes y verront avec plaisir les carrieres d'une pierre meuliere, dont on fait un très-grand commerce ; les productions marines et les os qu'on y trouve, pourront les intéresser.

PAYERNE.

A deux lieues d'Avenche, on passe à Payerne, petite ville laide et mal bâtie, mais qui jouit de beaucoup de priviléges. Elle a son propre gouvernement, et l'avoyer qu'elle se donne est seulement confirmé par les Bernois. Le gouverneur qu'ils y envoyent, n'a aucun pouvoir sur la

ville ; il est seulement chargé de l'administration des terres que les Bernois possédent dans les environs de cette ville.

Lucens.

Entre Payerne et Moudon, on passe à côté de Lucens, petit village, avec un ancien château, qui apparteṅoit autrefois à l'évêque de Lausanne ; actuellement le baillif de Moudon y fait sa résidence.

Moudon.

Moudon est à cinq lieues de Payerne, sur les bords de la Broye ; c'est une petite ville, où rien ne peut attirer l'attention des voyageurs ; excepté, peut-être, une inscription romaine, qu'on a fait enchasser sur la porte de la maison de ville, et qui nous apprend que Moudon est le *Minnodunum* des Romains.

Comme Moudon n'offre rien de

bien intéressant aux voyageurs, ils peuvent aller en droiture de Payerne à Fribourg; la distance est de quatre lieues. La distance de Moudon à Fribourg est de neuf lieues.

FRIBOURG.

FRIBOURG est dans une position vraiment pittoresque, sur une des sinuosités de la Sarine, qui coule dans un fond au-dessous d'elle : la ville est située sur le penchant d'une colline, en partie sur des rochers élevés, qui surplomblent la riviere; la plûpart des rues sont tellement rapides, que les voitures ont de la peine à y passer. Une partie du canton parle un patois françois, et l'autre un allemand corrompu. Fribourg, qui est placé sur les limites des deux langues, les réunit, la partie basse parle le françois, la haute l'allemand, et presque toutes les personnes

du peuple ne savent qu'une de ces langues.

Edifices.

Les édifices sont généralement beaux, mais n'ont rien qui puisse piquer la curiosité. La cathédrale est gothique et surchargée d'ornemens; les couvents n'ont rien de curieux; la maison de ville est sur un rocher, où jadis étoit situé le château. Du reste rien ne peut intéresser dans une ville capitale, peuplée de 6000 ames, qui tire, en détail, les objets de consommation des petites villes du pays de Vaud, et dont quelques particuliers qui veulent lire, sont obligés de louer des livres à Lausanne, distant de 12 lieues, n'ayant point de libraire dans la ville. Ces traits sont décisifs et prouvent le cas qu'on y fait de l'esprit et de l'instruction.

Hermitage.

Les étrangers peuvent voir un

hermitage singulier, situé à une lieue de la ville. Un hermite, aidé de son domestique, employa vingt-cinq années de sa vie, le siécle passé, à creuser dans le roc, une église avec une tour, un petit couvent, une sacristie, un réfectoire, une cuisine, une salle et deux cabinets, deux escaliers et une grande cave, dans laquelle jaillit une source. Un homme aussi laborieux auroit pu se rendre utile d'une autre maniere, et son travail n'a d'autre avantage que la difficulté vaincue.

Gouvernement.

Le canton de Fribourg est aristocratique comme celui de Berne, mais avec cette différence, qu'à Berne le droit d'entrer dans les conseils appartient à tous les bourgeois, au-lieu qu'à Fribourg il appartient seulement aux membres de soixante et onze familles patriciennes. Mais les bourgeois ont un droit qu'ils n'ont pas à Berne, celui

de suffrage dans l'élection du curé, du secrétaire, du bourgmestre et de l'avoyer; cependant ils doivent les choisir dans le nombre des personnes qui ont droit d'y prétendre. Les élections se font d'une maniere particuliere pour toutes les charges : les noms des aspirans sont mis dans des boëtes où les électeurs jettent leurs balottes, sans savoir sur qui tombera le suffrage, et celui qui en réunit le plus grand nombre est élu.

Vallée de Bellegarde.

De Fribourg à Gruyere on compte six lieues, les voyageurs jouissent dans cette route, des points de vue les plus pittoresques. A Corbiere, ils peuvent faire une excursion dans la vallée de Bellegarde, qui s'enfonce dans les montagnes et touche au canton de Berne, ils y verront une chûte d'eau de la plus grande beauté. L'eau tombe de cascade en cascade,

en formant mille sinuosités ; l'ensemble de cette vallée est plus sauvage, que le sont ordinairement les vallées voisines de la plaine. De Corbiere, on ne compte plus qu'une lieue jusqu'à Gruyere.

GRUYERE.

GRUYERE est une petite ville, dont l'origine remonte aux comtes dont elle porte le nom ; sa position est des plus pittoresque, au pied d'une éminence, sur laquelle est bâti le château où le baillif fait sa résidence. Elle est environnée de montagnes et voisine des frontieres du Gessenay. C'est sous son nom que s'exportent tous les fromages, qui se fabriquent à dix lieues à la ronde.

LE GESSENAY.

LA proximité où l'on est du Gessenay, peut engager les voyageurs à voir les belles montagnes qui le composent, avant d'aller à Thoun : ceux

qui préferent d'y aller en droiture, peuvent passer de la vallée de Bellegarde, à *Schwartzenburg*, bailliage qui appartient en commun aux cantons de Berne et de Fribourg, et de-là à Thoun, par un chemin qui traverse les montagnes : ceux qui préférent les routes faciles aux beaux points de vues, doivent retourner à Berne, et de-là prendre la route ordinaire ; ce dernier voyage seroit plus long, mais les chemins seroient meilleurs.

Vallées du Gessenay.

On traverse la vallée de *Lisot*, qui dépend du canton de Fribourg, pour entrer dans le Gessenay. Une espece de défilé, où le chemin est dominé par des rochers élevés, et se trouve suspendu à une très-grande hauteur au-dessus de la Sarine, forme sa communication avec la vallée de *Rossiniere*, la premiere des vallées du Gessenay. Elles se ressemblent toutes ; ce sont des prairies riches,

des villages construits en bois, où l'on voit de l'aisance et de la propreté, des montagnes couvertes de pâturages, et d'un bétail de la plus belle race. La Sarine qui coule dans ces vallées, embellit encore le paysage. De *Rossiniere* on peut aller à *Château d'Oex*, et de-là à *Rougemont* où demeure le baillif qui gouverne tout le Gessenay. Une particularité assez curieuse, c'est que la premiere imprimerie de la Suisse, a été établie dans ce village, où le nom de bibliothéque est à peine connu actuellement. Des moines de l'ordre de Clugny, l'avoient établie dans leur couvent.

La partie allemande du Gessenay commence après *Rougemont*, et s'étend jusqu'aux frontières du Valais; cette partie est généralement plus élevée et plus sauvage que l'autre : le mont *Sanetsch*, où la Sarine prend sa source, et le *Geltemberg* offrent

quelques glaciers ; on trouve sur le premier, un passage qui conduit, en quelques heures, à Sion, dans le Valais ; un amateur de vues de montagnes pourroit s'y satisfaire.

LE SIMMENTHAL.

De Rougemont on va à Spietz, en traversant une partie du Simmenthal. On laisse, sur la droite, la partie haute de cette vallée, nommée aussi châtellenie de *Zweisimmen*, du nom du chef lieu, gros bourg assez joli, situé dans le fond de la vallée ; la vallée se termine sur les frontieres du Valais, à de hautes montagnes, dont quelques-unes ont des glaciers ; celui du *Rœtzliberg* est le plus considérable, et donne naissance à la *Simmen*, riviere qui coule dans la vallée, jusqu'au lac de Thoun.

WEISSEMBURG.

En descendant le bas Simmenthal,

on passe à peu de distance des bains de Weissemburg, situés dans un antre des plus sauvages ; ces eaux sont chaudes et sont assez fréquentées, depuis qu'on y a construit des maisons logeables. On trouve de l'asphalte à peu de distance de ces bains.

WIMMIS.

On passe ensuite à Wimmis, gros bourg, à qui les Bernois ont ôté, dans le XIVe siécle, le droit de ville.

Le Simmenthal est, en général, une vallée riche, par la bonté de ses pâturages ; le produit du bétail, et la quantité de chevaux qu'on y éléve, rapportent des sommes considérables aux habitans ; ils joignent aux occupations de l'agriculture, goût de l'instruction et même de la littérature ; on trouve des bibliothéques assez bien choisies, chez plusieurs d'en-

tr'eux : mais d'autres goûts moins utiles, ont aussi pénétré dans cette vallée ; la consommation des denrées et des étoffes étrangeres, absorberont insensiblement les gains qu'ils peuvent faire et les plongeront dans la même indigence, où se trouvent les agriculteurs du reste de l'Europe.

FRUTIGEN.

UNE heure ou deux avant d'arriver à Spietz, on voit l'entrée de la vallée de Frutigen, arrosée par la *Kander*. Les personnes qui vont aux bains de Loiche, depuis Berne, traversent cette vallée; mais comme nous parlerons de ces bains à l'article du Valais, je donnerai ici une notice de ce que cette vallée peut offrir d'intéressant. Elle contient quelques mines qui paroissent une continuation de celles de la vallée de Lauterbrunnen : elles ne paroissent pas si riches, et ne sont pas exploitées.

Frutigen, chef lieu de cette vallée, est un des plus beaux villages de la Suisse : il existoit déja dans le Xe siécle ; Rodolphe, roi de la petite Bourgogne, fit bâtir l'église en 993.

Les barons de la Tour et Châtillon, possédoient jadis la vallée de Frutigen ; ils la vendirent, en 1400, au canton de Berne ; les habitans payerent la somme, et reçurent, en échange, plusieurs priviléges.

LE KANDERSTEIG.

APRÈS avoir passé le bourg de Frutigen, on entre dans le Kandersteig, vallée plus étroite et plus sauvage que la précédente, et l'on arrive au village de ce nom, situé au pied de la Gemmi, montagne qui sépare cette vallée de celle des bains de Loiche.

LE GASTERTHAL.

UNE lieue avant le village du

Kandersteig, la Kander sort d'un intervalle entre les rochers, et laisse à peine un espace, pour un chemin étroit qui la côtoie. Ce défilé conduit dans le Gasterthal, vallée isolée au milieu des montagnes, et qui n'a de communication avec le reste du pays, que par ce passage, et pendant quelques mois de l'année. La Kander prend sa source au pied des glaciers, qui sont une continuation de ceux de Lauterbrunnen.

On admire la simplicité des mœurs, l'innocence et la maniere de vivre des habitans de la vallée de Gaster; il est à craindre, qu'à force d'aller l'examiner, on ne parvienne à la détruire.

PASSAGE DANGEREUX.

LES personnes qui se sentent le courage de traverser les passages difficiles des Alpes, peuvent prendre un passage qui les conduiroit direc-

tement du Kandersteig à Lauterbrunnen, passage que M. Bourit de Genêve dit avoir découvert. Cette découverte est au nombre de celles qu'il a faites sur les pas de ses guides. La vue qu'il a donnée d'un lac qu'on rencontre dans ce passage, donneroit le désir de voir des lieux presque magiques sous son pinceau.

Spietz.

La ville du Spietz est à l'extrémité du Simmenthal; elle est jolie, mais elle ne contient rien qui puisse piquer la curiosité, excepté le château.

Source périodique.

On peut voir dans les environs de cette ville, une source périodique, nommée *Siedemansbach* ; elle ne coule que pendant la fonte des neiges.

Canal de la Kander.

De Spietz, on peut se rendre par eau

eau à Thoun, qui en est seulement éloigné de trois lieues. Il vaudroit mieux cependant faire ce voyage par terre, afin de voir le lit que l'on a creusé pour faire entrer le torrent de la Kander dans le lac, et garantir le pays des fréquentes inondations et des ravages qu'il occasionnoit. Cet ouvrage a causé des frais énormes à cause des rocs qu'on a dû percer : il porte ce même caractere de grandeur, qu'on trouve à toutes les entreprises avantageuses au pays, que les Bernois ont faites dans le cours du siécle. Le chemin taillé dans le roc sur la Gemmi, les chaussées superbes qu'ils ont fait tracer, et ce canal les honorent également.

THOUN.

Thoun est une des plus jolies villes de la Suisse ; sa position au bord d'un lac, l'Aar qui la traverse, les collines voisines sur lesquelles sont le château

et l'église, enfin la vue superbe sur les Alpes d'un côté, et de l'autre sur une belle plaine arrosée par l'Aar; tout contribue à rendre son séjour agréable.

Gouvernement.

Cette ville a de beaux priviléges; elle se gouverne par ses propres magistrats, sous la présidence du baillif; son banneret est établi par les bourgeois, mais ses conseils sont à la nomination du sénat de Berne.

Le lac de Thoun.

On peut faire le trajet de Thoun à Unterseen, par le lac; il est plus agréable de faire le voyage de cette maniere, parce qu'on voit, en même temps, les deux rives; le voyage par terre offre aussi des vues intéressantes.

Le trou de S. Beat.

Le premier endroit, où l'on peut

s'arrêter, est S. Beat, petit village au-dessus duquel est le trou de Saint Beat, où l'on prétend que ce saint a le premier annoncé l'évangile en Suisse. On n'y voit plus actuellement qu'une grotte assez vaste, remplie de stalactites.

Merlingen.

On passe ensuite à Merlingen, petit village qui n'a rien de curieux; de-là jusqu'à Unterseen, rien ne peut attirer les regards, excepté une chûte d'eau, qui tombe dans le lac, d'une grotte remplie de stalactites.

Unterseen.

On quitte le lac à *Neuhaus*, une demi-lieue avant d'être à Unterseen, et l'on traverse une plaine qui s'étend jusqu'au lac de Brientz, et paroît visiblement formée par des attérissemens, qui ont séparé ces deux lacs, anciennement réunis. Il est vi-

sible, à l'inspection des lieux, que ce terrein a été apporté par la *Lutschin*, que d'abord elle a formé une avance dans le lac, que cette saillie s'est accrue, et qu'enfin elle a fait deux lacs d'un seul; c'est l'Aar qui forme ces deux lacs, il en sort près de Thoun. Unterseen est un petit bourg, dont la position est pittoresque, une multitude de rouages sont mus par les ruisseaux qui descendent des montagnes. Les maisons, construites en bois, contrastent avec la blancheur de l'eau, qui écume sur tous ces ouvrages.

INTERLAKEN.

On traverse l'Aar, pour aller à Interlaken, petite ville où il existoit, dès le douzieme siécle, une abbaye de chanoines, qui avoit des droits et des possessions très-étendues; cette abbaye commença d'abord par se mettre sous la protection des Bernois,

et finit par leur être soumise ; elle fut détruite à la réformation. Interlaken est à une lieue d'Unterseen.

ZWEILUTSCHINEN.

Trois lieues plus loin, on trouve quelques maisons et les ruines d'un fourneau, situées à la réunion de deux torrents ; cet endroit porte le nom de *Zweilutschinen*, du nom des deux *Lutschin*, torrents dont l'un, le *Weislutschin*, descend de la vallée de Lauterbrunnen, et l'autre, le *Schwartzlutschinen*, qui descend du Grindelwald. Ces deux vallées s'ouvrent dans ce lieu et offrent deux gorges étroites, environnées de montagnes et de glaciers, qui aboutissent à deux des pics les plus élevés de la Suisse, le *Wetterhorn* et le *Jungfrauhorn*.

LAUTERBRUNNEN.

La vallée de Lauterbrunnen, où

nous entrons d'abord, est la plus occidentale des deux ; c'est une gorge étroite, qui a cinq ou six lieues de longeur, et qui a tout au plus un quart de lieue, dans sa plus grande largeur ; souvent les montagnes laissent seulement entr'elles l'espace nécessaire pour la riviere et le chemin. Le petit village de Lauterbrunnen, où les voyageurs doivent fixer leur demeure, est à peu près au milieu de la vallée : autrefois les voyageurs étoient moins fréquents, et trouvoient un asile chez le ministre ; actuellement on a établi une auberge passable.

La chûte du Staubach.

La chûte du Staubach est à peu de distance du village ; le torrent tombe, suivant la mesure de M. Wyttembach, de la hauteur de 900 pieds, et forme un nuage, produit par la division d'une multitude de petits globules ;

pour jouir de ce spectacle dans toute sa beauté, il faut partir d'Uterseen de très-bonne heure, afin d'arriver vers les neuf heures, au pied de cette chûte; on y jouit alors de la vue d'un iris circulaire.

Le chor balm.

Vis-a-vis du Staubach, est une grotte, qui d'abord étoit naturelle, mais qu'on a aggrandie depuis, pour suivre des métaux qu'on y soupçonnoit sur quelques efflorescences rouges, qui tapissent son intérieur, efflorescences simplement ferrugineuses.

Les Glaciers.

Pour voir les glaciers de Lauterbrunnen, il faut s'avancer dans le fond de la vallée, à trois lieues du village; ceux qui désirent avoir une vue générale de leur ensemble, doivent monter sur le *Steinberg*, et peuvent même traverser les glaces et re-

venir par la montagne d'*Hohalp*, dont il sera question plus bas.

Mines.

ON exploite avec succès, sur le *Steinberg*, une mine de galêne de plomb ; les minéralogistes y remarquent plusieurs substances intéressantes. De l'autre côté de la vallée, est la montagne d'*Hohalp*, où l'on exploite aussi une galêne ; on ne travaille dans cette mine que pendant une partie de l'année ; son abord est assez dangereux, à cause des avalanches fréquentes qui y tombent.

Ces deux entreprises sont sous la direction du gouvernement, mais aux frais d'une compagnie particulière.

LA VALLÉE DE GRINDELWALD.

DE retour au village de Lauterbrunnen, on va dans la vallée du Grindelwald, séparée de celle-ci par

une chaîne de montagnes. Les voyageurs ont le choix de retourner sur leurs pas jusqu'à Zweylutschinen, ou de traverser le *Wengberg*, l'une des montagnes qui séparent ces vallées; cette derniere route offre des points de vue plus intéressans, l'autre un chemin moins pénible.

La vallée du Grindelwald est aussi pittoresque que celle de Lauterbrunnen; mais elle est peut-être mieux cultivée, parce qu'elle est moins étroite. On y voit des champs et des arbres fruitiers, jusqu'au pied des glaces.

Le village du Grindelwald est joli et paroît dans l'aisance, sa position, sur les pentes inférieures d'une montagne, ajoute infiniment au pittoreque des vues, dont on jouit dans cette vallée.

Glaciers.

Les voyageurs viennent en foule,

tous les ans, au Grindelwald, pour voir les glaciers qui descendent dans cette vallée ; comme ils sont très-accessibles et qu'ils offrent plus qu'aucun autre, le contraste de la nature cultivée et de la nature sauvage, ils sont les plus célébres de la Suisse ; cependant ils ne sont pas, à beaucoup près, les plus beaux et les plus considérables. Mais les objets les plus intéressants, ne sont pas toujours les plus recherchés et les plus admirés, parce qu'ils sont moins à la portée du commun des hommes, souvent même ils sont dépréciés par eux. On loue ordinairement avec d'autant plus d'enthousiasme de certains objets, qu'on attache une espèce de gloire à les connoître.

Les glaciers du Grindelwald descendent jusqu'au fond de la vallée, par deux branches, nommées *glacier inférieur* et *glacier supérieur*, le second est le plus considérable.

Les voyageurs s'arrêtent ordinairement au pied de ces glaciers, mais quelques-uns plus curieux suivent un sentier assez mauvais qui cotoye le Mettemberg, et s'élévent jusqu'au commencement d'une énorme mer de glace, qui remonte près du sommet du *Schreckhorn*, dont les glaciers du Grindelwald, sont des ramifications très-peu considérables. M. Bourrit assure que la communication entre ces glaciers et ceux de l'Aar est facile, et qu'il l'a reconnue.

Vues générales sur les glaciers.

Comme les glaciers du Grindelwald sont plus fréquentés que les autres, par les étrangers, je crois devoir donner ici une notice des phénomenes, les plus intéressants, que les glaciers offrent en général, avec leur explication. Les guides les font remarquer; mais soit par ignorance, peut-être encore pour inté-

resser davantage les voyageurs, dont la générosité est souvent proportionnée au dégré de satisfaction qu'ils éprouvent, ils donnent des explications, qui, tenant plus du merveilleux, causent plus d'étonnement.

Origine.

Les montagnes un peu élevées se couvrent d'une quantité de neige considérable; cette neige ne peut pas fondre pendant l'été, et l'hiver qui suit augmentant encore le volume, ajoute à l'impossibilité d'une fonte générale. La surface exposée aux rayons du soleil, se réduit en eau, cette eau pénêtre, se gêle et forme insensiblement une glace solide. Voilà la formation des sommités glacées, comme le *Mont-Blanc*, le *Schreckhorn*, le *Combenz*, &c. Des neiges glissent sur cette surface; dans de certaines circonstances, le poids des glaces supérieures fait descendre celles qui

sont au-dessous, et cette réunion accumule des glaciers, dans des lieux où jadis existoit une belle végétation ; les glaciers descendent, couvrent des vallées élevées, et forment des mers de glaces ; des ramifications plus petites, descendent de ces mers de glaces, dans des vallées habitées, et ce sont ces dernieres ramifications que le commun des voyageurs admire.

Mouvement.

Il est certain que les glaciers ont un mouvement progressif, plusieurs faits viennent à l'appui de cette opinion.

1°. Au pied de tous les glaciers et sur les bords des mers de glace, on voit des tas de pierre, nommés *morênes* par les habitans du Faucigny ; ces morênes sont très-souvent à quelque distance de la glace, ce qui prouve qu'elle a été jusque là.

2°. Plusieurs expériences faites sur les glaciers, où l'on traçoit des allignemens, et où les marques se sont trouvées hors de la ligne et avancées vers la plaine, prouvent que les glaciers du Faucigny ont avancé de 14 pieds par an : mais la différente inclinaison du terrein et la température, doivent varier ce mouvement. La chaleur de l'été fait fondre la glace, à mesure qu'elle descend dans la plaine, de sorte que le glacier n'augmente pas ; mais comme les années ne se ressemblent point, et que les unes sont moins chaudes, ou plus abondantes en neige, que les autres, les glaciers ont une certaine irrégularité, que quelques personnes ont cru soumise à une période fixe : ils avancent pendant quelques années, et ensuite reculent pendant quelques autres. Mais, en général, la masse des glaciers augmente plutôt en Suisse, qu'elle ne

diminue. Je me souviens d'un fait arrivé, il y a quelques années, dans la vallée de *Praborgne* : un paysan avoit semé son champ en automne, et les glaciers ayant reçu une augmentation considérable, transporterent les morênes au-delà de ses possessions. Pendant six années, ce champ resta sous les glaciers, et la septieme, une grande fonte le fit reparoître, et le possesseur eut une très-belle récolte.

3º. Un troisiéme fait en faveur du mouvement des glaciers, c'est la quantité de pierres dont ils sont couverts, et qu'ils apportent journellement sur la morêne. Les montagnards assurent que c'est une purgation du glacier, et qu'il les rejette par ses fentes ; ils disent aussi que des cadavres, perdus pendant 20 et 30 ans, ont reparu de la même maniere. Que de l'eau comprimée dans le fond du glacier, remonte dans les fentes, et fasse sortir

un corps léger qui y étoit retenu ; cela est possible ; mais cela ne prouve point que d'énormes rochers ont reçu la même impulsion. Ces rochers ne sont pas, non plus, descendus des montagnes voisines ; on peut s'en assurer d'une maniere incontestable au Grindelwald. Le Mettemberg et les autres montagnes qui environnent les glaciers inférieurs, sont calcaires, tandis que toutes les pierres qui sont sur le glacier sont, ou des granites, ou des pierres analogues. Des naturalistes ont remonté le long de la mer de glace, et ont trouvé dans les rochers, qui sont au sommet du glacier, les analogues de ces pierres.

Pierres suspendues.

Quelques-unes de ces pierres répandues sur les glaciers, sont soutenues par un piedestal de glace, d'un, deux, trois, jusqu'à huit pieds de haut, dont le diamétre est infini-

ment moindre que celui du rocher. On a beaucoup raisonné sur ce phénomene; l'opinion la plus probable, c'est que les rayons du soleil fondent la surface du glacier, et que ces pierres garantissent les parties qu'elles couvrent, et les empêchent de fondre aussi rapidement que le reste; elles se trouvent ainsi soutenues au-dessus du niveau actuel, aussi longtemps que leur piédestal conserve son équilibre. Les petites pierres, au contraire, en se réchauffant, augmentent la fonte de la glace, et produisent une cavité autour d'elles.

Cavernes.

A l'extrêmité de la plûpart des glaciers, on trouve une ouverture plus ou moins grande, suivant l'épaisseur de la glace. Ces grottes laissent passer un ruisseau, un torrent, une riviere, formée par la masse des eaux qui se fondent sur le glacier, et

qui ont leur réservoir ordinaire sous les mers de glace : en effet, on voit de l'eau au fond de toutes les fentes, et lorsqu'on y jette des pierres, on entend qu'elles tombent dans cette eau à une certaine profondeur. Ces cavernes ne sont pas les mêmes dans toutes les saisons ; en été, lorsque la fonte est considérable, elles sont très-grandes ; en hiver, elles disparoissent en entier, et dans le cours d'une saison, les chûtes perpétuelles des glaçons, et le mouvement du glacier, les font changer perpétuellement, et rendent les descriptions qu'on en donne, ou exagérées, ou fautives.

Fentes.

La surface, sur laquelle les glaciers se meuvent, n'étant pas uniforme, elle occasionne des fentes dans le glacier, et ces fentes sont d'autant plus larges et plus fréquentes, que le sol est plus irrégulier ; les pentes ra-

pides des glaciers qui descendent des mers de glace, multiplient infiniment leurs fentes, et les hérissent de coupures dans tous les sens, qui représentent aux imaginations susceptibles, des piramides et autres formes bizares. Mais les mers de glace, qui glissent sur un terrein plus égal, ont une surface moins coupée et sont très-accessibles. Tous les glaciers le seroient, si on pouvoit éviter, ou vaincre les difficultés, que présentent leurs dernieres ramifications. Les fentes se multiplient à mesure que le glacier descend vers une surface plus irrégulière, et chaque nouvelle fente est accompagnée d'un bruit égal à celui du tonnere. On observe qu'elles sont plus fréquentes dans les temps orageux; j'en ignore la raison.

Dangers des glaciers.

Les glaciers sont quelquefois dan-

gereux le matin, quand la nuit a été fraiche, et que l'eau qui couloit sur sa surface, pendant le jour, s'est gelée; mais peu d'heures après le lever du soleil, la glace se ramollit de nouveau et devient d'un accès facile. Un autre danger qu'on peut courrir, c'est lorsqu'il est tombé de la neige pendant la nuit, et qu'elle a couvert les fentes. Mais les guides ont soin de prévenir les étrangers. On peut en général se confier à eux, je les ai vu souvent exposer leur vie pour garantir les voyageurs, même de la crainte du danger; ils n'épargnent ni soins, ni fatigues, pour leur procurer tous les secours nécessaires. On ne peut leur reprocher qu'un intérêt sordide et souvent un charlatanisme, effet de leur ignorance et du désir d'intéresser les voyageurs.

Les étrangers pourront vérifier ces différentes observations, et même en

faire de nouvelles, à mesure qu'il verront plus ou moins de glaciers, et qu'ils pénétreront plus ou moins dans leur intérieur. Plusieurs des phénomenes, dont j'ai donné une très-courte notice, ne peuvent être reconnus que dans les mers de glace.

Le Hasly.

Lorsqu'on quitte le Grindelwald, on peut prendre le chemin du Hasly, vallée aussi intéressante que le Grindelwald, sous tous ses rapports. On compte huit lieues du Grindelwald à Meyringen, chef lieu de cette vallée.

Le mont Scheideck.

On traverse, pour y aller, le Scheideck, montagne élevée, mais accessible, sur laquelle on a tracé une espece de chemin. La vue dont on jouit depuis le sommet de cette montagne est des plus riche; elle embrasse la vallée de Grindelwald avec ses

glaciers et toute la vallée du Hasly, couronnée des pics les plus élevés de cette partie de la Suisse, dont les bases donnent naissance à plusieurs glaciers qui en descendent. On laisse sur le côté le *Schwartzwald*, qui descend du *Wetterhorn*; ce glacier est très-élevé, et paroît s'étendre toutes les années. Plus loin en descendant du Scheideck, on rencontre le glacier du *Rosenlavi*, qui descend aussi du *Wetterhorn*, et pénétre jusque dans la vallée; c'est sous ce glacier que le Reichembach, grand ruisseau qui se jette dans l'Aar, prend sa source; cette partie du chemin offre les points de vue les plus sauvages, mais aussi les plus majestueux.

Le Reichembach.

Il faut voir, avant d'arriver à Meyringen, la chûte du Reichenbach; ce torrent, après avoir roulé pen-

dant quelques temps de rocher en rocher, finit par se précipiter d'une hauteur considérable, dans une gorge étroite qu'il s'est creusée. Ce torrent porte son nom (*riche torrent*) de la quantité de paillettes d'or qu'il charie : c'est à lui que l'Aar doit la plus grande partie de celles qui roulent dans ses eaux, cependant la plus grande partie reste dans le gouffre que ce torrent s'est creusé au-dessous de sa chûte. On trouve beaucoup d'autres chûtes intéressantes, dans la vallée de Hasly ; celle de l'*Alpbach* est une des plus remarquables : on en voit aussi une très-belle avant d'arriver à Meyringen, du côté du Scheideck.

MEYRINGEN.

MEYRINGEN, chef lieu de la vallée de Hasly, est un joli bourg, situé au bord de l'Aar, au milieu d'un vallon qui forme une plaine non interrom-

pue de cinq ou six lieues de longueur, qui s'étend jusqu'au lac de Thoun. Il est visible que cette plaine est formée par des attérissemens successifs, et les rochers qui bordent cette vallée, portent des traces certaines de l'érosion des eaux.

Habitans de la vallée.

Les habitans différent essentiellement de ceux des autres vallées du canton de Berne, par leur langage, leurs mœurs, &c.; il existe parmi eux une ancienne tradition, qu'ils sont d'origine suédoise, ils l'appuyent par quelques légères ressemblances entre les deux langues. Leur principale occupation est le soin de leurs troupeaux; ils trouvent dans la vente de leurs produits, et surtout de celle de beaucoup d'éléves, la compensation de tout ce qu'ils tirent de l'étranger : l'équilibre devient toujours plus désavantageux, à mesure que

le goût du luxe succède à leurs anciennes mœurs. Le peu de champs qu'ils cultivent, suffit à peine pour leur consommation, quoique le laitage et les pommes de terre forment leur principale nourriture. Un fait très-singulier, c'est que cette racine a été introduite chez eux, plutôt que dans le reste de la Suisse.

HUNDECK.

AVANT de quitter cette vallée, on peut faire une excursion, jusqu'au village de Hundeck, pour voir, à quelque distance, la chûte de l'Aar: le paysage qui environne cette chûte, ajoute encore à la sublimité de cette vue. Depuis-là, la vallée s'éleve considérablement et devient plus sauvage, jusqu'à son extrémité, vers *Spital* au pied du *Grimsel* et vers les sources de l'Aar. Comme les voyageurs peuvent les voir, en même temps que celles du Rhône, nous ren-

voyons à cet endroit pour en parler.

La route depuis Meyringen, jusqu'à l'abbaye d'Engelberg, est de dix lieues, on peut la faire très-aisément en été, car tous les obstacles que M. Ramond a trouvé, étoient causés par la saison trop peu avancée; j'ai éprouvé les mêmes inconvéniens sur des montagnes beaucoup moins élevées.

Gouvernement.

Les habitans du Hasli se sont soumis, dans le cours du XIVe siécle, aux Bernois, en se réservant beaucoup de priviléges, et particulierement celui d'être gouvernés par un Landamman choisi, dans leur nombre, par le conseil souverain de Berne; sa préfecture dure six ans, et deux fois dans l'année il est soumis à l'inspection du baillif d'Interlacken; les autres charges sont nommées par les habitans, qui s'assemblent tous les quatre ans.

LE MUHLITHAL.

LE premier endroit où l'on passe, est le Muhlithal : il faut y voir les travaux qui sont établis pour l'exploitation de mines de fer très-considérables, qui se trouvent dans les montagnes voisines. On y passe le *Gentel*, torrent qui se jette dans l'Aar, sur un pont, dont la hardiesse étonne les voyageurs. Les mines de cette partie du pays sont très-riches, et forment une couche générale, dont on trouve encore des traces dans le canton d'Underwald et dans la vallée de Grindelwald.

GENTEL.

EN sortant de Muhlithal, on monte par des chemins très-escarpés, sur le Gentel, montagne élevée, mais couverte de pâturages jusqu'au sommet. On apperçoit, sur la droite, les vastes glaciers du *Trift*. Le sommet

du Gentel est un vallon environné de rochers, d'où tombent une multitude de cascades pendant l'été. On peut recommander aux voyageurs de voir neuf petites sources nommées les *Jungibrunnen*, qui forment des especes de jets d'eau naturels. L'explication de ce phénomene est très-simple. On peut aussi leur recommander un autre objet qui peut piquer leur curiosité, mais qui peut moins aisément leur échapper : c'est une cascade, où l'eau tombe de rochers en rochers en s'élargissant, et forme une piramide superbe.

ENGSTLEN.

APRÈS avoir traversé le Gentel, on arrive aux Alpes d'Engstlen (1), où l'on trouve, près de quelques

(1) Les habitans des montagnes de la Suisse, donnent au mot *Alp* celte, *Alpes*, une acception différente des géographes : ces derniers nomment Alpes, la chaîne de montagne qui borne la Suisse et les habitans du pays désignent par ce nom, les pâturages élevés qui sont sur les croupes de leurs montagnes.

chalets, une fontaine intermittente. Elle commence à couler lorsque les neiges commencent à fondre au printemps, et se tarit en automne : pendant l'été, elle ne commence à couler que vers le soir : il est visible que ces variations proviennent de la fonte des neiges, qui commence avec le jour et finit aux approches de la nuit. Mais comme cette explication étoit trop simple pour les habitans de ces montagnes, ils ont cru que la divinité y étoit intéressée, et qu'elle leur envoyoit cette source, dans la saison et aux heures où ils doivent abreuver leur bétail. Bientôt après on se trouve sur les limites du territoire de l'abbaye d'Engelberg, et au bout d'une descente rapide, on arrive près de cette abbaye et du village qui est auprès.

L'abbaye d'Engelberg.

L'abbaye d'Engelberg est située au milieu d'une vallée de quatre

lieues de long, environnée de montagnes, la plûpart couvertes de beaux pâturages ; d'énormes glaciers descendent aussi du *Tittlisberg*, l'une des montagnes les plus élevées de la Suisse. La vallée d'Engelberg ne contient que des prairies ; ni bleds, ni arbres fruitiers ne peuvent y croître, à peine peut-on élever quelques mauvais légumes.

Abbaye.

L'ABBAYE et l'église ont été rebâties il y a une cinquantaine d'années, après un incendie ; leur construction est simple, mais frappe à cause du contraste des marbres noir et blanc dont on s'est servi.

Souveraineté.

L'ABBÉ est souverain de cette vallée, sous la protection des cantons d'Uri, d'Underwald et de Berne ; ses revenus sont dans le produit des nombreux troupeaux qu'on y éleve ; les fromages qu'on fabrique sont trans-

portés en Italie. Cette abbaye a été fondée au XIe siécle, et s'est accrue successivement par plusieurs donations.

Chûte d'eau.

A un quart de lieue de l'abbaye, on voit une belle cascade; quoique multipliées en Suisse, chacune d'elle offre des accidens particuliers. Près de l'abbaye, on voit sortir de terre une petite riviere; elle paroît alimentée par l'infiltration des eaux, dans les montagnes calcaires qui dominent la vallée.

Le canton d'Underwald.

La vallée d'Engelberg est frontiere du canton d'Underwald; elle en est séparée par des montagnes moins élevées, que celles qui l'environnent des autres côtés. A peu de distance, de l'autre côté, on trouve Stantz, chef lieu de l'Underwald, ou vallée inférieure de ce canton. La distance

totale est de cinq ou six lieues.

STANTZ.

Le bourg de Stantz est grand et bien bâti ; on y distingue surtout l'église et la maison de ville. Les maisons y sont ornées dans un goût très-national ; on les voit avec plaisir, parce que le soin de son domicile annonce qu'on y vit dans l'aisance. Le bourg est environné de prairies, on ne trouve des champs que dans la proximité du lac ; le canton est en général montagneux, et fait un certain commerce du produit de ses bestiaux.

Gouvernement.

Stantz est le chef lieu d'une partie du canton, depuis que les deux vallées, qui le composent, se sont séparées, quant au gouvernement intérieur. Stantz est resté le chef lieu de la vallée d'Underwald, où il étoit situé, et Sarnen est devenu le chef

lieu de l'Oberwald, autre vallée du canton. Comme le gouvernement des deux vallées est le même, ce que je dis ici de l'une, peut se rapporter à l'autre. Chaque vallée a son assemblée particuliere, où tous les hommes âgés de seize ans, ont droit d'assister et de voter; cette assemblée traite de toutes les grandes affaires, et fait les élections. Le Landamman, qui remplit la premiere charge de la république, est élu tous les ans : les autres magistrats peuvent être continués dans leur place, mais doivent être proposés et confirmés tous les ans. Les assemblées des deux vallées se réunissent pour traiter de toutes les affaires du dehors, et forment le corps du canton ; elles envoyent en commun trois députés à la diette, mais ils n'ont qu'une voix, et la perdent lorsqu'ils ne sont pas du même avis.

Comme les deux vallées ne sont pas égales, celle d'Oberwald, qui est

la plus grande, supporte les deux tiers des dépenses publiques, nomme deux des députés à la diete, envoye deux fois des baillifs dans les bailliages où le canton a quelques droits, pour une fois que l'autre a le droit d'en envoyer, et posséde le grand sçeau du canton. La même proportion existe aussi dans les revenus.

Le canton a tout au plus neuf lieues dans tous les sens; il est aisé de le voir en détail, mais rien ne peut y piquer la curiosité.

STANTZSTADT.

LES voyageurs vont ordinairement de Stantz à Stantzstadt, petit bourg sur le lac de Lucerne, et prennent là un bateau. Mais avant de quitter le canton, je leur conseillerois de voir la chûte du *Rotzlock*, à peu de distance du lac; elle est plus intéressante par ses détails, que par la hauteur d'où l'eau se précipite.

L'Oberwald.

Je leur conseillerois encore de faire une excursion dans l'Oberwald; *Sarnen*, qui en est le chef lieu, est un beau bourg, aussi bien bâti que celui de Stantz; sa position sur les bords d'un petit lac, qui occupe le milieu de la vallée, est très-riante. Ils pourroient ensuite descendre la vallée jusqu'à *Alpnach*, où ils s'embarqueroient sur le lac des quatre cantons. Ils pourroient aussi, si le temps le permet, voir le mont Pilate avant que d'aller à Lucerne.

Le mont Pilate.

Ils commenceroient à monter bientôt après avoir quitté Alpnach, et contourneroient insensiblement la montagne, afin de parvenir au côté le plus accessible. Cette montagne paroît énormement haute, parce qu'elle est isolée, car sa hauteur re-

lative n'est pas considérable ; elle ne conserve pas de la neige pendant toute l'année. Cette montagne que les fables anciennes et la crédulité ont rendue célèbre, peut offrir aux voyageurs une vue superbe sur le pays montueux, mais bien cultivé, qu'elle domine d'un côté, et sur le lac et les colosses qui bornent l'horizon de l'autre. Les naturalistes y recueillent quelques pétrifications, et les observateurs y voyent, avec intérêt, la race d'homme qui l'habite; ses habitations qui ressemblent à des tanieres, sa maniere de vivre, son langage annoncent un peuple différent de celui de la plaine ; on ignore comment il y existe. Les guides ont soin de faire remarquer aux voyageurs, le lac où Ponce-Pilate est venu se noyer pour éviter l'ennui : comme la montagne portoit le nom de *Pileatus*, à cause des nuages qui ceignent sa tête, le peuple en a fait *Pilatus*, nom qu'il

connoissoit davantage. Je tairai les autres contes, dont ce lac est la cause, il est fastidieux de s'appesantir sur les sotises des hommes. On fait voir aussi sur cette montagne, le *Mond-loch*, grotte assez considérable, mais nullement intéressante.

LUCERNE.

LUCERNE est au pied du mont Pilate. Cette ville est dans une position délicieuse, à l'endroit où le lac se retrécit et donne naissance à la Reuss; les deux parties de la ville s'étendent sur les deux côtés de la riviere, et offrent, depuis le lac, la plus belle perspective.

Edifices.

LA ville est en général mal bâtie, les rues sont étroites, et les maisons construites sans goût, à l'exception de quelques-unes en très-petit nombre. Les édifices publics ont la même

médiocrité. On fait voir aux étrangers la cathédrale et l'ancienne église des Jésuites, toutes deux défigurées par de mauvaises peintures ; l'arsenal contient une assez grande quantité d'armes, et les cordes que Léopold, duc d'Autriche, avoit préparées pour lier les prisonniers, lors de sa défaite à Sempach. Chaque pays et chaque ville a ses monumens à faire voir. On montre aussi une tour placée sur un roc, au milieu de la riviere, et cela parce qu'elle contient le trésor. Le voyageur ayant admiré tous ces divers objets, peut encore voir les peintures que portent, à leur intérieur, les ponts couverts qui traversent la riviere. Un voyageur moderne les trouve belles ; mais les goûts peuvent être différens.

Plan en relief.

Une chose plus digne de l'attention des voyageurs, c'est le relief

que M. le Général Pfiffer a fait, avec des peines incroyables, d'une partie de la Suisse. L'exactitude avec laquelle tous les objets y sont représentés, frappe les personnes qui le voyent, après avoir parcouru les lieux ; c'est dans une telle circonstance qu'il m'a fait la plus vive impression. Il est beau de voir consacrer ses loisirs à un travail d'autant plus difficile, qu'on sent tous les jours davantage, la difficulté de faire une bonne carte de la Suisse. M. Pfiffer a non-seulement exprimé les positions, les hauteurs relatives et les formes, mais aussi la nature physique des lieux et leur culture. S'il étoit possible d'en multiplier les copies, d'après le modele que M. Pfiffer compose, comme M. Exchaquet y est parvenu pour son relief du mont Blanc, ce travail étonnant deviendroit encore plus utile.

Cabinets d'histoire naturelle.

Jusqu'a présent, il n'y a qu'un cabinet un peu considérable à Lucerne, c'est celui de M. Lang ; ce cabinet contient surtout une suite des pétrifications du mont Pilate, et comme elles ont été, la plûpart, décrites par le pere du possesseur actuel, la collection est très-intéressante. Du reste les sciences sont assez peu cultivées à Lucerne ; la plûpart des jeunes gens passent dans les services étrangers, et la classe inférieure est un peu vouée à l'ignorance ; les bibliothéques publiques appartiennent à des couvents, donc elles ne contiennent ni nouveautés, ni livres étrangers à leurs études. On remarque généralement que les cantons catholiques sont moins instruits, moins industrieux et moins commerçans, que les protestans ; cette remarque est fondée, mais ces effets

dépendent d'un concours de plusieurs circonstances, que la briéveté de mes notices sur chaque lieu, m'empêche de discuter.

Gouvernement.

Le gouvernement de Lucerne est aristocratique, cependant le consentement de la bourgeoisie assemblée, est nécessaire, pour décider la guerre et la paix, conclure de nouvelles alliances, établir des impositions &c.; sous ce point de vue, le gouvernement est mitigé; mais ces droits sont balancés par un abus qui s'est introduit, c'est que les familles patriciennes se sont insensiblement emparées de la plus grande partie du gouvernement, et l'ont presque rendu oligarchique. Le pouvoir souverain, excepté pour les cas dont nous avons parlé, réside dans le conseil des cent, qui se subdivise en grand et petit conseil : et le second

est encore subdivisé en deux parties qui se remettent l'administration tous les six mois, l'une regne en été, l'autre en hiver. La division qui quitte, peut assister aux assemblées, mais l'autre y est obligée par serment; c'est elle aussi qui nomme aux places vacantes. Chaque fois que ces divisions prêtent serment, la bourgeoisie de son côté est aussi obligée de le prêter à son tour. L'entrée au sénat est permise à l'âge de vingt ans, et forme un titre de noblesse reconnu par l'ordre de Malthe.

Les premieres charges de l'état sont celles d'avoyer qui est à vie, et celle de banneret. Ils président à tous les conseils, comme dans les autres cantons aristocratiques.

Nonce du Pape.

Le nonce du pape, auprès des Suisses, fait sa résidence à Lucerne; jadis ils se mêloient des affaires in-

térieures, et ont causé des troubles; mais plus sages actuellement, ils se bornent à jouir des agrémens de leur place.

Etat ancien de la ville.

La ville de Lucerne doit son origine à un couvent, fondé dans le 6e siécle, qui dépendoit de l'abbaye de Murbach; insensiblement la ville s'est formée dans ses environs, et lui a été soumise jusqu'au 14e siécle, que cet abbé voulut, contre ses conventions, aliéner ses droits; cela produisit une révolte, et bientôt après la liberté des Lucernois et leur alliance avec les autres cantons.

Excursions dans l'intérieur du canton.

Depuis Lucerne, les voyageurs peuvent faire deux excursions dans l'intérieur du canton; ces deux suffisent pour en prendre une idée juste,

parce qu'il est presqu'entierement en plaine, et cultivé dans toutes ses parties.

SEMPACH.

La premiere de ces excursions, peut être à la ville de Sempach, située à cinq lieues de Lucerne et près du lac de Sursée ; cette ville est petite, et n'a rien d'intéressant, excepté qu'elle rappelle la bataille de Sempach, qui s'est donnée dans ses environs. Tous les ans on y célebre l'anniversaire de cette victoire. Sempach a ses propres magistrats ; son avoyer est nommé par le sénat de Lucerne, sur la présentation que les bourgeois font de trois de leurs concitoyens.

SURSÉE.

De Sempach on peut aller à Sursée, petite ville située à l'autre extrémité d'un petit lac formé par la riviere

de *Sur*; le trajet par eau offriroit de beaux points de vue, sur des collines en amphithéâtre ; le chemin par terre a moins d'agrémens. Sursée est joliment bâti, et ses priviléges sont à peu près les mêmes que ceux de Sempach. Un peu plus loin on trouve encore un autre petit lac, mais ses bords n'ont rien de remarquable ; il est environné de collines bien cultivées. En général, le canton de Lucerne est avec celui de Soleure, le seul assez fertile pour nourrir ses habitans : ces deux cantons sont aussi ceux qui renferment le moins de montagnes.

WILLISAU.

WILLISAU, autre ville du canton de Lucerne, offriroit aux voyageurs une ville de plus à voir, mais rien de particulier. Après Lucerne elle est la plus considérable du canton, et celle où l'on trouve le plus d'indus-

trie, quelques légers priviléges contribuent à la faire fleurir.

L'ENTLIBUCH.

UNE seconde excursion qu'on peut faire, est dans l'Entlibuch, longue vallée que traverse le ruisseau d'*Entlen*. Cette vallée est séparée d'un côté de l'Underwald, et de l'autre de l'Emmethal, par des chaînes de montagnes. La seule occupation des habitans, est le soin des troupeaux, et presque tous habitent des maisons isolées, éparses sur le penchant des montagnes ; de sorte qu'excepté le village d'Entlibuch, à peine on y trouve un seul hameau. Les habitans de cette vallée ont un costume et des mœurs qui les distinguent ; ils sont jaloux de leur liberté ; dans plusieurs circonstances, ils ont fait des efforts pour secouer le joug des Lucernois, et former un nouveau canton. Cependant ils jouissent de beaucoup de

priviléges, et surtout ils ont des jurés qui prononcent dans les affaires civiles, avec appel au baillif, et delà au conseil de Lucerne. Tout homme qui désire voir, en Suisse, autre chose que des maisons et des rochers, verra avec plaisir ce peuple, dont les occupations simples et l'attachement à ses usages, ont sans doute contribué à conserver des traces précieuses des mœurs des anciens Suisses.

KUSNACHT.

De retour à Lucerne, on peut s'embarquer sur le lac pour Kusnacht, gros bourg du canton de Schwitz, situé dans le fond d'un golphe du lac des quatre cantons, vis-à-vis de celui qui borde le canton d'Underwald. La traversée est de deux lieues. On ne doit pas oublier de se faire débarquer sur un rocher, nommé *Altstadt*, à demi-lieue de Lucerne, où M. l'abbé Raynal a fait

élever un monument en l'honneur des trois libérateurs de la Suisse. C'est un obélisque d'un beau granite gris, qui porte des inscriptions sur chacune de ses faces : on distingue surtout la suivante, à cause de sa concision.

TRIBUS OPTIMIS CIVIBUS
WERNER VON STAUFFACH
WALTER FURST
ARNOLD VON MELCHTAL.

M. l'abbé Raynal s'est distingué, dans tous les temps, par des traits de patriotisme; non content de se montrer bon François, il apprend aux Suisses à révérer leurs véritables libérateurs, et ce trait qui l'honore a été noirci par mille personnes de ce pays-là. Cependant, malgré ses détracteurs et les vues personnelles qu'on lui attribue, son nom subsistera plus longtemps que le

le monument, et le monument rappellera toujours son souvenir. Il me permettra cet hommage, dicté par le sentiment vrai du respect qu'il inspire.

Je dois parler, d'une maniere différente, des monumens, qui subsistent encore, en l'honneur de Guillaume Tell. Nous sommes à Kusnacht, près de cette chapelle érigée sur le lieu de la scêne; c'est le moment de rappeller combien peu ce trait d'histoire est fondé. Un savant, d'une famille où les talens sont héréditaires, a réuni toutes les preuves qui releguent ce fait au nombre des fables; son ouvrage a été proscrit dans les petits cantons. Cependant il est certain, que Saxogrammaticus rapporte une anecdote semblable à celle de Guillaume Tell, et l'attribue à un roi du Dannemarck; que les auteurs contemporains, ennemis de Gysler, le gouverneur autrichien et

à portée de savoir cet événement, n'en parlent pas; que les monumens n'ont été construits que depuis cette époque; enfin que le premier auteur qui en parle, est de deux siécles postérieur. Les romances nationales qui constatent ce fait, prouvent seulement que leur auteur le croyoit, et rien de plus. J'avoue que les raisons contre l'existence de Guillaume Tell, ne sont que des probabilités; cependant elles paroissent décisives. Kusnacht est un gros bourg du canton de Schwitz, au bord d'un golphe du lac. Les habitans ont leur propre conseil, mais ont le droit d'appel pardevant le conseil du canton.

Zug.

Kusnacht est à quatre lieues de Zug, chef lieu du canton, petite ville fort ancienne, au bord d'un lac : on peut remarquer que c'est la seule ville environnée de murs, qui existe

dans les petits cantons. La ville n'est pas grande, et n'a rien de remarquable.

Gouvernement.

QUOIQUE le canton de Zug soit démocratique, la ville possede quelques prérogatives; mais qui ne sont pas assez considérables, pour qu'elle prenne un ascendant trop marqué. L'autorité souveraine réside dans l'assemblée générale des hommes au-dessus de seize ans, assemblée qui se tient une fois toutes les années, le premier dimanche de mai. On y nomme ou confirme l'amman, premier magistrat, et les principales autres charges. L'état est composé de la ville de Zug, et des bailliages de *Mentzingen*, *Bar* et *Egeri*; chacun a ses assemblées particulieres, où se décident les affaires, avant de les porter à Zug. Les habitans de la ville ont un avantage sur les

bailliages, dans le nombre des membres qu'elle fournit pour le conseil, et parce que l'amman, lorsqu'il est choisi parmi eux, reste un an de plus en place. Les affaires criminelles sont jugées par dix-huit juges, la ville en nomme six.

Le canton de Zug ressemble beaucoup à celui de Lucerne, par ses productions; le pays est un peu montueux, il est couvert des pâturages et des champs : son étendue, de quatre lieues en tout sens, ne permet pas beaucoup de variétés dans sa culture et dans ses sites.

Morgarten.

De Zug à Morgarten, on compte trois petites lieues; ce champ de bataille, l'un des plus célébres de la Suisse, est situé entre la montagne de Morgarten et le petit lac d'Egeri, c'est-là que Léopold, en 1315, perdit une des batailles, qui cimenta le

plus, la liberté des Suisses; parce qu'ils apprirent, que, malgré l'inégalité du nombre et la différence des armes, leur habitude du pays et leur valeur les rendoient redoutables. On sait que cinquante hommes, jugés indignes, à cause de leurs dettes ou de quelques légers délits, d'être reçus dans les troupes, formerent une embuscade, et déciderent la victoire, par le désordre qu'ils répandirent dans l'armée autrichienne.

EINSIDLEN.

DE-LA jusqu'à Einsidlen, ou Notre-Dame des Hermites, il n'y a que cinq lieues; cette abbaye est célébre par les pélerinages nombreux que les catholiques Suisses, et ceux des pays voisins y font tous les ans. Les bâtimens sont beaux, mais le plus mauvais goût regne dans tous les ornemens; on fait voir, aux étrangers, le trésor, qui est vraiment riche, et

la chapelle, qui contient l'image miraculeuse de la Vierge. Ils verront avec plus de plaisir, sans doute, la distribution de l'abbaye, et les détails d'un établissement, où toutes les choses de premiere nécessité, et même beaucoup de celles de luxe sont réunies.

Cette abbaye est très-riche, et posséde surtout les droits pécuniaires sur le district d'Einsidlen; nous en parlons ici, à cause des émêlés qui ont eu lieu entre le canton de Schwitz et l'abbaye, le siécle passé; démêlés qui se terminerent, par la cession qu'elle fit de ses prétentions aux droits de souveraineté, en se réservant les droits pécuniaires.

Deux chemins conduisent d'Einsidlen à Schwitz, l'un plus court, traverse le Hakenberg, l'autre, qui est plus long, le contourne. Le premier paroîtra plus pittoresque aux personnes qui aiment les belles vues.

Au sommet du Hakenberg, dont la montée a offert des points de vues sauvages, l'horizon s'aggrandit, le bourg de Schwitz est au pied, et dans la perspective, les sinuosités du lac des quatre cantons, dominé par mille et mille sommets, et enfin par des cîmes neigées, rendent ce point de vue infiniment riche, et dédommagent bien amplement, de l'augmentation de peine que le voyage par la montagne, peut offrir.

SCHWITZ.

SCHWITZ est un grand bourg, situé dans un vallon qui descend par une pente insensible jusqu'au lac, et forme un amphitéâtre bien cultivé ; le lac est distant de ce bourg, d'une petite lieue. Schwitz est généralement bien bâti, son extérieur, comme celui des bourgs des autres cantons, annonce l'aisance, et ce bien-être, que des goûts simples et

peu couteux, peuvent seuls conserver; il disparoîtra bientôt, si le luxe continue à faire des progrès. Les édifices publics n'ont rien de bien intéressant.

Gouvernement.

Le gouvernement de Schwitz est le même que celui des autres cantons démocratiques, avec quelques restrictions. Tous les hommes, âgés de seize ans, ont droit d'assister à l'assemblée-générale, qui a lieu le dernier dimanche du mois d'avril, à Ibach, petit village, situé à une demi-lieue du bourg de Schwitz. Mais ce sont seulement les habitans renfermés dans les limites, que le canton avoit à l'époque de l'ancienne confédération : les habitans des nouvelles acquisitions, comme Kusnach, le pays de Marche, le bourg d'Einsidlen, &c., sont considérés comme sujets, et n'ont aucune part au gou-

vernement. Les habitans de l'ancien canton sont divisés en six quartiers, et une particularité remarquable, c'est que les familles sont attachées à ces quartiers, et y restent comprises, lors même qu'elles changent le lieu de leur demeure. Le landamman et les autres charges, sont nommés dans les assemblées générales; les conseils particuliers y sont établis, et sont composés de dix membres de chaque quartier; ils s'assemblent trois fois par semaine à Schwitz, pour les affaires particulieres. Il est inutile d'entrer dans de plus grands détails sur le gouvernement de ce canton, ces apperçus généraux suffisent à un voyageur.

IBACH.

On peut voir avec plaisir, à une demi-lieue de Schwitz, le bourg d'Ibach et la prairie voisine, où se tiennent les assemblées de la nation.

Ces restes de l'ancienne simplicité intéressent d'autant plus qu'ils deviennent rares.

Productions.

Une excursion, soit sur les montagnes, soit dans les vallées de ce canton, offriroit aux voyageurs, le spectacle d'une culture soignée, et surtout une administration des prairies et une race de bétail, qu'on voit avec plaisir ; les produits qu'on en retire, sont les mêmes que dans les autres cantons montagneux, où la vie pastorale est celle du plus grand nombre des habitans ; mais on remarque surtout dans celui-ci, la beauté du bétail ; la fertilité des pâturages y contribue autant que les soins.

BRUNNEN.

Il faut aller de Schwitz à Brunnen, petit village au bord du lac,

pour y prendre un bateau et continuer son voyage. Ce village est célébre, parce que les cantons de Schwitz, Uri et Underwald, y signerent la premiere confédération; il est désigné pour lieu d'assemblée, lorsque les cantons catholiques ont des affaires particulieres.

GERSAU.

Les voyageurs ne doivent pas oublier de voir la république de Gersau, la plus petite connue; l'étendue de son territoire est de deux lieues en longueur, et de demi-lieue de large; elle est seulement accessible par le lac; les montagnes auxquelles les maisons du bourg sont adossées et dont une partie composent son territoire, ne sont abordables que par un sentier très-dangereux. Tous les hommes au-dessus de seize ans, ont le droit d'assister à ses assemblées générales, et son conseil et ses ma-

gistrats sont absolument sur le même plan que ceux des cantons démocratiques. Une fabrique de rubans que j'y ai vu, il y a quelques années, annonce que la parfaite égalité n'existe déjà plus dans une république, où l'on pouvoit espérer de voir une démocratie pure. La position du bourg est jolie ; dominé par des montagnes très-escarpées, il borde le lac, et offre un point de vue des plus pittoresques.

De Gersau jusqu'à Altorf, il n'y a que deux choses qu'on ait soin de faire observer aux voyageurs, mais l'ensemble du pays et la variété des sites, plus sauvages à mesure qu'on s'approche de cette extrémité du lac, multiplient les jouissances.

Le Rutlin.

L'une est le Rutlin, maison isolée dans un pré, où les premiers libérateurs de la Suisse jurerent la pre-

miere confédération. Seroit-il probable en effet, qu'ils ayent choisi un pré, pour prendre des arrangemens aussi importans? mais les bateliers montrent ce lieu avec respect, le peuple admet cette tradition, on doit parconséquent s'y soumettre.

La chapelle de Guillaume Tell.

Un peu plus loin, on fait voir une chapelle, construite sur le rocher où Guillaume Tell trouva moyen de s'échapper, lorsqu'on le conduisoit à Kusnacht, après l'assassinat dont on l'accuse. Cette chapelle est couverte de peintures grossieres, et ne prouve pas davantage en faveur de l'existence du héros que les autres monumens.

Tout, dans cette partie du pays, est couvert de peintures et de sculptures, dignes du peuple et du siécle, qui retracent les principaux événemens qui ont procuré la liberté des

Suisses. Le peuple les sait et se plaît à les raconter, et cette partie de la Suisse, après avoir été le berceau de sa liberté, la conserve encore plus longtemps que les autres. Il seroit fastidieux pour les voyageurs, de s'arrêter à tous ces monumens, nous n'avons indiqué que les principaux.

Le Milchbad.

On voit près du village de *Flue*, un torrent nommé le *Milchbad*, qui ne coule que dans les mois de juin et juillet; il sert de décharge à un lac, nommé *Alpeler*, dont la masse d'eau est augmentée dans cette saison, par la fonte des neiges.

Les montagnes se rapprochent davantage du lac, à mesure qu'on avance dans la partie qui baigne le canton d'Uri; à son extrêmité on voit une vallée basse formée d'attérissemens, de sorte que le lac paroît

s'être étendu beaucoup plus loin.

FLUELLEN.

ON débarque à Fluellen, petit village à une demi-lieue d'Altorf ; je recommande aux voyageurs, de voir les travaux qu'un particulier a fait pour augmenter ses possessions, au moyen d'un desséchement considérable, ou plutôt au moyen d'un terrein qu'il a pris sur le lac, par des attérissemens ménagés avec art.

ALTORF.

ALTORF est à demi-lieue de Fluellen, c'est un grand bourg, chef lieu du canton d'Uri, au milieu d'une vallée basse et marécageuse, qui paroît avoir été jadis sous le lac. Elle est environnée de montagnes élevées quirépercutent les rayons du soleil, et la rendent assez chaude; ce concours de deux causes réunies, et une

troisieme, la stagnation de l'air, produisent le même effet que dans le Vallais, le crétinisme (1). Mais à mesure que la vallée s'éleve, cette maladie devient moins commune. Altorf ne peut offrir aux étrangers, ni commerce, ni manufactures, ni édifices remarquables : les amateurs de cristaux pourront s'y satisfaire; il y a plusieurs dépôts de ceux qu'on trouve sur le St. Gothard; le plus beau étoit, il y a quelques années, chez M. Muller, ancien landam-

(1) On a multiplié les systêmes sur le crétinisme, et suivant l'usage on les a multipliés avant d'observer. Le seul qu'on puisse admettre, c'est celui de MM. de Saussure et Wild, qui l'attribuent à la chaleur et à la stagnation de l'air, jointes aux émanations des marais qui se trouvent dans le fond des vallées. Il étoit absurde de l'attribuer à l'eau de neiges, puisque les habitans des sommités n'en sont jamais atteints; à des eaux séléniteuses, puisqu'il n'y a point de gypse dans les vallées où le crétinisme est le plus commun, et à mille autres causes aussi bien trouvées. Au sujet du mot *cretin*, un docte du pays a savamment deviné qu'il provenoit du mot *chrétien*, parce que cette espece d'imbécilité ne permet pas de faire le mal.

man du canton. C'est surtout chez lui qu'on peut voir ces belles matrices, couvertes de cristaux de feld spath, qu'on trouve, depuis quelques années, sur le St. Gothard.

Gouvernement.

Comme Altorf est le chef lieu du canton, je joins ici une esquisse de son gouvernement. Tous les hommes ont, à l'âge de seize ans, le droit de voter dans l'assemblée générale qui se tient tous les ans, le premier dimanche de mai, à une demi-lieue d'Altorf; on y fait les élections, et l'on traite des principales affaires, comme législation, alliance, &c., ces assemblées peuvent aussi être convoquées extraordinairement. Le landamman, ou premier magistrat, est en place deux ans, et préside le conseil, composé de 60 membres, six de chaque district du canton. Comme chaque district et même chaque vil-

lage a le droit de régir ses affaires particulieres, le conseil a peu d'occupations. Ce systême donne certainement la plus grande portion de liberté possible à chaque individu, mais je doute que leur bonheur en soit une suite, dès qu'ils auront perdu leur simplicité. Le transport des marchandises qui passent le St. Gothard, et le passage des étrangers qui augmente chaque année, leur donneront le goût des superfluités, avec des moyens insuffisans pour les satisfaire, et la constitution du pays s'opposera nécessairement à toutes les améliorations, que de nouveaux besoins rendront indispensables.

Le passage du St. Gothard.

Le chemin continue encore trois lieues, depuis Altorf, dans la plaine marécageuse où ce bourg est situé; vers le petit village de *Zum-stæg*, on commence à monter, et l'on entre

dans la vallée de *Schellenen* : les vues y deviennent à chaque pas plus sauvages ; le chemin offre à tous les momens, de nouveaux traits de l'industrie, qui a guidé ceux qui l'ont tracé ; tantôt creusé dans le roc, tantôt suspendu en sallie au-dessus du précipice, il offre d'autres fois des ponts, dont la hardiesse effraye dans un siécle plus éclairé, où les ressources que peuvent offrir les mécaniques sont beaucoup mieux connues.

Le pont de Pfaffensprung.

Le pont de Pfaffensprung, est un de ceux qui paroît le plus étonnant, on le passe avant d'arriver au village de Vassen. La Reuss s'est creusé un lit tellement profond dans un gouffre, qu'on apperçoit à peine la surface de ses eaux ; ce gouffre a tout au plus deux toises et demie de largeur, mais sa profondeur est effrayante.

Vassen.

Un peu après avoir traversé ce pont, on arrive au village de Vassen, éloigné d'Altorf de cinq lieues ; à mesure qu'on avance dans la vallée de Schellenen, elle s'éleve davantage; la Reuss forme plusieurs chûtes, ou plutôt son cours n'est qu'une suite de cascades, et cette partie du passage, dominée par des montagnes d'une hauteur excessive, est la plus exposée aux avalanches. Dans la saison la plus dangereuse, on remplit de foin les sonnettes des mulets, on fait garder aux passagers le plus rigoureux silence, le moindre bruit pourroit ébranler les masses de neiges qui sont suspendues.

Gestinen.

Près de Gestinen, autre village de cette même vallée, on fait remarquer aux voyageurs, une masse iso-

lée de granit, que le peuple croit avoir été transportée-là par le diable; il vouloit, dit-on, s'en servir pour briser le pont qu'il venoit de construire. On dit que la domination d'un seul avilit, que le démocrate est éclairé, instruit, un être privilégié; pourquoi donc les hommes de tous les gouvernemens, ont-ils les mêmes erreurs? pourquoi les républicains ne reconnoissent-ils pas l'absurdité de ces superstitions, et ne les quittent-ils pas plutôt que les peuples sujets?

Le pont du Diable.

Plusieurs ponts, plusieurs cascades préparent au plus hardi de tous, le pont du Diable; c'est moins la largeur de l'arche, qui rend ce pont intéressant, que sa position au-dessus d'une espèce de chûte de la Reuss; l'eau se précipite en tourbillonant, des torrents de vapeurs

enveloppent le passager, le bruit de l'eau, le défaut de garde-fous, l'étonnent, et la maniere dont le pont est suspendu, acheve de l'effrayer. On ne conçoit pas comment on a pu placer les échafaudages, et surtout les premieres assises qui ne posent que sur deux saillies du rocher, et sont de pierres brutes.

L' Urnerloch.

A une demi-lieue plus loin, les rochers coupent le chemin, et laissent seulement une gorge, où la riviere se précipite; c'est dans cet endroit que l'on a creusé un passage, dans un roc de granite; ce passage a 32 toises de long, il est assez élevé pour qu'un homme à cheval le traverse sans peine. Cet ouvrage a été dirigé, au commencement du siécle, par Pierre Moretini de Locarno; auparavant on contournoit le rocher, sur un échafaudage placé immédia-

tement sur la Reuss : les dangers fréquents que courroient les voyageurs, et les frais énormes qu'exigeoient les réparations multipliées de ce passage, dangereux par lui même, engagerent à percer le rocher.

La vallée d'Urseren.

En sortant de ce passage, où l'on entre d'un côté, où les rochers entassés présentent une idée de destruction, on est surpris de voir une vallée couverte d'une belle végétation et de villages; la Reuss, qu'on avoit vu se précipiter entre les rochers, y coule tranquillement. Ce changement de décoration étonne et ajoute infiniment à l'impression, que doit faire une vallée à cette hauteur. On a dit, avec les habitans, qu'elle est un élisée ; cependant une étendue de deux lieues, où l'on voit une verdure uniforme, sans arbres ni arbrisseaux, excepté quelques bros-

sailles, et qui, pendant neuf mois de l'année, est couverte de neige, est bien éloignée d'être un élisée. Les habitans commencent à suivre les conseils de M. Wittembach, et brulent de la tourbe.

Andermatt.

La route passe à côté du village d'Andermatt, grand village bâti en pierre; au-dessus est un petit bois, auquel il est défendu de toucher, sous peine de mort, parce qu'il garantit le village des avalanches; cependant on permet aux chevres de le détruire.

Hospital.

En avançant davantage dans la vallée, on trouve le village d'Hospital, qui est le chef lieu de cette vallée, et celui où les étrangers s'arrêtent ordinairement.

Gouvernement.

Gouvernement.

La vallée d'Urseren, l'une des habitations les plus élevées, forme, en quelque sorte, une république, sous la protection du canton d'Uri; car, quoique sujette, ses priviléges lui donnent une espèce d'indépendance. Les habitans choisissent leurs magistrats; ils s'assemblent tous les ans, le second dimanche de mai, près du village d'Hospital. L'Amman reste deux ans en place, ainsi que les autres magistrats : le conseil est composé de quinze membres, on peut appeller de ses jugemens au conseil d'Altorf; les causes criminelles ne peuvent être jugées qu'en présence de deux conseillers d'Uri.

Histoire naturelle.

La vallée d'Urseren paroît avoir jadis, été couverte par les eaux; les naturalistes croyent voir, sur les ro-

chers, des traces des anciennes alluvions. Actuellement, elle offre les plus beaux pâturages et quelques champs d'orge ; les bords de la riviere ont beaucoup de tourbieres. Les fromages qu'on fabrique dans cette vallée, sont réputés les meilleurs de la Suisse. Quelques habitans font des vases, avec de la pierre ollaire, qu'on trouve près du village d'Hospital; mais ce genre d'industrie n'est pas assez encouragé. C'est un phénomene remarquable que la vallée d'Urseren soit aussi élevée, qu'elle soit environnée par des sommités, d'où, tous les ans, il tombe une multitude d'avalanches, et que les glaces, qui couvrent ces sommités, n'y soient pas descendues et ne l'ayent pas changée en mer de glace, comme presque toutes les vallées de la Suisse, dont l'élévation et les autres circonstances sont les mêmes.

Sources de la Reuss.

En sortant du village d'Hospital, on commence à monter réellement le S. Gothard. Après une heure de marche, on peut se détourner d'une demi-lieue, pour voir une source de la Reuss; c'est un entonnoir, où se rendent les eaux des neiges fondues; elles forment le lac nommé *Luzendro*, lac gelé les trois quarts de l'année. La Reuss a une seconde source, au pied des glaciers de la Fourche, à l'opposite de celles du Rhône.

L'hospice du S. Gothard.

Bientôt après, on arrive à l'hospice, où des religieux capucins se consacrent à secourir les passagers. On ne respecte pas assez des hommes qui se privent de toutes les douceurs de la vie, qui se vouent à tous les dangers pour sauver la vie, ou du moins, adoucir les fatigues des voya-

geurs, qui traversent les hautes sommités de la Suisse : j'ai vu les hospices, comme plusieurs autres, et cela dans la belle saison ; mais on ne peut entendre, sans frémir, le récit de ce qu'ils souffrent pendant le long hyver auquel ils sont exposés, et des dangers qu'ils courrent, tous les jours, pour sauver la vie à des voyageurs malheureux, et plus souvent imprudens. Et ces gens vivent d'aumônes! ceux du S. Bernard ont été privés de leurs biens, on les a donnés à des religieux de ville. Les souverains ne pourroient-ils pas leur assurer une subsistance moins précaire, puisqu'ils sont utiles?

Les sources du Tésin.

Près de l'hospice, on voit quelques lacs, qui se communiquent, au moyen des marais qui les environnent ; ces lacs forment, avec un cinquieme plus éloigné, nommé *Lago*

de la Pettine, les sources du Tésin.

LE SOMMET DU S. GOTHARD.

LE sommet du S. Gothard est un vallon, environné de montagnes plus élevées ; les eaux y descendent, et alimentent les lacs dont nous venons de parler. Ce vallon est couvert de débris des montagnes voisines ; un léger gazon tapisse les intervalles de ces masses de rochers. On estime l'hospice à 1095 toises au-dessus de la mer, et le mont Fieudo, l'une des pointes qui environnent le Saint Gothard, à 1378. Il est surprenant que ce passage, moins élevé que celui du S. Bernard, soit encore plus froid et plus sauvage ; car pendant peu de jours de leur été, ces derniers essayent de cultiver quelques légumes.

LA DESCENTE DU MONT S. GOTHARD.

LA descente du mont S. Gothard,

du côté de la vallée de Livenen, est plus roide, mais offre beaucoup moins de ces points de vue frappans, dont le voyageur est si souvent occupé dans la vallée de Schellenen. Quelques belles chûtes du Tésin fixent, de temps en temps, l'attention; mais la nature paroît préparer par gradations, au pays que l'on va parcourir. C'est sur-tout cette partie du S. Gothard, qui offre aux minéralogistes, les trésors qu'ils y découvrent toutes les années : les amateurs les connoissent par les ouvrages qu'on a publiés à ce sujet, il est inutile, au plus grand nombre, que j'en donne la notice.

Airolo.

Au pied du S. Gothard, on trouve Airolo, bourg à qui le passage du Saint Gothard procure une certaine opulence. Ce bourg est le premier de

la vallée de Livenen, de ce côté, et c'est-là que toutes les marchandises, qui doivent traverser la montagne, sont déposées; douze cent mulets, ou chevaux, sont employés toute l'année pour ce transport. Airolo est encore trop élevé, pour qu'il y ait beaucoup de culture dans ses environs, on n'y voit presque que des prairies.

Chemin creusé dans le roc.

A demi-lieue d'Airolo, en continuant à descendre dans la vallée, on passe un endroit, où les rochers, en se rapprochant, ont à peine laissé au Tésin, l'espace qui lui étoit nécessaire. On a pratiqué, dans le roc même, un chemin dont l'aspect est des plus singuliers; les rochers le surplombent à une grande hauteur, et présentent un point de vue très-pittoresque.

Fontana.

A Fontana, autre village de la vallée de Livenen, on peut observer la construction singuliere de l'église, bâtie en maniere de contrefort, pour soutenir le choc des avalanches, très-communes dans cette vallée.

Faido.

Outre ces deux endroits, les étrangers peuvent encore voir Faido, chef lieu de la vallée; le baillif y réside. On y remarque un séminaire, fondé par S. Charles Borromée.

Giornico.

Giornico, village fameux par la victoire que 600 Suisses remporterent, en 1478, sur 15000 Milanais; on y conserve encore l'artillerie prise dans cette bataille.

ETENDUE DE LA VALLÉE DE LIVENEN.

La vallée de Livenen s'étend, l'espace de huit lieues, entre deux chaînes de montagnes où coule le Tésin. La culture varie beaucoup dans son étendue ; le fond de la vallée contient des champs et des vignes ; les montagnes, des prés et des pâturages ; des glaciers couronnent les sommets, surtout ceux qui la séparent du Vallais : un passage très-élevé, y conduit, depuis le village de Fontana, et traverse la montagne de *Gries*, pour arriver à Obergestelen.

Gouvernement.

La vallée de Livenen est sujette du canton d'Uri, depuis 1479 : d'abord ils eurent beaucoup de priviléges, le droit d'élire leurs magistrats, le port d'armes, &c. ; mais

après plusieurs révoltes successives, ils perdirent, en 1755, ces droits, et le baillif fut déclaré seul juge civil, avec appel cependant, pardévant deux députés du canton. Le baillif est changé tous les quatre ans. Actuellement ce pays est foulé dans plus d'une occasion, comme le sont tous les sujets des cantons démocratiques. Cette prétendue liberté offre seulement les moyens d'opprimer les personnes, qui ont une espèce d'infériorité.

La vallée de Livenen descend, par une pente insensible, jusqu'au bailliage de Bellinzona, baillage dont le terrein suit la même inclinaison jusqu'au Lac Majeur, où commencent les vastes plaines de la Lombardie. La haute chaîne des Alpes, d'où le terrein descend insensiblement des deux côtés, a pour point le plus élevé, la masse des montagnes du St. Gothard, et se pro-

longe le long du Vallais, jusqu'au mont Blanc, et de l'autre, dans les Grisons, près des sources du Rhin, des montagnes du Vogelberg, Adula, &c. Cette chaîne immense forme une masse centrale, qui s'abaisse insensiblement des deux côtés, mais d'une maniere plus rapide du côté de l'Italie.

BELLINZONA.

LA distance d'Airolo, jusqu'à Bellinzona, ville capitale du baillage, est de treize lieues; on peut faire le voyage dans un jour, si l'on est gêné par le temps, ou si on veut voir le pays avec plus d'attention, en deux.

Position.

BELLINZONA est une assez jolie ville, dans une plaine, au pied de montagnes médiocrement élevées;

elle est située au confluent du Tésin et de la Molsa, à quelque distance de l'extrêmité septentrionale du Lac Majeur. La ville est fortifiée, et l'on voit, avant d'y arriver, les restes des lignes construites dans le temps des guerres du duc de Milan, avec les Suisses.

Édifices.

La ville est petite et n'offre rien de curieux, sa position est agréable, mais elle ne contient aucun édifice remarquable. Elle est dominée par trois collines, qui portent chacune un château; ils servent, tour à tour, de résidence aux baillifs.

Agriculture.

Le baillage de Bellinzona, est principalement fertile en pâturages; on y recueille cependant un peu de grains, et les environs de la ville produisent un vin assez estimé.

Gouvernement.

Le baillage de Bellinzona est sujet des cantons d'Uri, Schwitz et Underwald, qui y envoyent alternativement un baillif, dont la mission est de deux ans; les habitans n'ont que peu ou point de priviléges, et sont souvent exposés à des vexations.

Vallée de Bollenz.

Les voyageurs qui désirent de connoître parfaitement le pays, peuvent faire une excursion dans la vallée de Bollenz, longue de sept lieues, sur très-peu de largeur : elle s'étend entre la vallée de Livenen, et les hautes Alpes des Grisons, principalement derriere le Vogelberg, où le haut Rhin prend sa source. Des vues pittoresques les dédommageront du temps qu'ils y peuvent consacrer.

Gouvernement.

La vallée de Bollenz appartient aux mêmes cantons que celle de Bellinzona ; ces cantons y envoyent aussi alternativement un baillif, dont la préfecture est de deux ans, mais cette vallée jouit de beaucoup de priviléges, nomme plusieurs charges, et partage avec son baillif, le gouvernement sur de certains objets.

Route de Bellinzona a Locarno.

La route de Bellinzona à Locarno, est des plus belles : elle s'étend, sur un espace de trois lieues, entre le lac et des montagnes, dont les pentes sont bien cultivées, et sous un ciel qui commence à ressembler à celui de l'Italie. Les vignobles qu'on y cultive, produisent déjà des vins d'une bonne qualité, et les productions des pays méridionaux y réussissent sans peine.

LOCARNO.

LOCARNO est un grand bourg, bien bâti, et dans la position la plus riante; il est sur le Lac Majeur, dans l'endroit où la *Maggia* s'y jette, et au pied d'une montagne qui le garantit des vents du nord. Son port qui, jadis, étoit assez beau, est maintenant comblé par les alluvions de la riviere.

Gouvernement.

LOCARNO est la capitale du baillage de ce nom, et le lieu de la résidence du baillif; il demeure dans les restes de l'ancien château de Locarno, qui, jadis, étoit fort. Ce baillage appartient à douze des cantons; celui d'Appenzel, qui est entré dans la ligue depuis cette époque, en est seul excepté. Chaque canton envoye à son tour, un baillif, dont la préfecture est de deux ans. Ce baillif a

le titre de *commissaire* ; il décide seul de toutes les causes civiles et criminelles, excepté dans les cas dignes de mort, où ses adjoints ont leur voix, mais il a le droit de grace. On peut appeller de ses décisions, devant les députés que les cantons envoyent, tous les ans, dans les baillages Italiens, et ensuite devant les cantons. Ce baillage a quelques priviléges, et principalement un conseil, qui décide des affaires particulieres du bailliage.

BRISAGO.

BRISAGO, autre bourg, aussi sur les bords du Lac Majeur, est à trois lieues de Locarno. Dès l'an 1520, il s'est soumis aux douze premiers cantons, qui le réunirent au baillage de Locarno, en lui réservant ses priviléges. Les habitans se gouvernent par des magistrats qu'ils choisissent, mais avec appel pardevant le baillif, qui

doit se rendre à Brisago, pour le jugement. Une particularité remarquable, c'est qu'ils sont obligés de choisir leur podesta, ou premier magistrat, dans la famille des Orelli.

LUGANO.

POUR aller à Lugano, il faut traverser le Lac Majeur; ensuite on a la liberté de s'y rendre par terre, la route est de quatre lieues : ou d'aller à deux lieues de-là, s'embarquer sur le lac de Lugano, qu'on peut suivre dans toutes ses sinuosités; cette derniere route seroit plus longue, mais plairoit peut-être davantage que l'autre.

Lugano est une jolie ville, moins commerçante, par conséquent moins riche et moins bien bâtie que Locarno. Elle est la capitale du bailliage du même nom, et soumise aux mêmes cantons et au même régime. Le baillif, sous le titre de *capitaneo*,

y exerce la même autorité et les mêmes abus, lorsqu'il veut se les permettre.

MENDRISIO.

On compte cinq lieues de Lugano, à Mendrisio, ville, chef lieu du baillage du même nom. Elle est située dans une espèce de plaine, qui sépare le lac de Lugano, du lac de Come; cette ville est petite et n'offre rien d'intéressant; son gouvernement est le même que celui des autres baillages.

VUES GÉNÉRALES SUR LES BAILLIAGES ITALIENS.

Les baillages dont nous venons de donner une notice, commencent à ressentir l'influence du climat de l'Italie ; les oliviers y réussissent très-bien ; les orangers et les citroniers y croissent à peu près en plein air ; les vins y ont le liquoreux de ceux d'Italie ;

quelques-uns ont beaucoup de réputation, comme ceux de la Val d'Aoste, et de la Valtelline. Les habitans élevent beaucoup de vers à soie, et font une branche de commerce assez importante de leur produit. La proximité de l'Italie, les facilités que les lacs et les plaines, auxquelles ils aboutissent, leur donnent pour le transport de leurs denrées, devroient rendre ces pays-là florissans, si le despotisme, que les républiques, de tous les siécles, exercent sur leurs sujets, n'y mettoit pas des entraves. Ajoutons, peut-être, la facilité de racheter les crimes par l'argent, dans un pays où leur nombre effraye l'imagination; facilité tolérée, puisque les envoyés de quelques cantons, n'ont pour dédommagement des frais de leur voyage, que le produit des amendes et quelques bénéfices semblables. Il seroit à désirer, que tous les cantons suivissent l'exemple de

quelques-uns, et assignassent un dédommagement à ceux qu'ils envoyent. Ces baillages Italiens sont, en général, une charge pour la Suisse, plutôt qu'un avantage; ils sont situés au-delà des bornes que la nature paroît lui avoir prescrites. Comment supposer que les sujets de douze souverains, qui regnent successivement, puissent avoir cette sécurité, cette uniformité d'existence, enfin cette tranquilité nécessaire pour les rendre heureux? comment veut-on s'occuper de leur bien-être? comment veut-on, enfin, que des gouverneurs, qui se succédent tous les deux ans, s'occupent du bonheur du peuple, des améliorations à faire, et des abus à corriger? comment veut-on qu'ils résistent à l'envie d'en tirer, en peu de temps, les bénéfices qu'il se promettoient d'une mission, où certainement on ne peut espérer aucun des agrémens de la

vie? Je propose ces questions, et j'en ajoute une derniere, les habitans de ces bailliages peuvent-ils être heureux?

LES GRISONS.

LES Grisons, dont nous allons donner une courte notice, sont infiniment moins connus que la Suisse, et nous manquons de matériaux de tous les genres, pour en donner une description parfaite. Les seuls voyageurs, qui y ayent été jusqu'à présent, étoient des négocians, hommes peu instruits, occupés de leurs affaires, et qui ne s'éloignoient pas des grandes routes. Les naturalistes, les observateurs en général, ont constamment évité ce pays-là, malgré les richesses qu'il pouvoit leur offrir; est-ce le défaut de commodités, la langue du pays, ou les dangers qu'on peut y courrir, qui en sont les causes?

LA multiplicité des républiques

particulieres, qui composent les trois ligues des Grisons, rapproche tous les individus du gouvernement; ils s'en occupent et négligent, assez généralement, les sciences. Il est absolument impossible de connoître un pays, surtout un pays de montagnes, dont les habitans n'ont jamais donné de description. Si la Suisse commence à être connue, c'est que plusieurs personnes instruites, y ont vécu et ont consacré leurs momens à l'étude de leur patrie. Il seroit à désirer, que les habitans des Grisons prissent le même goût pour l'observation; dans ce moment, on doit se contenter des observations très-superficielles qu'on a pu recueillir; je réunirai ici les plus intéressantes.

Riva.

De Mendrisio à Riva, on compte douze lieues; la route suit le lac du Come, dans toute sa longueur; elle

offre, de tous côtés, des points de vues rians, sur des collines cultivées qui bordent le lac et servent de base à de hautes montagnes. C'est près du bourg de Riva, situé à l'extrêmité septentrionale du lac, que l'on entre sur le territoire du comté de Chiavenna, sujet des Grisons ; le reste de la route est sur le territoire du duché de Milan. Riva est un petit bourg, qui doit son existence aux marchandises qu'on y dépose, avant de les embarquer.

CHIAVENNA.

On compte trois lieues de Riva, à Chiavenna, ville assez belle, baignée par la *Maira*; les montagnes la garantissent des vents du nord, et rendent son climat fort chaud ; les vins, qu'on y recolte, sont très-estimés. Les habitans se servent de grottes, qu'ils creusent dans les montagnes voisines de la ville, pour le conser-

ver ; des soupiraux, disposés avec art, y entretiennent une grande fraicheur.

Edifices.

Les édifices les plus remarquables, sont l'hôtel du gouverneur, l'église de S. Laurent, et surtout la douane; plusieurs maisons de particuliers sont richement ornées.

Gouvernement.

Le comté de Chiavenna, est sujet des Grisons, qui y envoyent un gouverneur, avec le titre de *commissaire*; tous les deux ans, la diete députe des syndics ou envoyés, chargés d'entendre les griefs, contre les gouverneurs, et les habitans du pays ont encore le droit d'appeller de ces syndics, à la diete. La police et le gouvernement intérieur, appartiennent aux habitans; ils nomment un conseil de quatorze personnes, chargées de

cette

cette administration, on les élit tous les ans.

Excursion jusqu'au mont Splugen.

Le mont Splugen, l'un des passages les plus fréquentés de ceux qui conduisent en Italie, étant à peu de distance de Chiavenna, on peut y faire une excursion. La route, en quittant Chiavenna, s'enfonce bientôt dans la vallée de *S. Giacomo* : le premier endroit, un peu considérable, est *Campdolcein*, grand village au bord de la Lira, riviere qui prend sa source sur le mont Splugen. Au-delà de ce village, le terrein s'éleve encore plus rapidement; la riviere forme des chûtes, dont quelques-unes sont très-belles, et l'ensemble du pays prend ce coup d'œil alpin, que n'ont pas les vues des bords des lacs que nous venons de quitter. Le dernier village, que l'on traverse, est *Madesio* ; on place dans

ses environs, le *Tarvesedus* des Romains, sans en avoir de preuves bien directes. Depuis Madesio, on parvient bientôt au sommet du passage du Splugen, espèce de vallon, moins affreux que les autres passages des Alpes; il est praticable toute l'année, et l'été y est assez long, pour qu'on ait le temps d'y faucher beaucoup de prairies, outre les pâturages où l'on conduit le bétail. La vallée de S. Giacomo, a les mêmes priviléges que Chiavenna, c'est-à-dire, un conseil de ses habitans, chargés de l'administration de la police, du reste elle dépend du commissaire qui réside à Chiavenna.

EXCURSION A PLEURS.

LES ruines de Pleurs, grand bourg où se trouvoient la plûpart des maisons de campagne des habitans de Chiavenna, détruit en 1618, par la chûte d'une partie de la montagne

de *Conto*, attirent l'attention des voyageurs. Des débris entassés, un petit lac ou marais, formé par la Maira, dont le cours fut interrompu, et le souvenir de l'accident qui a dévasté ce canton, sont les seuls objets qui engagent les étrangers à faire cette excursion.

Carrieres de pierre ollaire.

Près de Pleurs, dans les environs du village de *Carotto*, sont les carrieres de pierre ollaire, nommée *Lavezzi* par les habitans, qui, après avoir été travaillée, forme une branche de commerce assez importante. Les avantages reconnus de cette espèce de poterie, et les usages variés, auxquels son inaltérabilité dans le feu, permet de l'employer, devroient engager les cantons Suisses, qui en possédent, et surtout le Vallais où l'on en connoît des veines considérables, à favoriser cette exploitation.

La maniere d'exploiter cette pierre, et celle de la travailler, peuvent exciter la curiosité.

Chûtes d'eau.

La montagne de *Davonio*, l'une de celles où sont les carrieres de pierre ollaire, offre aussi une chûte d'eau de la plus grande beauté.

Vallée de Bergell.

La vallée de Bergell commence près de Pleurs, et s'étend jusqu'aux monts *Septimer* et *Maloja*; elle n'offre rien d'intéressant, au moins qui soit connu jusqu'à présent. Je parlerai des sources de la Maira, qui traverse cette vallée, en même temps que de celles de l'Inn, qui en sont très-voisines.

La Valtelline.

La Valtelline est une vallée de seize lieues environ de longueur, sujette

des Grisons, comme le comté de Chiavenna. Cette vallée, qui est garantie des vents du nord, et arrosée par une multitude de ruisseaux et de torrens, qui vont se jetter dans l'Adda, est de la plus grande fertilité; son climat est à peu près celui de l'Italie, ses productions sont les mêmes; on sait le cas que l'Empereur Auguste faisoit des vins de la Valtelline, et ces vins ont encore actuellement la plus grande réputation.

Gouvernement.

La Valtelline est divisée en trois tiers, qui forment les cinq baillages, où les ligues des Grisons envoyent un gouverneur. Les habitans ont le droit d'appeller, de ses jugemens, devant les députés que les ligues envoyent tous les deux ans, et ensuite devant la diette. Chaque gouvernement a son conseil et son chef, élus par la communauté, ses officiers

militaires, ses magistrats, et le droit de former des assemblées générales, pour les choses qui peuvent intéresser toute la vallée. Ces assemblées se tiennent à Sondrio, sous la présidence du gouverneur.

TRAHONA.

De Chiavenna à Trahona, on compte cinq lieues; le chemin suit une plaine un peu montueuse, riche par ses productions et par sa belle culture. Trahona est un joli bourg, séjour du gouverneur du baillage de même nom; il n'offre rien d'intéressant aux voyageurs, ainsi que le reste du gouvernement, excepté les bains chauds de *Maseno*, fréquentés par les habitans du pays.

MORBEGNO.

De Trahona, on compte deux lieues jusqu'à Morbegno, chef lieu

d'un autre gouvernement, bourg aussi joli que celui de Trahona, mais aussi peu intéressant. Jadis il étoit placé dans les marais qui bordent la riviere, et peut-être a tiré son nom du peu de salubrité de sa position ; mais on l'a rebâti sur un terrein plus élevé, et sur les bords d'une petite riviere, dont le mouvement purifie l'air.

SONDRIO.

DE Morbegno à Sondrio, on compte six lieues ; on traverse le bourg de *Ponto*, l'un des plus beaux de la Valtelline. Sondrio est un grand bourg, chef lieu d'un des cinq gouvernemens ; le gouverneur qui y réside, porte le titre de *Capitaine* de la Valteline, et préside aux assemblées générales de la vallée. Rien ne peut y fixer l'attention.

TYRANNO.

TYRANNO, le premier endroit re-

marquable que l'on rencontre après Sondrio, en est distant de cinq lieues; c'est le chef lieu du dernier gouvernement de ce côté-là. Rien ne peut y intéresser : on y fait cependant remarquer une église, dédiée à la Vierge, où les habitans du pays vont en pélerinage. Cette circonstance la rend plus remarquable que son architecture.

MAZE.

Ce bourg, distant de deux petites lieues de Tyranno, n'offre rien de remarquable, excepté le champ de bataille où les Impériaux furent battus, en 1635, par le duc de Rohan.

LE COMTÉ DE BORMIO.

Le comté de Bormio, est le troisieme des pays sujets des Grisons; il forme la continuation et l'extrêmité de la grande vallée de la Valtelline. Son gouvernement est à peu près le

même. Le gouverneur, qui porte le titre de *podesta*, préside dans les affaires civiles et criminelles, et les habitans, au premier de mai, nomment soixante députés, qui représentent le corps de la nation, et nomment les autres magistrats. La ville de Bormio a beaucoup d'avantages dans cette nomination ; elle fournit la moitié des députés, et plus de la moitié des magistrats qu'on élit.

BORMIO.

BORMIO est à dix lieues de Maze, dans un vallon étroit, environné de hautes montagnes ; c'est un gros bourg, qui n'offre rien d'intéressant ; ses environs sont moins riches que la Valtelline, on n'y voit plus de vignes, mais beaucoup de champs.

BAINS DE S. MARTIN.

EN s'avançant du côté du mont

Braulio, montagne où l'Adda prend sa source, et qui termine la vallée, on passe aux bains de *S. Martin*, dont les eaux sont chaudes ; ces bains sont très-fréquentés, ils sont situés à une lieue de Bormio.

Route de Bormio a Zernetz.

De Bormio à Cernetz ou Zernetz, on compte environ quinze lieues ; le chemin traverse plusieurs villages du comté de Bormio, et ensuite le *Val de Luvin*, vallée presque inhabitée et réunie à ce comté. Ce pays, inconnu des étrangers, offriroit sans doute des choses intéressantes.

Zernetz.

Zernetz est un bourg assez considérable, chef lieu de la basse Engadine, l'une des communautés qui composent la ligue Caddée. Comme le gouvernement des républiques qui composent les Grisons, est très com-

pliqué, je réunirai sous un seul article, une notice générale de ce qui peut intéresser un voyageur. On parle, avec éloge, de l'église de Zernetz, elle passe pour belle. On trouve aussi, près de cette ville, des bains d'eau minérale.

ROUTE DE ZERNETZ, AUX SOURCES DE L'INN.

A une lieue de Zernetz, on passe le village de *Pontalto*, où se trouve la démarcation entre la haute et la basse Engadine. A *Scamf*, village qu'on traverse une heure après, on laisse à gauche le chemin qui conduit à *Davos*, principal bourg de la ligue des dix droitures. On passe ensuite à *Zutz*, chef lieu de la haute Engadine, où réside le chef de la communauté. Une particularité remarquable, c'est que lui, ou son lieutenant, doivent être de la famille de Planta, famille aussi ancienne qu'un

château voisin qui porte ce nom, et dont on voit encore les restes.

Celerina.

De Zutz à Celerina, on compte trois lieues; Celerina est à la tête du dernier des lacs, que l'Inn forme près de sa source.

San Morizzo.

De Celerina à San Morizzo, ou St. Maurice, on compte une demi-lieue; ce village est connu par ses eaux acidules, les plus fortes que l'on connoisse : elles attirent un grand concours d'étrangers, surtout d'Italiens. Les sources sont dans une prairie marécageuse, à une demi-lieue du village.

Excursion aux sources de l'Inn.

On côtoye, avant d'y arriver, deux petits lacs, celui de *Sylva-Plana*, et celui de *Silio*; de-là on parvient,

après avoir monté assez longtemps, aux sources de l'Inn, situées sur le mont *Sette*. Ces sources sont à trois grandes lieues de San Morizzo, et n'offrent rien de remarquable. La montagne de Sette paroît une espèce de point central : car, d'un côté, elle verse ses eaux dans l'Inn, de l'autre côté, dans la Maira, et d'un troisiéme côté, dans le *petit Rhin*, que quelques personnes regardent à tort, comme une des sources du fleuve de ce nom, puisqu'il perd son nom, en se jettant dans l'*Albula*. Il seroit à désirer que les naturalistes observassent cette montagne, et surtout qu'ils déterminassent sa hauteur.

Route de San Morizzo à Coire.

A quelque distance de San Morizzo, on commence à monter.

Le mont Jule.

Le mont Jule, montagne où se

trouvoit autrefois un passage très-fréquenté; on préfere actuellement celui du mont Splugen. Au sommet du passage, le chemin passe entre deux colonnes, qui paroissent un ouvrage des Romains, cependant on n'a aucune preuve en faveur de cette opinion, car personne n'a vu l'inscription qui devoit s'y trouver. Ces colonnes ont quatre pieds de hauteur hors de terre et cinq de circonférence, le dessus est creux, ainsi elles étoient destinées à porter quelque chose.

Lac de Jule.

A quelque distance de ces colonnes, on voit un petit lac nommé Lac de Jule, d'où sort une petite riviere qui se jette dans le lac de Sylva Plana; c'est une des sources de l'Inn.

Communauté d'Oberhalbstein,

Du mont Jule, on descend dans

une vallée, qui forme la communauté d'Oberhalbstein, l'une de celles qui composent la ligue Caddée; le premier village, que l'on traverse, est *Bénio*. La route, depuis là jusqu'à Coire, est de quatorze lieues; elle n'offre rien d'intéressant. Le pays est cultivé, les montagnes que l'on côtoye, sont boisées jusqu'au sommet.

COIRE.

La ville de Coire, capitale des trois ligues, et, en même temps, l'une des communautés de la ligue Caddée, est petite, assez mal bâtie, mais dans une position agréable, et dans un sol fertile. On n'y remarque aucun édifice public, mais quelques maisons de particuliers ont une certaine élégance.

Gouvernement.

Tous les bourgeois de la ville, réunis en cinq tribus, s'assemblent, sur

la convocation du conseil, dans toutes les affaires importantes. Les affaires particulieres sont terminées par le grand conseil, et par le sénat qui en est un démembrement. Ces deux corps sont composés de quatorze personnes de chaque tribu. Outre ces conseils et les différens magistrats qui en sont tirés, chaque tribu a son tribun ; l'un d'eux est le chef des autres et le protecteur de la bourgeoisie, et, sous ce titre, paroît à toutes les assemblées, pour veiller à la conservation de ses droits.

Evêché.

L'ÉVÊQUE de Coire demeure dans la ville haute, avec les chanoines et ses officiers ; cette partie est catholique, tandis que la ville basse est protestante. L'évêque est prince d'Empire ; en cette qualité, il assiste à la diette de l'empire. Il ne fait point corps avec les ligues, mais il est sous

leur protection, avec la condition expresse qu'il ne peut être élu que de leur consentement, condition que le chapitre a déja éludée plusieurs fois. Ses revenus consistent dans quelques seigneuries, qu'il possede dans les Grisons et dans le Tirol; ils ne sont plus aussi considérables qu'autrefois.

Chapelle de S. Lucius.

Sur une éminence voisine de la ville, est une chapelle, où un pélerinage attire beaucoup de monde. La vue peut dédommager de la fatigue d'une montée rapide qui y conduit.

REICHENAU.

Reichenau, situé à quatre lieues de Coire, n'a rien d'intéressant, excepté qu'il est situé au confluent du haut et du bas Rhin; c'est un château environné de quelques maisons et d'une douane. Sa position est pittoresque.

Rhoetzuns.

Le village de Rhœtzuns, est le premier de la ligue haute de ce côté-là. Cet endroit est un des plus anciennement habité, qu'il y ait dans les Grisons : on ne doit pas cependant adopter la tradition qui nomme, pour son fondateur, Rœtus, chef des Toscans, chassé de son pays par les Gaulois. Le château, qui domine ce village, a donné, dans une époque très-reculée, son nom à une famille, éteinte actuellement.

Thusis.

Depuis Rhœtzuns, rien ne peut exciter l'attention, jusqu'à Thusis, bourg, ou petite ville, chef lieu d'une des communautés de la ligue haute. On compte sept lieues de Rhœtzuns à Thusis.

Excursion au lac Pascholler.

De Thusis, on doit se rendre au

village de *Flerda*, distant d'une lieue, et situé au pied des montagnes. Là on monte sur le mont *Heinsils*, et, sur une de ses croupes inférieures, on voit le lac Pascholler. Ce lac est de peu d'étendue, mais très-profond; il tourbillone, à l'approche des tempêtes, comme le lac Calendari, et donne lieu aux mêmes contes. Jusqu'à présent, les physiciens n'ont pas été à même de suivre ce phénomène, et de le soumettre à leurs observations : l'opinion de M. Scheuchzer, qui suppose un air intérieur, qui se dilate et cherche à s'échapper, est plus spécieuse que fondée en raisons. Il seroit à désirer qu'un de ces observateurs rares, à qui la nature se plaît à dévoiler ses secrets, un de Saussure, fût à même d'examiner ce phénomène, et qu'il séparât le vrai, de ce que l'imagination frappée et le goût du merveilleux peuvent y ajouter.

La Via Mala.

Ce chemin, qui porte, avec raison, le nom de *mauvais*, commence après *Roncaglia*, village à une demi-lieue de Thusis. Sur une étendue de plus d'une lieue, le Rhin coule dans un abîme, où il s'est creusé, en quelque sorte, un lit sous terre, les rochers le surplombent presque partout. Le chemin est tantôt sur des crêtes de rochers, tantôt creusé dans le roc, même d'autrefois, lorsque le roc manque, il est formé de poutres suspendues sur des bras de fer. Avant qu'on eût tracé ce chemin, l'un des exemples de l'industrie humaine, les voyageurs passoient sur les montagnes voisines. On peut juger cette ancienne route, puisque l'on a tracé la Via Mala, pour rendre les communications plus faciles.

Ander.

En sortant de la Via Mala, on

entre dans la vallée de *Schams* ; le premier endroit, que l'on traverse, est Ander, village connu par les mines d'argent qui se trouvent dans ses environs. Le pays des Grisons est, en général, rempli de mines, mais l'ignorance des habitans et l'esprit national, qui ne permet pas aux étrangers de profiter des richesses qu'ils négligent, jettent ces mines dans l'oubli, ou si on les exploite, c'est avec trop peu de moyens, pour en tirer de certains avantages. Les travaux de cette espèce manquent toujours, lorsqu'ils ne sont pas soumis à des grandes entreprises.

Le lac Calendari.

A deux lieues d'Ander, se trouve le lac Calendari, lac sur lequel on a débité bien des fables : il est encore plus petit que le lac Pascholler, et ce bouillonnement, qui doit précéder les orages, y est encore plus marqué.

Il seroit infiniment intéressant que des physiciens vérifiassent ce fait, et en donnassent l'explication.

Le Rheinwald.

Le reste de la vallée de Schams, n'offre rien d'intéressant jusqu'à Splugen, grand bourg que le passage du mont Splugen a un peu enrichi. Le Rheinwald est une vallée étroite et sauvage, qui aboutit aux énormes glaciers du *Vogelberg*, où le haut Rhin prend sa source. Aucun naturaliste ne s'est avancé, jusqu'à présent, dans cette vallée; ainsi elle nous est absolument inconnue. Ceux qui voudront s'y hazarder, pourront, après avoir visité les glaciers qui s'y trouvent, et qui passent pour les plus vastes de la Suisse, se rendre par *Hinterrhein*, à *S. Maria*, dans la vallée de Medels; ce passage est fréquenté par les habitans du pays, qui ont des affaires dans les baillages

italiens et dans la vallée de Livenen.

Le val de Medels.

San-Maria est à deux lieues au-dessous des sources du Rhin du milieu, qui descend des glaciers du mont *Luckmanier*; le val de Medels est étroit, et tire son nom du village de Medels, où l'on passe en descendant la vallée, pour se rendre à Disentis, lieu où le bas Rhin et le Rhin du milieu se réunissent.

Disentis.

Disentis est un bourg, chef lieu d'une des communautés de la ligue haute ; il n'offre rien d'intéressant, que l'abbaye, dont le bâtiment est assez beau.

Sources du bas Rhin.

De Disentis, il faut s'avancer trois lieues plus loin dans la vallée, jus-

qu'à *Chiamut;* les sources sont dans ses environs, à quelques lieues les unes des autres. La principale sort du mont *Crispalt*, par le vallon de *Surpatisse;* les autres descendent du mont *Badus*, l'une entr'autre y forme un lac assez considérable. Toutes ces sources sont alimentées par les neiges et les glaciers, qui couronnent cette masse de montagnes.

De Chiamut a Urseren.

De Chiamut on peut se rendre à Urseren, par un chemin assez mauvais, qui traverse le vallon de *Nourchelas*, entre le mont Crispalt et le mont Badus.

Gouvernement des Grisons.

Les ligues Grises sont une confédération de communautés, qui, trop foibles, chacunes en particulier, pour résister au pouvoir féodal, trouverent une ressource dans leur réunion. La

ligue

ligue Caddée et la ligue haute se réunirent en 1424; la ligue des dix droitures n'entra qu'en 1436, dans la confédération.

Par leur union, elles s'engagent à se soutenir mutuellement, à ne faire la guerre et la paix que d'un consentement unanime, à garantir les priviléges de chacune d'elles, à posséder en commun les conquêtes qu'elles peuvent faire.

Chaque ligue est composée d'un certain nombre de communautés, formant de petites démocraties libres, qui élisent leurs magistrats, et veillent à leur police et à leurs intérêts; elles ont le droit de justice, dans l'étendue de leur jurisdiction; la communauté s'assemble chaque année, pour confirmer ses magistrats, ou en élire de nouveaux, et pour décider sur les propositions à faire dans la diete. En cas de dissentions entre deux com-

munautés, celle qui est la plus voisine est arbitre naturel, et si elle ne peut pas terminer la difficulté, on la porte à la diète.

Chaque communauté envoye un ou deux députés, suivant ses droits, d'abord à la diète de sa ligue, et ensuite à la diète générale, qui se tient une fois toutes les années, à moins que les affaires en exigent d'extraordinaires. Ces députés ne peuvent rien terminer, avant d'avoir l'aveu de leur communauté.

Cette constitution peut bien conserver la liberté individuelle, mais comment peut-elle rendre l'état florissant, et le défendre en cas de guerre? Un pays où tout doit être décidé avec une telle lenteur, qui n'a point de trésor, qui ne peut faire un chemin, un pont, un établissement quelconque, qu'au moyen d'une contribution qu'il faut obtenir et ensuite percevoir, doit être sans cesse gêné

dans ses opérations, aussi les établissements publics y sont très-mal entretenus. On peut remarquer la ressemblance qui existe entre la constitution des Grisons et celle des Provinces-Unies; on connoît les maux qu'ont produit ces entraves perpétuelles, qui sont une suite inévitable de leur gouvernement, et ces défauts de leur constitution étoient déjà balancés par un chef, par un conseil permanent, par des richesses qui leur permettoient de grandes opérations. On peut juger ce que les Grisons pourroient faire en cas d'attaque, et dans quel état les objets, qui doivent être réparés d'un consentement général, se trouvent : la plûpart des ponts tombent en ruine.

Le Vallais.

Arrivé, une seconde fois, au village d'Hospital, lieu où il étoit nécessaire

de passer, pour se rendre des sources du Rhin dans le Vallais : les passages de cette chaîne immense, qui sépare ces deux contrées, sont en si petit nombre, que l'on est obligé de choisir les moins dangereux.

Le passage des Fourches.

Le passage le plus court, depuis Hospital, pour entrer en Vallais, c'est le passage des Fourches ; on en trouveroit un autre depuis Airolo, mais il est plus long, et d'ailleurs celui des Fourches donne la facilité de voir, en même temps, les glaciers qui sont près des sources du Rhône.

Zumdorff et Realp.

On traverse les villages de Zumdorff et de Realp, l'un et l'autre de la vallée d'Urseren, et les seuls de cette vallée avec ceux d'Andermatt et d'Hospital.

Les Fourches.

Bientôt après avoir passé Realp, on commence à monter; le chemin est fort étroit et fort rapide, on ne peut y passer qu'à pied ou à cheval: mais des points de vue superbes dédommagent ceux qui ne sont pas trop effrayés par les précipices, qu'il offre de temps en temps. Le voyageur, parvenu au sommet du passage, voit devant lui la masse effrayante de glaciers d'où le Rhône tire ses eaux; la partie la plus élevée, n'offre plus de traces de végétation; la plûpart du temps, on y trouve encore des neiges. Si le soleil est un peu chaud, on pourroit y ressentir cette espèce d'excoriation et d'enflure, à laquelle on est souvent exposé sur les sommités élevées; un peu d'alcali volatil, dont on frotte les parties nues, guérit ou préserve de cette incommodité. M. de Saussure, qui réunit deux qua-

lités bien rares, l'habitude des Alpes et de leurs dangers, avec le génie nécessaire pour bien voir, l'attribue à la sécheresse de l'air, qui volatilise davantage les parties humides, que la transpiration fait parvenir à la surface de la peau.

Les glaciers de la Fourche.

Après quelques moments de descente, on parvient au pied des glaciers de la Fourche, qui fournissent au Rhône toutes leurs eaux, sans en être cependant la source, comme bien des personnes l'ont assuré. Peu de glaciers ont un coup d'œil aussi imposant, peu sont aussi instructifs. Une mer de glace, l'une des plus grandes des Alpes, couronnée de tout côté de sommités, se trouve tout à coup sur un plan plus incliné; les fentes se multiplient, des piramides s'entassent, les glaces forment un courant, d'abord resserré entre des

rochers, et qui s'élargit ensuite, lorsque l'espace le lui permet. Cette circonstance, et plusieurs morênes différentes, que l'on distingue aisément, sont des preuves décisives, en faveur de la progression des glaciers. Depuis nombre d'années, le glacier diminue, les morênes les plus éloignées, sont à 120 toises des glaces actuelles. On peut remarquer que ces différentes enceintes ont toutes la même forme.

Les sources du Rhône.

Les sources du Rhône ne sortent pas immédiatement du glacier ; elles sourdent, au nombre de trois, au pied du *Saas-berg*, à quelque distance du glacier. Leur température, différente de celle des autres eaux de cette montagne, et que M. de Saussure a déterminée de 14 dégrés, décide les habitans du pays, à les regarder comme les véritables sources. Ces

trois sources, qui fournissent à peine trois pouces d'eau, sont très-limpides et vont se jetter, à peu de distance delà, dans le torrent qui sort du glacier; c'est ce torrent qui donne au Rhône la teinte blanchâtre, qu'il ne perd que dans le lac Léman.

D'autres glaciers et d'autres sources peu éloignées de celles du Rhône, peuvent fixer l'attention des curieux, ce sont celles de l'Aar. Deux chemins y conduisent : l'un, plus court et plus intéressant, traverse les montagnes, et joint le passage du Grimsel au travers des sommités. Cette route est pénible ; des sentiers, pratiqués par les habitans du pays, rebuteront sans doute les personnes peu familiarisées, avec ce que les habitans des Alpes appellent des sentiers, dans des montagnes aussi âpres.

Le second est plus long, mais plus commode; il descend jusqu'à Obergestelen, où l'on trouve le chemin qui conduit sur le Grimsel ; je con-

seillerois de le préférer à l'autre.

Descente jusqu'a Oberwald.

Le chemin est tracé sur le penchant des montagnes, et suit le cours du Rhône : les scenes les plus sauvages et les plus belles ; ce fleuve qui se précipite de rochers en rochers, et forme des chûtes fréquentes ; les rochers entassés qu'on traverse, offrent mille points de vue variés.

Oberwald.

Oberwald, après un grouppe de quelques maisons, est le premier village et même le premier lieu habité, que l'on rencontre depuis la vallée d'Urseren, sur une étendue de six lieues ; on peut excepter quelques chalets, répandus dans les lieux les moins âpres des Fourches, où les bergers restent un mois ou deux avec leurs troupeaux. Oberwald est le premier village du dixain de Gombs, il n'offre rien d'intéressant.

OBERGESTELEN.

OBERGESTELEN, autre village à une lieue plus loin, est aussi petit que le premier, et aussi peu intéressant. Ils sont placés dans des lieux trop élevés, pour que les diverses cultures y réussissent; des seigles mal mûrs et bas, de mauvais légumes, des productions mal venues, prouvent que ces villages sont presque sur les limites, où peut pénétrer la culture; en effet, à peine a-t'on passé ces villages, qu'on ne voit plus que des pâturages, et bientôt après, les limites de la région boisée.

LE GRIMSEL.

DEPUIS Obergestelen, on commence à monter le Grimsel par un sentier pénible, où les mulets passent avec peine; il faut quatre heures pour parvenir au plus haut point du passage; on entre bientôt après, dans une espèce de vallon, où est situé l'hospice.

L'Hospice.

L'hospice est établi par le gouvernement de Berne ; l'homme qui s'en charge, y demeure environ quatre mois de l'année ; en partant, il laisse des provisions pour les voyageurs qui se hazardent, dans ce passage, après son départ. Tous les ans, le Grimsel devient plus difficile, les neiges paroissent s'accumuler, et l'on craint, avec raison, qu'il cesse d'être praticable.

Les glaciers de l'Aar.

Les glaciers où l'Aar prend sa source, sont à trois lieues de l'hospice ; la plûpart des voyageurs se contentent du coup d'œil imposant qu'ils présentent, vu à cette distance : les personnes qui ont d'autres objets que de prendre des idées superficielles, vont jusque près des glaces, et même pénètrent sur la mer

de glace supérieure ; ils en sont dédommagés par de beaux points de vue. L'Aar sort d'une caverne de glace, au pied du glacier.

Lacs.

DANS le vallon où est situé l'hospice, se trouvent deux lacs, à peu de distance l'un de l'autre, et un troisiéme plus éloigné ; les eaux qu'ils fournissent, tombent en cascades, et vont grossir les eaux de l'Aar.

Les personnes qui auront pris la route la plus courte, depuis les glaciers de la Fourche, jusqu'à ceux de l'Aar, n'auront pas l'ennui de redescendre dans le Vallais, par le même chemin qu'ils y sont montés. Mais cette considération doit être nulle, pour ceux qui craignent les passages dangereux des Alpes.

MUNSTER.

D'OBERGESTELEN on descend à

Munster, bourg du même dixain de Gombs, plus grand, plus beau et plus peuplé que ceux que nous avons passés. Ce bourg est situé au milieu d'une vallée en plaine, d'une lieue et demie de long, sur une demi-lieue de large. Quelques champs, un ou deux arbres fruitiers, annoncent que ce vallon est déja plus habitable. C'est à Munster, que les habitans du dixain tiennent leurs assemblées : comme le gouvernement de tous les dixains est le même, excepté celui de Sion, je renvoye à l'article de cette ville, où je ferai connoître leurs différences, avec un précis du gouvernement. Des collines boisées séparent Munster des hautes Alpes; à peine on apperçoit quelques-unes de leurs sommités.

Route de Munster a Arnen.

Depuis Munster, jusqu'à Arnen, sur un espace de quatre lieues, on tra-

verse quelques villages, *Rizingen*, *Biel*, *Niderwald*, &c.; les productions sont les mêmes que dans les environs de Munster, moins rabougries dans quelques lieux; on apperçoit des nuances qui préparent aux pays fertiles qu'on va parcourir. Le Rhône, déjà grossi par plus d'un torrent, offre des chûtes variées. On voit près du chemin, deux croix de bois, dressées en mémoire de deux batailles gagnées par les Valaisans.

Arnen.

Arnen est encore un bourg du district de Gombs, et le second en grandeur; il est aussi placé au milieu d'une petite plaine qui descend par une pente insensible, jusqu'au dessus du Rhône, où des précipices bordent ce fleuve.

A trois lieues d'Arnen, on passe le Rhône sur un pont de bois, et l'on rejoint la grande route, dont

on s'étoit écarté pour voir Arnen.

Graniola.

On peut aller, depuis Arnen, à Graniola ou Grengiols, bourg qui en est à peu de distance; c'est un ancien comté, qui est actuellement indépendant et réuni au dixain de Gombs, après avoir eu ses comtes. A *Selbingen*, l'un des villages, on verra une usine, construite avec beaucoup d'art, où l'on travaille des mines de fer exploitées dans le voisinage.

Mullibach.

De Graniola on se rend à Mullibach, petit village, qui a donné naissance au fameux Mathieu Schinner, évêque de Sion et cardinal, dont l'ambition a été si pernicieuse à son pays. Près de ce village, on passe un pont, remarquable par la hardiesse de sa construction, et l'on arrive ensuite à Lax. On exploite, près de

Mullibach, dans un lieu nommé *Inderlamen*, une pierre ollaire, d'une très-belle qualité. Cette pierre est commune dans plus d'un lieu du haut Vallais, et pourroit former une branche de commerce, si les habitans avoient la plus légere industrie.

LAX.

La route ordinaire du haut Vallais passe à Lax, village suspendu au-dessus d'un précipice effrayant, au fond duquel coule le Rhône. Vis-à-vis, et de l'autre côté de la riviere, est un hameau, et la distance est si peu considérable, que l'on entend réciproquement le chant des deux églises; il contraste singulierement avec le murmure sourd du Rhône, dont les eaux sont resserrées dans cet abîme.

De Lax, jusqu'au point où l'on rejoint l'autre route, le chemin est suspendu sur un précipice qui domine

le Rhône, sur un espace de deux lieues, sans aucune habitation. Les restes d'exécutions, qui sont très-communs sur cette route, annoncent des meurtres fréquens, et ajoutent beaucoup à l'effroi qu'inspire un lieu si sauvage.

NATERS.

UN peu après que les deux chemins se sont réunis, on passe à *Mors*, et bientôt après à Naters, bourg du dixain de Brieg.

BRIEG.

BRIEG est situé de l'autre côté du Rhône; avant d'y arriver, on passe la riviere, sur un beau pont de bois. C'est un assez beau bourg, chef lieu d'un dixain, et situé dans un endroit où le vallon s'élargit, et forme un bassin environné des plus hautes montagnes; la chaleur s'y concentre, et les productions des pays chauds,

comme des figues et un vin liquoreux, croissent au pied des sapins, à quelques lieues des glaces. Le Vallais, ainsi que plusieurs autres vallées des Alpes, offre plusieurs de ces contrastes, et souvent, dans l'espace de quelques heures, on cueille les productions de l'Italie, et celles du Groenland. Des montagnes environnent ces vallées de tous côtés, et le soleil, qui reste sur l'horison, réchauffe une atmosphere qui est rarement renouvellée par les vents. Ce sont surtout les vallées, dont la direction est d'est à ouest, qui jouissent de cet avantage, parce que le soleil y agit plus longtemps.

Famille de Stockalber.

Une famille riche ne frapperoit pas dans un pays commerçant, dans un pays tel que le Vallais; dans un lieu tel que Brieg, elle excite l'attention. Un paysan nommé *Stockalber*,

fit, dans le siécle passé, une fortune étonnante, avec des forges qu'il faisoit valoir ; le peuple crut que ces forges couvroient l'exploitation d'une mine d'or. Son fils devenu suspect, par six mille hommes qu'il occupoit à la culture de ses terres, fut condamné à une amende de six livres par tête de citoyens, espece d'ostracisme, dont nous parlerons plus bas; elle ne diminua pas sa fortune. Une église, pour son usage, où six ex-sociétaires sont entretenus, depuis la destruction des Jésuites, et un de ses descendans, qui possede toutes ses richesses, sous un habit de paysan, attestent ce fait. Mais les traditions populaires, et le merveilleux qu'on ajoute à cette histoire, doivent être élagués.

Les bains de Brieg.

A une lieue de Brieg, dans un lieu nommé *Glis*, se trouvent des bains

chauds; jadis ils étoient fréquentés, actuellement ceux de Loiche ont plus de célébrité.

Mur des Romains.

On voit, à peu de distance de Brieg, les restes d'un mur que les Romains ont construit, vraisemblablement pour s'opposer aux invasions des peuplades des Helvétiens, qui n'avoient pas été domptées et qui habitoient la chaîne centrale des Alpes. Il ferme la gorge étroite, qui sépare le vallon de Brieg, des parties inférieures du Vallais.

Le Passage du Simplon.

C'est à Brieg, que les personnes, qui veulent traverser le Simplon, quittent la route du haut Vallais : ils entrent dans une gorge, ou vallée étroite, nommée *Saint Nicolas*, où l'on commence à monter.

Vallée de Praborgne.

Un endroit qui peut intéresser les

voyageurs, est la vallée de Praborgne; vallée qui communique avec celle de S. Nicolas. Elle aboutit à des glaciers énormes, qui descendent dans le fond de la vallée. Le village de Praborgne est très-élevé, il domine ces glaces à une hauteur énorme, et commence à jouir de la température de l'Italie: On y cueille des plantes des pays chauds, infiniment au-dessus de la région où l'on voit les glaces, et pour derniere preuve de la hauteur de ces habitations, les marmottes y creusent des terriers près du village. On cueille souvent, en Suisse, les productions des pays chauds, au-dessous des glaciers, mais il est rare de les trouver au-dessus. Cette vallée, étant très-reculée, est peu connue, cependant elle peut intéresser les voyageurs, et à plus forte raison les naturalistes.

MARIA HILF.

De Brieg à Raren, on compte trois

lieues. Avant de traverser le Rhône, on voit une chapelle, nommée *Maria Hilf*, pratiquée dans un enfoncement des rochers qui dominent le Rhône. Cette chapelle est assez fréquentée.

RAREN.

RAREN est un village, chef lieu d'un dixain ; il est sur un rocher, bordé de précipices, qui domine le Rhône ; sa position est très-pittoresque. On n'y trouve rien de curieux. Les environs sont, à peu près, aussi chauds et aussi fertiles que ceux de Brieg. Au-dessus du bourg, on voit les ruines du château des nobles de ce nom, dont l'histoire est mêlée avec celle du Vallais, jusqu'au moment où elle s'est éteinte.

LE LETSCHTHAL.

DERRIERE le bourg, s'ouvre le Letschthal, vallée étroite et sauvage,

qui s'enfonce, entre les montagnes, jusque près du Grindelwald. On trouve dans le fond, un passage assez dangereux, qui communique avec cette vallée; comme il offre peu de choses intéressantes, il est seulement fréquenté par les habitans du pays.

Le Letschberg.

Une montagne élevée, nommée le *Letschberg*, sépare cette vallée de celle des bains de Loiche. Du sommet et même de quelques-unes de ses pointes avancées, on jouit d'une vue délicieuse sur tous les glaciers du haut Vallais, sur ceux de Praborgne, ceux de Tzermotanna, le Combentz, les glaciers du Faucigny, et sur le devant du tableau de tout l'ensemble de la vallée, depuis Brieg jusqu'à Martigny.

Tortman.

De Raren à Leuk ou Loiche, on

compte trois lieues; le chemin passe par *Tortman* ou *Tourtemagne*, village à l'entrée d'une gorge, d'où sort un torrent du même nom.

LEUCK.

LEUCK est un des plus grands bourgs du Vallais, et le chef lieu du dixain de ce nom : il est situé sur une pente très-rapide, adossée à la montagne; les environs de la ville sont très-chauds, on y cultive des vignobles estimés. Le bourg n'offre rien d'intéressant. Des maisons mal bâties, beaucoup de malpropreté et d'ignorance, aucune trace d'industrie sont les traits distinctifs du Vallais. On voit, près de Loiche, une source périodique qui coule en été, on la nomme *source de la Vierge*, j'en ignore les raisons.

ROUTE DES BAINS DE LOICHE.

LES bains de Loiche sont encore

à près de quatre lieues du bourg de ce nom, et les voyageurs doivent nécessairement y faire une excursion; la vallée, où ils sont situés, contient plusieurs choses intéressantes.

VARONA.

Il faut continuer la grande route, l'espace d'un quart de lieue, jusqu'au village de Varona. On monte d'abord par un chemin très-chaud et sans ombre, chemin des plus fatiguant. Un bois de pins, que l'on trouve au-dessus, raffraichit un peu, et conduit jusqu'aux galeries.

LES GALERIES.

Un précipice effrayant, au fond duquel coule la *Dala*, riviere qui descend des glaciers de Loiche, s'offre tout-à-coup à la vue, au sortir des bois. Des rochers à pic paroissent interdire toute communication avec la vallée, qui se présente dans une

espèce d'abîme. Jadis, une suite d'échelles, suspendues le long du rocher, formoit la communication : on portoit les malades, liés sur le dos d'un homme. Actuellement un chemin creusé dans le roc, et qui serpente le long du précipice, a été substitué à cette maniere de voyager.

INDEN.

BIENTÔT après avoir quitté les galeries, on parvient à Inden, village situé dans une position vraiment pittoresque ; on compte encore deux petites lieues de marche, jusqu'aux bains de Loiche.

AQUEDUC SERVANT DE SENTIER.

DANS ce voyage, on doit se faire montrer un aqueduc, qui est suspendu au-dessus du chemin ; il est formé de troncs de sapins creusés, et soutenus sur des barres de fer, contre les rochers à pic qui sont à gauche. Les

ouvriers qui le réparent, y sont suspendus par des cordes, et les habitans du pays se servent de cet aqueduc, comme de sentier, parce qu'il est un peu plus court que le chemin ordinaire.

Les bains de Loiche.

Les bains sont situés dans une vallée environnée, de tous côtés, de hautes montagnes : de mauvaises auberges, de grands réservoirs où les malades se baignent ensemble, et les sources chaudes qui sourdent en nombre dans cette vallée, sont les seules choses que les voyageurs puissent y remarquer.

La Gemmi.

Le chemin que les Bernois, de concert avec le Vallais, ont fait tracer dans les rochers à pic, que la Gemmi offre de ce côté, est plus digne de l'attention des voyageurs;

ce chemin est absolument creusé dans le roc, et partout assez large, pour que deux mulets chargés se rencontrent sans dangers. Le rocher, dans lequel ce chemin est tracé, est tellement perpendiculaire, que du sommet, on n'apperçoit point le chemin qui serpente jusqu'au bas. C'est entre les années 1736 et, 1741, que cet ouvrage a été fait; et en 1755, les Bernois y ont fait passer les troupes qu'ils envoyoient dans la vallée de Livenen, pour appaiser des troubles.

Guérite singuliere.

On ne doit pas oublier de se faire montrer, vers le milieu de la hauteur, une guérite suspendue au-dessus d'un ravin presque vertical; les Vallaisans y mettoient une sentinelle avec des armes, dans le temps de leurs guerres contre les Bernois, qui faisoient des irruptions par-là. On ne sait ce qui

étonne le plus, du moyen de sûreté, ou de l'hardiesse des attaquans.

LE TAUBEN-SEE.

LE plateau de la Gemmi, est excessivement stérile et couvert des débris des sommités qui le dominent.

UN lac, gelé pendant les trois quarts de l'année, bordé de neiges, restes d'anciennes avalanches et sans aucune décharge extérieure, n'embellit pas ce tableau. Ce lac, nommé *Tauben-see*, paroît alimenter, par des canaux souterreins, un ruisseau qui sort de terre près de Salges. Le Kandersteig, dont nous avons déjà parlé, est de l'autre côté de la montagne, la vue y plonge de temps en temps.

ALBINEN.

DE retour à Loiche, il ne reste plus rien d'intéressant à voir, que le village d'Albinen, et le passage que ses habitans ont imaginé. Comme

un sentier, qui les conduisoit aux bains de Loiche, par-dessus la montagne de Letschberg, leur paroissoit trop long, ils ont pratiqué une suite de huit échelles, dans les endroits où le rocher ne leur offroit aucune saillie. C'est par-là, que les habitans des deux sexes, portent leurs denrées aux bains.

On doit nécessairement reprendre le même chemin des échelles, pour sortir de la vallée des bains, et parcourir le reste du Vallais. De retour à Varona, on passe au village de Salges, et ensuite on arrive à Sierre, après trois heures de marche.

SIERRE.

SIERRE ou Siders, est une petite ville capitale d'un dixain : sa position est des plus riche : elle est au pied d'un amphitéâtre, qui aboutit à une masse de montagne, qui le garantissent des vents du nord. Les

vins, qu'on y recueille, sont très-estimés, et le seroient bien davantage, si les habitans le préparoient avec plus de soin. Mais la paresse, la malpropreté et le crétinisme, qui commence à être commun, s'opposent à l'industrie des habitans. J'ai dit un mot de cette maladie, à l'article d'Altorf, il suffit d'ajouter ici, qu'elle n'est nulle part plus endémique que dans le Vallais. On compte dans quelques villages, un individu sain, sur cinq affligés de cette maladie. La chaleur, la stagnation de l'air, les marais et les inondations, auxquelles la partie basse de la vallée est sans cesse exposée, produisent ce fléau; et l'indolence, la malpropreté des habitans, et l'insouciance du gouvernement, tendent à la propager.

Mondrains.

On commence à voir, dans les environs de Sierre, des collines ou es-

pèce de mondrains, qui coupent l'uniformité de la plaine du Vallais. Ces irrégularités frappent singulierement, dès qu'on les voit en perspective, surtout depuis une certaine élévation : pour en jouir pleinement, on peut monter sur l'un d'eux, près de Sierre, sur lequel est bâti un couvent. Ces mondrains sont composés de galets et d'autres alluvions ; il paroît que le terrein de la vallée, d'abord exhaussé par les matieres apportées par le Rhône, a été silloné ensuite par les différens lits que ce fleuve a parcourus. Tous ces mondrains ont une forme allongée, et un côté plus rapide que l'autre, souvent taillé à pic, ce qui indique leur origine. Les naturalistes exigent plus de détails, ils les trouvent dans les ouvrages des savans qui ont écrit sur le Vallais.

La vallée d'Erin et d'Annuviers.

Le chemin n'offre rien d'intéres-

sant jusqu'à Sion : on voit l'entrée des vallées d'Erin, des Annuviers, &c., vallées où l'on trouve beaucoup de minéraux, mais point de mines en exploitation ; c'est moins la difficulté des lieux, que l'esprit national qui y met obstacle. Ces vallées qui ont trois ou cinq lieues de long, offrent les vues les plus pittoresques, elles aboutissent à des glaciers qui descendent de cette énorme vallée de glace, qu'on nomme *Chermontana*, et dont nous parlerons à l'article de Bagnes.

SION.

Sion est, en même temps, la capitale d'un dixain, et celle de tout le Vallais. C'est une petite ville mal bâtie, et dont l'intérieur, quoiqu'elle soit la plus belle du pays, ne feroit pas soupçonner qu'elle est le siége du gouvernement ; excepté quelques maisons très-ordinaires, mais belles

pour le pays, une maison de ville que les habitans font admirer, et les châteaux situés sur deux éminences, le reste de la ville contient des chaumieres. Les crétins y sont assez nombreux. Habitée par un peuple plus actif, et qui sauroit profiter de la beauté de sa position, cette ville auroit mille agrémens. Le Rhône coule à peu de distance, et les montagnes, auxquelles elle est adossée, la garantissent des vents du nord, aussi le grenadier, la raquette et plusieurs autres productions du midi de l'Europe, y vivent en plein air, et même y croissent sauvages. Je suis persuadé qu'avec un peu de soins, on y cultiveroit une multitude de plantes des pays chauds.

Tourbillon.

Deux éminences, ou plutôt deux rochers, portent trois châteaux ; le plus élevé, nommé *Tourbillon*, est

en ruine, on y jouit d'une vue superbe; les deux autres servent de résidence à l'évêque.

Le gouvernement du Vallais.

Comme le gouvernement des différentes républiques, qui composent la grande république du haut Vallais, est le même, excepté celui de Sion, j'ai voulu faire un seul article, où j'en donnerai une esquisse générale.

Le Vallais est divisé en deux parties bien distinctes. Le bas Vallais qui commence au-dessous de Sion, et qui s'étend jusque sur les bords du Léman, est sujet du haut Vallais, depuis 1536, qu'il en fit la conquête sur la maison de Savoye. Le haut Vallais est composé de sept dixains. Goms, Brieg, Raren, Visp, Leuck et Sierre, sont démocratiques : les habitans s'assemblent, toutes les années, pour nommer les magistrats; ils ont leur justice, composée de douze

juges, présidés par un maire ou châtelain. Le dixain de Sion est absolument aristocratique; les affaires sont administrées, partie par un conseil, sous la présidence d'un bourgmestre, partie par un évêque.

Ces différentes républiques forment un tout indissoluble, au moyen d'un conseil national qui s'assemble deux fois par an à Sion, ordinairement aux mois de mai et de décembre. Cette assemblée a seule le droit de décider des intérêts communs du pays, et de juger, en dernier ressort, les causes dont on a appellé devant eux. Ce conseil est composé de neuf voix, l'évêque en a une, le capitaine du pays (*landshauptman*) une, et les députés de chaque dixain une, quelque soit leur nombre.

L'Evêque de Sion.

L'ÉVÊQUE de Sion a une certaine part à la souveraineté : il est membre

du conseil national, a le droit de faire grace et de battre monnoie, nomme les notaires, &c. Sa résidence est dans un des châteaux de la ville. Lorsque le siége est vacant, le chapitre des chanoines nomme quatre d'entr'eux, et les députés des dixains font l'élection. Jadis les évêques avoient un pouvoir plus considérable; insensiblement, il a été restreint jusqu'au point actuel.

La Maze.

La méfiance, qu'inspiroient les richesses et le crédit de certaines personnes, avoit introduit un usage singulier. Le peuple plaçoit en public une massue, composée de racines entortillées, qui représentoit la personne soupçonnée; les assistans l'interrogeoient, une personne répondoit pour elle. On trouvoit bien-tôt des griefs; les esprits s'échauffoient et chacun des mécontens fichoit un clou

dans cette massue, nommée *la Maze*. On la portoit ensuite devant la porte du coupable ; le peuple pilloit sa maison, vivoit à ses dépens, et finissoit toujours par commettre des désordres. On joignoit ordinairement à cette indignité, une amende, par tête de citoyens, qui achevoit de ruiner celui qui avoit excité la jalousie du peuple. Les abus qu'on faisoit de cet ostracisme, ont engagé les Vallaisans à l'abolir. Il existe un usage à peu près semblable chez les Grisons, la populace s'attroupe et demande une justice particuliere : l'homme désigné est toujours sacrifié aux émotions populaires : cependant on a un peu aboli cet usage depuis quelque tems.

BREMIS.

On peut voir, dans la paroisse de *Bremis*, près de Sion, mais de l'autre côté du Rhône, un hermitage assez considérable, creusé dans le roc;

ces exemples singuliers d'une superstition ridicule, sont infiniment communs en Suisse. L'esprit naturellement actif des montagnards étoit joint à beaucoup d'ignorance, dans un pays presque sauvage ; rien de moins étonnant, qu'ils se soient tournés vers des occupations aussi peu sensées.

Deux chemins abrégés, au travers des montagnes, conduisent dans le canton de Berne; l'un traverse le Sanetsch, j'en ai parlé à l'article du Gessenay ; l'autre conduit à Bex. Comme il est très-intéressant, je vais en donner une notice.

Le Chemin neuf d'Aven.

On suit la grande route jusqu'au de-là de la *Morge*, où l'on prend un chemin qui conduit à Saint-Severin, et de-là au village d'Aven. Un peu au-dessus de ce dernier village, le chemin contourne la montagne. On passe presque subitement des champs

et des plantes des pays chauds, qui couvrent le Vallais, aux rochers et aux productions des montagnes. Le chemin, nommé *Chemin neuf*, serpente le long de la montagne, à une hauteur immense au-dessus de la *Luzerne*; tantôt il est suspendu en dehors du précipice, par des murs élargis vers le haut, et qui posent sur des échancrures du roc; tantôt il est creusé dans le roc, même dans un endroit, une cascade se précipite pardessus le chemin, sans mouiller les passagers. Cet ouvrage étonnant par lui-même, le devient encore plus, lorsqu'on sait qu'il a été tracé aux frais d'un seul homme, qui avoit des possessions considérables dans ces montagnes. Ce chemin sert actuellement pour descendre les bois de charpente; il est curieux de voir un arbre traîné par un cheval, dont une partie du tronc est soutenue en dehors du précipice, au moyen d'une corde qu'un homme tient à la main. Ce chemin

conduit sur les bords de la *Luzerne*, il la côtoie au milieu d'une multitude de rochers, qui, sur un espace de deux lieues, couvrent le terrein; ce sont des débris des *Diablerets*, montagne élevée, dont une partie s'est éboulée au commencement du siécle. Après avoir passé les débris, on parvient au mont *Enzeindaz*, l'une des montagnes les plus fertiles du gouvernement, et delà on descend à Bex. Ce voyage, de Sion à Bex, peut être fait en six heures, tandis qu'il en faudroit au moins douze par la grande route.

Route de Sion a Martigny.

Le reste de la vallée, depuis Sion jusqu'à Martigny, n'offre rien d'intéressant. Elle est basse, marécageuse, sans cesse exposée aux dévastations des torrens qui descendent des montagnes; les villages, qu'on y trouve, sont peuplés de cretins, celui de *Saint Pierre*, que l'on traverse, est, du sentiment général, le village qui

en contient le plus proportionnelle-ment au nombre de ses habitans. Les amateurs voyent près du village de *Charras*, des traces d'érosion des eaux, qui offrent l'apparence d'un ancien cratere. Du reste cette partie du Vallais est peu intéressante.

ISÉRABLE.

Le village d'Isérable, suspendu sur des rochers accessibles seulement aux hommes, peut fixer les regards des voyageurs, et la curiosité de ceux qui se sentent le courage d'y monter. La simplicité des habitans, et la singularité de sa position, peuvent intéresser.

MARTIGNY.

Martigny est un bourg assez considérable du bas Vallais ; il appartient à l'évêque de Sion, qui y établit un châtelain ; il est divisé en deux parties, distantes l'une de l'autre, nommées le *bourg* et le *château*. Les étrangers y verront beaucoup de malpropreté,

quelques inscriptions romaines, et des vignobles qui seroient estimés s'ils étoient cultivés par un peuple plus actif.

La Bâtia.

A un quart de lieue de la ville, sur une colline, est une vieille tour, nommée *la Bâtia*, reste d'un château, où les évêques de Sion ont habité, quand le siége de l'évêché étoit à Martigny. On y jouit de la vue la plus intéressante sur le haut et le bas Vallais.

Antiquités.

Martigny existoit déjà du temps des Romains, sous le nom d'*Octodurum* et de *vicus Veragrorum*; sa position est tellement reconnoissable, qu'il est impossible d'en douter, malgré les incertitudes qui suivent les approximations des antiquaires.

Position.

Martigny est placé dans un endroit où le Vallais forme un coude;

la vallée qui s'étoit dirigée depuis les Fourches jusqu'à Martigny, d'est à ouest, tourne presque du sud au nord. La Drance, riviere qui sort de la vallée d'Entremont, coule auprès de Martigny, et se jette dans le Rhône un peu au-dessous de ce bourg.

Excursion au S. Bernard.

Le Saint Bernard n'est qu'à huit lieues de Martigny; ce passage, le plus fréquenté de ceux qui conduisent en Italie, après celui du S. Gothard, est peut-être moins intéressant, par les efforts qu'il a fallu faire pour le rendre praticable, par ces grandes vues qui rendent l'autre si majestueux; mais, sous d'autres aspects, le S. Bernard peut aussi piquer la curiosité.

Saint Branchier.

Le premier endroit un peu considérable, qu'on rencontre sur la route

de S. Bernard, est le village de Saint Branchier, situé à deux lieues de Martigny; la route qui y conduit, côtoie la Drance au fond d'une vallée très-étroite, nommée *Vallée d'Entremont.* Les étrangers peuvent vérifier dans cette excursion les causes du crétinisme; la vallée d'Entremont est inclinée, les eaux ont un cours rapide, et les crétins, ainsi que les goitres, diminuent à mesure qu'on s'éloige de Martigny et du fond de la grande vallée du Rhône. Quelques mines, exploitées très-superficiellement, dans les environs de S. Branchier, ne peuvent pas fixer l'attention.

A Saint Branchier, la vallée se sépare en deux branches, celle à gauche, d'où sort un des deux torrens, nommés *Drance*, et dont nous parlerons plus bas, celle à droite qui conduit au S. Bernard, arrosée aussi par une riviere du même nom.

LIDDES.

De Saint Branchier à Liddes, on compte deux lieues ; les voyageurs qui pourront être reçus chez M. Murrith, curé de ce village, verront avec plaisir, un naturaliste qui connoît parfaitement les Alpes qu'il habite. Personne, mieux que lui, ne peut donner des renseignemens aux personnes qui veulent s'instruire sur la nature du pays. On doit à ses recherches la découverte d'une carriere de pierre ollaire, qui seroit très-utile, si quelqu'un vouloit l'entreprendre comme objet d'exportation.

SAINT PIERRE.

Depuis Liddes, il faut encore une lieue pour s'élever jusqu'au village de S. Pierre, le dernier que l'on rencontre de ce côté de la monta ne. On peut y voir une colonne milliai e, qui a été trouvée sur le sommet du St. Bernard.

La Gouille a Vassu.

A St. Pierre, soit avant de monter sur le St. Bernard, soit au retour, les voyageurs peuvent faire une excursion aux glaciers de la *Valsorey*, qui descendent du mont *Velan*, l'une des sommités qui dominent ce passage. Ces glaciers sont peu considérables, et ne peuvent pas piquer la curiosité; mais on voit, près d'eux, une espèce de bassin, nommé la *Gouille à Vassu*, qui est vide en été, et qui se remplit en hiver, lorsque les ouvertures, sous le glacier, par où l'eau s'écouloit, sont gelées. Tous les ans cette masse d'eau s'écoule, au commencement de l'été, presque subitement, et cause des ravages plus ou moins grands, suivant la rapidité avec laquelle ce creux se vide. L'eau, en s'écoulant sous les glaces qui bordent, de deux côtés, ce bassin, y laisse des cavernes plus ou moins belles;

ce bassin a 19 toises de profondeur, sur environ 13300 toises quarrées.

L'Hôpital.

Depuis Saint Pierre, le chemin monte rapidement jusqu'au sommet du Saint Bernard; on passe fréquemment des étendues de neiges assez considérables. A une demi-lieue du couvent, on rencontre deux bâtimens voutés; l'un sert de retraite aux voyageurs surpris par des orages, les religieux y laissent quelque nourriture; l'autre sert à déposer les cadavres des personnes inconnues, mortes dans la traversée.

L'Hospice.

A une demi-lieue plus loin, on arrive enfin au couvent, situé dans le point le plus élevé du passage; cet établissement est desservi par des chanoines de l'ordre de St. Bernard. Les soins qu'ils donnent aux passagers,

gers, sans recevoir d'eux, qu'une contribution volontaire, et les dangers qu'ils courrent pour leur sauver la vie, outre les privations qu'ils s'imposent, pour suffire aux dépenses excessives de l'établissement, qui ne sont remplies que par le produit de leurs quêtes, depuis qu'ils ont perdu les biens qu'ils avoient dans le Piémont, inspirent un véritable respect pour ces religieux. On ne peut trop admirer les soins qu'ils donnent aux passagers; les efforts qu'ils font pour les garantir des accidens, que des avalanches fréquentes et le froid rendent trop communs; la complaisance avec laquelle ils partagent les dangers de ceux, qui, par bravade ou par d'autres motifs, veulent continuer la route, malgré leurs représentations; les peines, enfin, qu'ils se donnent, de nuit et de jour, pour déterrer les personnes qui ont été ensevelies sous des avalanches.

Et ces hommes, au milieu d'une vie, que, sans exagération, on peut nommer de souffrance, se refusent tout, jusqu'à du feu en hiver, crainte que les provisions qu'ils ont faites, à dos de mulets, pendant le court instant de leur été, ne suffisent pas, et pendant cet été, il est peu de nuits où il ne gêle.

Ce couvent est très-ancien ; on a des documens sûrs qui en parlent avant le huitieme siecle, et qui lui attribuent le même but qui anime les religieux actuels. L'opinion générale est qu'il a été fondé par Saint Bernard, l'an 962; mais cette opinion est hazardée : il est probable que St. Bernard a changé la regle du monastere, mais l'institution hospitaliere existoit déja. L'hospice chrétien a succédé à un temple dédié à Jupiter, dont les prêtres exerçoient la même hospitalité envers les passagers : on trouve encore les ruines de ce temple,

à un quart de lieue de l'hospice actuel; de nombreux *ex-voto*, qu'on y trouve et qui enrichissent les cabinets, ainsi que plusieurs inscriptions, annoncent le but de cette fondation.

Pierre polie.

PENDANT leur séjour au couvent, les curieux peuvent aller voir un phénoméne assez singulier : c'est un rocher, dont une face est polie naturellement; les naturalistes se sont beaucoup exercé sur cette substance, aussi singuliere par sa nature, que par cet accident. M. de Saussure croit que c'est une espèce de cristallisation.

DESCENTE DU CÔTÉ DE L'ITALIE.

LA descente du Saint Bernard, du côté de l'Italie, offre un spectacle plus intéressant aux voyageurs ; chaque pas, en sortant des frimats, les rapproche des pays méridionaux ; bientôt les sapins disparoissent, les

amandiers, d'excellens vignobles leur succédent; on se trouve sous le climat de l'Italie, lorsqu'on entre dans la val d'Aoste. Comme cette route nous éloigne des frontieres de la Suisse, nous ne nous étendrons pas davantage.

De retour à S. Branchier, des objets non moins intéressans, attendent les amateurs de montagnes. J'ai dit que cette ville est placée à la jonction de deux vallées; nous avons parcouru celle à droite, qui conduit au S. Bernard; il nous reste à voir celle à gauche, nommée *val de Bagne*.

Le val de Bagne.

Le val de Bagne s'étend à peu près dans la direction de celle d'Entremont; elle est garantie des vents froids du nord, par des montagnes élevées, et produit, ce qui est rare dans ce pays-là, plus de grains qu'il

n'en faut pour la consommation des habitans ; le sel, disent des voyageurs un peu exaltés, est la seule chose qui leur manque.

Bains.

CETTE vallée possédoit des bains très-fréquentés ; mais, depuis que des avalanches les ont détruits, ils n'existent plus ; cet accident rend les habitans très-attentifs à la conservation de leurs bois, le rempart le plus sûr, contre ces sortes d'accidens.

Gouvernement.

LA vallée de Bagne est sujette du haut Vallais ; l'abbé de S. Maurice en est seigneur, il nomme aux charges principales, mais la commune possede les détails de la police.

LES GLACIERS DE CHERMOTANNE OU D'HAUTEMA.

DU village principal de Bagne, les

personnes, qui ne sont pas rebutées par huit lieues d'une marche fatiguante, peuvent pénétrer dans le fond de la vallée, et s'élever dans les montagnes, qui la séparent du Piémont : elles y verront l'une des plus grandes vallées de glace qui existe. M. Bourrit, qui le premier en a publié la description, lui donne dix lieues de longueur, et cette étendue n'est pas exagérée, puisque d'un côté, elle alimente les glaciers des vallées d'Erin et d'Annuviers, et que de l'autre, elle communique avec ceux de la Valsorey. Cette mer de glace descend du *Combentz*, montagne énorme, couverte de glaces jusqu'au sommet, et l'émule du Montblanc, s'il ne le surpasse pas. On trouve, au bord de ce glacier, un pâturage avec un chalet; les voyageurs peuvent y passer la nuit.

Passage en Italie.

Les habitans de la vallée de Bagne traversent le glacier, pendant le gros de l'été, pour se rendre dans le Piémont; ce passage est trop difficile, pour être fréquenté par d'autres personnes, que par les habitans du pays. Une anecdote, qui y est relative, est que Calvin l'a traversé, pour s'échapper de la val d'Aoste, où il courroit quelques dangers. Cette anecdote est seulement consacrée par une tradition locale.

Retour a Martigny.

Les vallées, que nous venons de parcourir, s'enfoncent vers la chaîne centrale des Alpes; elles aboutissent à des montagnes; pour en sortir, il faut nécessairement revenir sur ses pas, jusqu'à Martigny.

De Martigny à Saint Maurice, on

compte quatre lieues : le chemin traverse une vallée plate, sur les bords du Rhône, remplie de terreins marécageux et incultes.

LE TRIENT.

A une lieue et demie de Martigny, on passe le torrent du Trient : il s'échappe d'une fente de rochers, où il s'est creusé un lit. Des verreries, établies au bord de ce torrent, employoient beaucoup de combustibles : on imagina de flotter des bois au travers de cet abîme. Un sentier, ou plutôt un pont de planches, suspendues sur des bras de fer, devoit servir de sentier pour les hommes. Qu'on se représente une gorge de douze pieds de large, de deux cent toises de hauteur, dont le fond est occupé par un torrent, qui mugit entre les rochers, et qu'on imagine que les hommes ont réussi à y pratiquer un passage. Les verreries ayant été

abandonnées, on n'a plus eu besoin du sentier ; les planches se pourrissent depuis quelques années, et le passage n'est plus praticable ; on peut encore se faire conduire à l'entrée, d'où un coup d'œil, sur la position des bras de fer, donne une idée de la hardiesse de l'entreprise.

La chute de Pissevache.

Une demi-lieue plus loin, on arrive à la chûte de Pissevache, chûte considérable, et l'une des plus belles de la Suisse ; la riviere, qui la forme, après avoir coulé quelques temps sur un plan très-incliné, tombe d'un rocher, élevé d'environ trois cent pieds. Cette chûte paroît avec moins d'avantage que bien des autres, parce qu'on ne la voit que de très-près, et qu'on apperçoit seulement sa derniere chûte. Dans un certain éloignement, on apperçoit les chûtes supérieures qui augmentent sa beauté ;

c'est principalement depuis le côté opposé du Rhône.

Saint Maurice.

Saint-Maurice, chef lieu d'un des principaux baillages du bas Vallais, est une petite ville, jolie, autant que la malpropreté nationale peut le permettre, et dans la position la plus singuliere. Elle est au bord du Rhône, dans un endroit où il est resserré entre les rochers : un pont, qui le traverse, pose sur les bases de deux montagnes. Les maisons de la ville, d'un autre côté, sont adossées contre des rocs verticaux, de la plus grande hauteur.

Antiquités.

Cette ville est très-ancienne; elle existoit du temps des Romains, sous le nom d'*Agaunum;* plusieurs inscriptions, enchassées dans l'église et ailleurs, ainsi que des restes de colonnes, le prouvent.

Hermitage.

Un hermitage assez singulier, pratiqué sur une saillie du rocher, qui domine la ville, peut piquer la curiosité; il est composé d'une petite chapelle et d'un jardin très-resserré, environnés d'un précipice effrayant. On ne conçoit pas que des hommes ayent imaginé de s'y loger. La vue dont on y jouit, dédommage bien amplement de la fatigue d'y monter, et des miracles qu'on y raconte.

Le Château.

Le château est à l'entrée de la ville, il n'offre rien de curieux; le baillif, que les dixains du haut Vallais y envoyent alternativement, tous les deux ans, y fait sa résidence.

Le Pont.

Le pont, que l'on traverse en sortant

de Saint Maurice, peut fixer l'attention : il est d'une seule arche, et de la plus grande beauté. Quelques antiquaires prétendent qu'il est un ouvrage des Romains ; cependant il n'existe aucune preuve décisive, en faveur de cette opinion, excepté, peut-être, la beauté de sa construction.

Bex.

On traverse le pont, dont nous venons de parler, pour se rendre à Bex, bourg à deux lieues de Saint Maurice, dans une position des plus pittoresque. Le passage du Vallais et de l'Italie, et la proximité des salines, y attirent une grande affluence d'étrangers.

Les salines du Bévieux.

Les salines sont à un petit quart de lieue de Bex, dans une espece de vallon étroit, dont les sites sont très-pittoresques. Les voyageurs ordinaires

voyent, avec admiration, les galeries des fondemens, les réservoirs souterrains, les bâtimens de graduation, et tous les travaux actuels. Les gens instruits y voyent avec intérêt les changemens heureux que M. Wild commence à introduire dans ces travaux, dirigés, avant lui, sur les plus mauvais principes. Le gouvernement de Berne commence à sentir la nécessité de mettre des hommes instruits, à la tête de pareils établissemens, et le choix, qu'il a fait, de M. Wild pour diriger ces travaux, et celui de M. Struve pour voyager dans les salines des autres pays, prouvent que ses intentions sont remplies. Il est très-probable qu'il existe d'autres salines en Suisse, le Vallais en renferme, et M. le Général Pfiffer en a trouvé dans le canton d'Underwald, mais celles du Bévieux sont les seules qu'on exploite.

Sublins.

A un quart de lieue au-dessus du Bévieux, on trouve des rochers considérables de plâtre, où l'on voit de très-beau soufre natif.

Fénallet.

A une demi-lieue de Bex, dans un village nommé *Fénallet*, demeure un homme vraiment intéressant. Disciple de Haller, il a découvert la plûpart des plantes dont cet auteur parle. Comme ce célébre naturaliste faisoit les frais des voyages, il a cru, sans doute, avoir fait lui-même ces découvertes, et ne cite M. Thomas, qu'une seule fois. Les amateurs verront, avec intérêt, les deux jardins qu'il a établis, l'un sur une montagne, l'autre près de sa maison; il y cultive les plantes les plus rares des Alpes.

On compte deux lieues de Bex, jusqu'à Aigle, le chemin côtoie une plaine marécageuse, qui s'étend, depuis Saint Maurice, jusqu'au bord du lac Léman.

Saint Tryphon.

A peu près à moitié chemin, on laisse, sur la gauche, deux collines isolées, au milieu de cette plaine dont nous venons de parler. L'une de ces deux collines, nommée *Saint Tryphon*, porte une ancienne tour, restes visibles des Romains; des inscriptions, répandues parmi ses ruines, l'attestent. La mieux conservée forme le dessus d'une porte à côté de la tour, lorsqu'on y vient depuis le village, situé dans l'enfoncement, qui sépare ces deux collines. M. Wild, prétend avoir trouvé des anneaux, sur les rochers à l'est de ces collines; ils y portent aussi des traces

d'alluvion. Cela prouveroit que le lac s'est étendu jusque-là, vérité qui me paroît hors de doute, vu la nature du terrein.

Le Tombey.

Vis-a-vis de Saint Triphon, au pied de la montagne, sous un chemin excessivement chaud, nommé le *Tombey*, sont des gouffres, d'une profondeur excessive, qui paroissent un effet de l'érosion des eaux, dans le plâtre qui compose la montagne. On découvre fréquemment des tombeaux au-dessus de ce chemin; leur grossiereté annonce que ce lieu étoit destiné à des personnes du commun.

Aigle.

Aigle est un bourg assez laid, avec un château où réside le gouverneur, ou baillif : quoiqu'on parle françois dans ce pays-là, il n'est

point compris dans le pays de Vaud ; il a son code particulier.

Bâtimens de graduation.

A un quart de lieue d'Aigle, sont des bâtimens de graduation, semblables à ceux de Bévieux ; ce travail est une répétition de celui de Bévieux, on n'y verroit rien de nouveau.

FONTANEY.

AVANT de quitter Aigle, surtout au printemps, je conseille aux voyageurs de s'éloigner de la ville, l'espace d'une demi-lieue, pour voir la cascade de Fontaney. L'eau sort, au-dessus du chemin, d'une caverne, passe de chûte en chûte sous un pont, et descend, de cette maniere, jusqu'au fond de la vallée. La riviere, qui forme cette cascade, paroît tirer son origine d'un lac, situé dans les montagnes de *Leisin*, lac qui augmente

pendant la fonte des neiges, sans avoir de décharge extérieure.

YVORNE.

Les montagnes du gouvernement d'Aigle sont calcaires, et contiennent beaucoup de lacs semblables, peut-être même des réservoirs souterreins ; ce qui me porte à le croire, c'est qu'il existe près du village d'Yvorne, peu distant d'Aigle, une espèce de fontaine périodique ; c'est un torrent qui coule à peu près tous les cinq ans, et qui causoit des ravages considérables, avant qu'on eut la précaution de lui construire un lit. Vers ce même village, on voit encore les traces d'une chûte de montagne, arrivée en 1584, qui détruisit Yvorne et plusieurs autres villages.

ROUTE D'AIGLE A VILLENEUVE.

Depuis Aigle jusqu'à Villeneuve,

situé à quatre lieues de-là, il n'y a rien qui puisse exciter la curiosité ; nous avons parlé de Villeneuve dans un autre endroit. On passe à *Roche*, village où demeure le directeur des salines, et vers les carrieres de marbre qu'on y exploite.

Excursion aux glaciers de Faucigny.

Il ne reste plus rien à voir en Suisse, au moins de connu, lorsqu'on a parcouru tous les lieux dont j'ai donné la notice, mais comme les glaciers du Faucigny tiennent à la même chaîne de montagnes, et qu'ils sont très-près de la Suisse, tous les voyageurs les voyent en même temps. Outre la route depuis Genève, deux autres routes y conduisent depuis la Suisse, l'une par le Trient, fréquentée par les personnes qui veulent y aller depuis le Vallais ; l'autre

par la vallée de Six, route moins connue, et qui m'a parue des plus intéressante. Je vais donner une courte notice de chacune d'elles.

Voyage par le Trient.

Pour prendre cette route, il faut, en quittant Aigle, retourner à Martigny, et une demi-lieue plus loin, laisser la vallée d'Entremont à gauche, pour entrer dans une gorge, nommée la *Forclaz*, où est tracée une route fort rapide. Après qu'on est parvenu au sommet du passage, on voit sous ses pieds la vallée du Trient; en descendant du côté de cette vallée, on passe une porte qui indique les frontieres du Vallais et de la Savoie. Le village du Trient est à trois lieues de Martigny, dans le milieu de la vallée, et près du torrent du même nom, qui descend dans le bas Vallais, par une gorge dont j'ai parlé. Cette riviere

sort des énormes glaciers qui dominent la vallée.

Depuis le Trient, deux routes conduisent à Chamouny; l'une, qui est plus courte et plus rapide, traverse le *col de Balme*, et descend à Chamouny, par les villages du *Tour* et de l'*Argentiere*; le second est plus long, mais moins fatiguant, il traverse la *Tête noire*, gorge fort obscure, et la vallée de *Valorsine*. Dans ce dernier voyage, on doit voir une chûte superbe de l'*Eau noire*, riviere qui descend du *Buet*, la même qui forme ensuite la chûte de Pissevache. Ces deux passages conduisent également en un jour, de Martigny, au prieuré de Chamouny.

Route par Six.

La seconde route, depuis la Suisse, que je propose aux voyageurs, outre celle du Trient, est moins connue,

elle m'a cependant parue aussi intéressante. Les voyageurs qui préféreront cette derniere route, peuvent traverser le lac, aller coucher à Thonon ou à Evian, et le lendemain matin aller à *Samoens*, de-là à *Six*, où ils pourront coucher s'ils veulent monter tout de suite sur le Buet; ils peuvent aussi aller coucher le même jour, au prieuré de Chamouny. Depuis Six jusqu'à Servoz, le chemin passe près d'une des plus belles chûtes d'eau que ces montagnes peuvent offrir, et sur les débris d'une montagne qui s'est éboulée au milieu de ce siécle. De Servoz, on peut aisément aller au Prieuré. De Thonon au Prieuré, on compte, au plus, quinze lieues, et les chemins sont généralement beaux.

LE BUET.

LES personnes qui veulent monter sur le Buet, doivent coucher à Six,

et monter sur cette montagne, par le côté qui correspond aux chalets du *plan de l'Echaud*, côté qui est le plus accessible de tous. Le même jour, ils pourroient voir le mont *Breven*, en passant par la montagne de *Pormenaz*, et de-là, venir coucher à Chamouny ou à Servoz, suivant le côté par où ils descendroient de la montagne.

Séjour a Chamouny.

Pendant le séjour à Chamouny, on peut voir successivement les sources de l'*Arvéron*, la *mer de glace*, même la suivre dans sa longueur, et le glacier des *Bossons*. Il est inutile de donner de détails plus circonstanciés, sur le séjour et les choses qu'on doit y voir. Les curieux trouvent dans les guides, toute l'instruction qu'on peut désirer, et loin de ressembler aux guides des autres lieux, qui, par

paresse, ne font voir qu'à moitié, ils se font une espèce de point d'honneur et de jouissance, de tout montrer, et s'ils arrêtent les voyageurs, c'est lorsqu'ils craignent leur peu d'habitude des montagnes et les dangers qu'ils prévoyent pour eux. Le guide, qu'on choisit, vous regarde comme une espèce de dépôt, et vous garantit de tous les accidens que vous avez à craindre au péril même de sa vie. C'est avec reconnoissance que je parle de ces guides, j'ai souvent voyagé avec plusieurs d'entr'eux, et si j'avais encore à parcourir les montagnes de la Suisse, je préférerais un homme de Chamouni, à tout autre, pour m'accompagner. Plusieurs personnes en ont même pris un, pour les suivre dans leur voyage de Suisse, et je conseillerais volontiers aux personnes qui veulent voir avec soin la partie montagneuse, d'avoir cette

précaution; les habitans de Chamouny sont industrieux, et souvent servent de guides à ceux des pays qu'ils parcourent. On se les attache par des égards.

SERVOZ.

De Chamouny, en retournant à Genève, on passe à Servoz, où l'on peut s'arrêter pour voir les mines qu'on y exploite; ces ouvrages, qui ont été successivement abandonnés et repris, sont actuellement dans un état de vigueur, sous la direction de M. Exchaquet. Les amateurs verront, avec plaisir, chez ce célébre chimiste, une suite des productions des mines qu'il dirige, et un plan, en relief, des environs du Mont-Blanc, qu'il a construit, et qui a un avantage sur celui de M. Pfiffer, c'est qu'on peut en multiplier les copies.

SALLENCHE.

De Servoz, on passe à Sallenche, petite ville assez laide, où les voyageurs n'ont rien à voir. On trouve sur le portail de l'église de *Passy*, qui dépend de Sallenche, une inscription romaine.

LE NANT D'ARPENAZ.

Après Sallenche, on passe sous le nant d'Arpenaz, chûte d'eau, haute de 800 pieds, qui seroit encore plus belle, si la masse d'eau répondoit à la hauteur. Les naturalistes examinent, avec plaisir, les couches arquées du rocher, dont elle se précipite.

LA GROTTE DE BALME.

Plus loin, vers le village de Balme, est une caverne assez belle, que les voyageurs voyent avec plaisir. L'accès en est assez difficile; mais, avec

l'aide de ses guides, tout homme peut y parvenir.

ROUTE JUSQU'A GENÈVE.

DE-là, jusqu'à Genève, le terrein descend, les montagnes s'écartent et préparent insensiblement à la nature ornée et embellie par l'art, qui distingue le voisinage des villes. Quelle que soit la passion pour les montagnes, qu'on affiche, on revient toujours avec plaisir, dans les lieux où la culture déploie toutes ses richesses. Si le montagnard sent une espèce de mal-être, lorsqu'il quitte ses montagnes, c'est que l'habitude donne une seconde existence. Je me rappellerai toujours un habitant des Alpes, avec qui je faisais une course : nous avions suivi la belle plaine du Vallais, et nous parvenions, au milieu d'une journée très-chaude, au pied d'une montée roide et nue, où la

chaleur se faisoit sentir avec force; mais ce chemin nous conduisoit dans les Alpes. Mon compagnon, avec un mouvement de joie qu'il ne peut retenir, s'écrie, *je suis heureux, nous allons monter.*

FIN.

TABLE.

A.

C.

I.

K.

L.

M.

R.

S.

Sous

R

Fin de la Table.

ADDITIONS.

Une compilation, qui exige plus de recherches, qu'on ne l'imagineroit au premier coup d'œil, doit, sans doute, être très-imparfaite. Je me propose de la perfectionner dans la suite, et j'invite toutes les personnes, qui y trouveront des omissions, à me les faire connoître. Etant le premier, né en Suisse, qui ait donné une notice, en forme de voyage, des objets intéressants que ce pays renferme, il est tout simple que je croie ce petit ouvrage, encore éloigné de sa perfection.

Page 25, *Fête des Vignerons.*

Vevey nous offre des traces, bien défigurées, des fêtes, que les Romains avoient instituées en l'honneur de l'agriculture. Tous les quatre ans, la société des Vignerons marche processionnellement dans la ville, ayant à leur tête les deux vignerons qui se sont distingués par la meilleure culture. Lorsque les Suisses adopterent le christianisme, ils ajouterent aux représentations de Cerès, de Bachus et de Bachantes, celle de Noé. Les Veveysans actuels ont supprimé les deux vignerons, mais ils donnent des bals et des festins qui encouragent merveilleusement l'agriculture.

Page 34. La plus considérable de ces cavernes est au-dessus du village de l'Abbaye ; elle porte le nom de *Chaudiere de l'Enfer.* On peut y descendre pour voir un lac ou réservoir souterrain, dont on ne connoît pas encore l'étendue.

Page 35. On voit, près de Vallorbe, une grotte nommée la *Grotte aux Fées* ; elle est d'une étendue très-considérable, et d'autant plus intéressante, que son accès est très-facile.

Page 37. A deux lieues d'Orbe, près de la petite ville de la Sarraz, la Venoge forme une chûte, nommée la *Tine de Conflans.* L'ensemble du paysage ajoute infiniment à la beauté de la chûte.

Page 268. La montagne, d'où tombe cette chûte d'eau, porte le nom de Savonio, et non celui de Davonio. Cette chûte, l'une des plus belles de la Suisse, se nomme l'*Aqua fragia.*

Page 268. La vallée de Bergells est divisée en deux parties par un rétrécissement, qui fut jadis fortifié et fermé au moyen d'une porte. Cette vallée est sauvage et peu fertile, cependant ses habitans sont plus riches que ceux du comté de Chiavenna. C'est qu'ils sont plus libres, et que la liberté rend actif.

Page 287. On peut aller directement de Reichenau à Disentis, par Ilanz. Cette derniere ville est petite et n'offre rien d'intéressant, les diettes de la ligue grise s'y tiennent tous les trois ans. On passe par Trons, village où existe encore un chêne, sous lequel fut jurée en 1424, la premiere confédération de la ligue. Les diverses communautés envoyent, à de certaines époques, leurs magistrats, renouveller ce serment sous ce même arbre. On voit dans une chapelle voisine, un tableau où est représentée une des dernieres cérémonies : ce tableau pensa causer une émeute; le peintre, nouvellement venu d'Italie, crut devoir habiller les Députés avec élégance, ils furent

scandalisés, et le calme se rétablit avec peine. Une prairie voisine servoit de lieu d'assemblée : on y voit encore, sur un rocher, des crochets où les députés suspendoient leurs paquets pendant la séance.

De l'Imprimerie de la Veuve DELAGUETTE,
rue de la Vieille-Draperie.


UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 059975810